

Rapport 2023 D'activités



**Un aperçu de l'exercice terminé
au 31 décembre 2023**

SOMMAIRE

1. Vie associative	p.3
2. Communication numérique de l'association	p.10
3. Ateliers et rencontres professionnelles	p.23
4. Promotion et diffusion des oeuvres	p.31
5. Parcours Nouveaux Talents	p.37
6. La seconde édition des Rencontres APARR'té	p.43
7. Annexes	p.57

VIE ASSOCIATIVE

La vie associative de l'APARR prend de l'ampleur grâce à l'implication des bénévoles toujours plus nombreux : au sein du Conseil d'administration bien sûr, mais aussi, de plus en plus, dans la conception et l'organisation de certains évènements.

Des adhésions légèrement en hausse

Après deux années consécutives de baisse du nombre d'adhésions, celles-ci repartent à nouveau à la hausse en 2023. Même si la hausse est modeste (10%), c'est tout de même un signe encourageant. Pour l'instant, nous n'avons pas fait le choix de limiter l'accès à certaines actions aux seul.e.s adhérent.e.s, mais plutôt d'argumenter sur l'aspect militant de l'adhésion. L'augmentation des adhésions cette année est peut-être dûe aux mobilisations de début d'année autour des incertitudes concernant le maintien du budget du fonds d'aide à la production de la Région ; l'on sait, depuis 2019 et le travail collégial sur le livre blanc, que les mobilisations politiques jouent en faveur des adhésions à l'association.

2023 était aussi la première année de mise en place de la « primo-adhésion » à 10€ au lieu de 20€ pour une personne physique ; ce nouveau tarif a concerné 12 personnes, soient 12% des adhérents. Le taux de renouvellement des adhérents cette année est de 48% : 52% des adhérents 2023 étaient déjà adhérents en 2022, les autres sont soit de nouveaux adhérents, soit des adhérents d'années antérieures à 2022 mais n'ayant pas renouvelé en 2023. Ce taux de renouvellement, très important, est une constante depuis plusieurs années.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'adhérents	42	98	112	96	88	97

Dans le contexte actuel et général de désertification des associations par leurs membres, l'APARR se réjouit de conserver son dynamisme. En effet, en dépit de cette baisse des adhésions, l'APARR peut compter sur un réseau dynamique de bénévoles, qui n'hésite pas à donner régulièrement du temps à l'association. En effet, le décompte des heures de bénévolat fait apparaître un total de 935 heures, soit, en valorisant ces heures sur la base du SMIC horaire, plus de 11 000€ de valorisation. C'est 25% d'heures de moins qu'en 2022 (où le nombre d'heures avait doublé par rapport à 2021) ; cependant, cette baisse peut s'expliquer par un nombre un peu moins important de réunions de CA, une mobilisation moindre sur l'aménagement et la sécurisation de nos locaux, et moins d'heures sur les réunions de préparation d'APARR'té (grâce à une meilleure organisation). Cependant, la mobilisation des bénévoles reste très forte, que ce soit de la part des administrateurs lors des CA, lors d'Aparr'té, mais aussi leur aide logistique et technique sur certains ateliers (atelier cadre et mise en lumière à Chalon-sur-Saône, atelier pitch...). Il faut y ajouter l'implication d'administrateur.rice.s, mais aussi d'adhérent.e.s, dans diverses associations et instances de concertation : Boucle documentaire, COREPS, CA du BAT BFC et de l'ARTDAM.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette implication grandissante de nos adhérents dans nos actions, mais devons continuer à bien répartir la charge de travail, et à solliciter d'autres personnes, pour éviter d'épuiser les plus investis !

L'équipe salariée

L'association a bénéficié cette année de la consolidation des missions des salariés embauchés en CDI en 2022, Pauline Husianycia au poste de chargée de communication, et Jean-François Mezeix au poste d'administrateur ; en effet, à présent « rodés », ces deux salariés ont pleinement joué leur rôle et ont été de vraies forces de proposition pour faire évoluer nos actions et notre fonctionnement.

Même si la gestion des contrats à temps partiel demande une certaine gymnastique administrative et organisationnelle, et une communication interne efficace, ces deux arrivées ont permis de recentrer les autres salariées sur leurs missions premières, et d'apporter un plus grand confort dans le traitement des dossiers.

Le remplacement partiel d'Aurélia Besnard par Yvain Reydy lors de son congé maternité, a permis d'éviter un report de la charge de travail sur les autres salariés, tout en assurant Aurélia de retrouver un poste « sain » à son retour, et sans trop impacter le budget de l'association. Au retour d'Aurélia Besnard, Yvain Reydy poursuivra son travail à temps très partiel (11h/semaines) jusqu'à fin janvier 2024, permettant ainsi à notre collègue de prendre des congés payés non posés cet été.

La formation

Concernant la formation, l'APARR a fait le choix depuis plusieurs années de dégager du temps aux salariées pour développer leurs compétences au service de l'association. Cette année, le programme des activités, assez chargé, a conduit à alléger le programme de ces formations ; cependant, les salariées ont tout de même pu en suivre certaines. Ainsi, la chargée de communication a pu suivre une courte formation "Création vidéo avec un smartphone" (1/2 journée, La Coursive), et la coordinatrice une courte formation "Renouvellement des dirigeants associatifs : la gouvernance collégiale est-elle une solution ?" (1/2 journée, France Bénévolat 21).

Cette année encore, l'APARR a pu profiter de la dynamique positive de la Coursive, espace de coworking au sein duquel nos bureaux sont implantés. Les salarié.e.s ou les bénévoles et adhérent.e.s ont pu à nouveau bénéficier des temps d'information et de formation proposés par la Coursive Boutaric sur place, de prêts de matériel, et de facilités pour organiser des réunions avec les adhérent.e.s et/ou les partenaires.

Le rôle moteur du Conseil d'administration

La coprésidence, mise en place fin 2020 et à nouveau choisie par le CA pour 2023, a eu des effets très positifs, sur l'image extérieure de l'association (un "pouvoir" partagé paraît plus démocratique, moins opaque) et sur la dynamique globale (chaque coprésident.e, et chaque administrateur.rice, se mobilisant prioritairement sur certains sujets, et également en fonction des périodes de l'année où il dispose de plus de temps libre). Ainsi, l'équipe salariée est en permanence encadrée, soutenue par ses administrateur.rice.s bénévoles, qui participent pleinement aux prises de décisions, tout en laissant aux salariées une grande autonomie de fonctionnement. Les réunions de CA, régulièrement organisées (environ tous les mois et demi, 7 l'année passée), permettent des débats nourris sur les actions, les positionnements politiques, et les missions de l'association. C'est le CA qui est réellement l'organe de direction de l'association, le Bureau en étant l'outil de représentation extérieure.

Le CA joue également pleinement son rôle d'employeur, avec la tenue annuelle d'entretiens individuels avec chacun.e des salarié.e.s, permettant de faire le point sur les postes, les envies, difficultés et besoin de formation. Il remet à jour aussi régulièrement le DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnels).

Cette année, le CA n'a pas eu l'occasion de se déplacer dans d'autres régions pour aller à la rencontre des autres réseaux professionnels comme les années précédentes ; travail que nous comptons reprendre en 2024.

La structuration des collèges

L'année écoulée a vu la poursuite des échanges au sein des collèges auteurs-réalisateur.rice.s et producteur.rice.s ; le collège arttech (techniciens et artistes interprètes) a été un peu moins actif. Le collège acteurs culturels, quant à lui, peine à se structurer en tant que tel ; cependant, il existe une vraie dynamique transversale entre les structures qui en font partie, et qui mènent souvent des actions conjointes. En outre, l'association a participé activement à la préparation et à l'animation de la rencontre régionale des festivals de cinéma, organisée par la DRAC de Bourgogne-Franche-Comté, le 20 juin 2023 à Dijon.

Le collège producteur.rice.s s'est surtout mobilisé **autour de la possible création d'une aide au programme pour les sociétés de production régionales**. Ce projet, issu du Livre Blanc de 2019, a retenu l'attention de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Pour préparer les discussions, l'association a fait un travail de comparaison des différentes aides similaires existant dans d'autres régions, en recherchant les informations disponibles dans les règlements d'intervention, mais aussi en contactant les associations de producteur.rice.s concernées (PEÑA en Nouvelle-Aquitaine, Normandie Films, RHIZOM en Hauts de France...), afin qu'elles puissent nourrir notre réflexion de leurs expériences de terrain.

Puis, une réunion conjointe avec le collège auteurs-réalisateur.rice.s s'est tenue à Dijon (Maison des associations), le 20 février, et a été suivie d'une journée de travail avec Amandine Thévenin, chargée de mission cinéma et audiovisuel de la Région, le 22 juin, lors de laquelle étaient présent.e.s nos deux mandataires du collège producteur.rice.s, Clément Schneider (Les Films d'Argile) et Clara Kawczak (VDH Productions).

Enfin, une dernière réunion a eu lieu le 5 septembre à Besançon (Hôphophop), pour étudier le projet de règlement d'intervention de cette possible future aide et recueillir les remarques des producteur.rice.s sur ses différentes dispositions, remarques transférées à Amandine Thévenin.

Cette dernière réunion a été l'occasion, pour les producteur.rice.s présent.e.s, d'envisager un déplacement commun au FIPAdoc de Biarritz, projet coordonné par l'APARR en janvier 2024 ; ainsi que d'imaginer un autre séjour partagé à Visions du réel (Nyons, avril 2024) pour aller à la rencontre des producteurs suisses.

Cela prouve que pour qu'une dynamique naisse entre les membres des collèges, il est nécessaire de provoquer des rencontres plusieurs fois dans l'année ; le temps passé ensemble permet d'évoquer d'autres sujets, en marge de ceux déclenchant initialement la mobilisation, et d'envisager d'autres projets communs. Cependant, pour pouvoir inciter les participants à se déplacer pour une réunion, il faut tout de même un enjeu fort, la seule perspective de rencontre ne suffit pas !

Le collège auteurs-réalisateur.rice.s s'est surtout investi au national dans **la Boucle documentaire**, avec une présence à chaque rencontre nationale (participation à la réunion plénière de Poitiers les 5 et 6 octobre, participation à l'AG, CA à Paris le 30 novembre...), et des comptes-rendus réguliers à l'ensemble du collège. La Boucle documentaire permet des échanges précieux entre associations défendant le documentaire de création sur tous les territoires, et participe de la mise en réseau des auteur.rice.s, et de la défense de leurs droits. Des informations importantes sur les évolutions du secteur impactant les auteur.rice.s (charte tripartite France TV-auteurs-producteurs, Aide au parcours d'auteurs du CNC...) sont ainsi diffusées au collège auteur.rice.s de l'APARR par le biais de la Boucle.

Le collège a également été sollicité par la SRF, pour son premier webinaire "**rendez-vous régions**", dont l'objet était d'échanger avec Amandine Thévenin, chargée de mission cinéma et audiovisuel à la Région BFC, autour des aides aux auteurs en région. Ce webinaire a eu lieu le 24 octobre, et réuni 15 participants, dont 5 adhérents de l'APARR. Il était co-animé par Jean-Raymond Garcia (groupe Régions de la SRF), et Clément Schneider, coprésident de l'APARR. Le collège s'est aussi mobilisé lors de la journée de travail du 20 février à Dijon, conjointe avec le

collège producteur.rice.s. Les auteur.rice.s étaient particulièrement bien représentés, au nombre de 20 (sur 27 participant.e.s). Cette réunion a été l'occasion d'évoquer une possible aide au parcours d'auteurs ou aide au concept, déjà évoquée dans le Livre Blanc de 2019, en présence d'Amandine Thévenin.

En outre, le collège auteurs-réalisateur.rice.s a été **moteur dans la conception et l'animation de plusieurs actions** en 2023 :

- la tenue régulière (toutes les 6 semaines environ) des Jeudis de l'écriture ;
- la retranscription écrite de la table ronde "Croiser les expériences d'ici et d'ailleurs pour une filière documentaire dynamique", s'étant tenue durant les rencontres APARR'té 2022.

De son côté, **le collège arttech - techniciens et artistes interprètes** a continué à se mobiliser autour des questions d'emploi local. La boucle de mails a servi à faire circuler des recherches de technicien.ne.s et comédien.ne.s, notamment en lien avec le Bureau d'accueil des tournages. Certains membres ont également été moteurs dans la construction de la lecture de scénario de courts métrages, organisée lors d'APARR'té, et d'autres se sont fortement impliqués au niveau du COREPS, notamment dans les groupes de travail « Conditions de travail » et « Emploi et formation ». Enfin, les membres de ce collège, le plus important en nombre, ont pu se croiser et se rencontrer à l'occasion des speed-meetings organisés lors de Chefs Op' en lumière (mars 2023) et APARR'té (septembre 2023).

Le but des collèges est de **créer un espace d'échanges, de rencontres régulières** pour apprendre à se connaître et envisager les chemins communs possibles. C'est aussi un moyen de recueillir les doléances des professionnel.le.s, et d'y répondre de manière didactique. **Chaque collège est animé par deux ou trois mandataires, membres du conseil d'administration de l'association**, auxquels l'équipe salariée apporte un soutien logistique. De plus en plus, les collèges sont force de propositions pour mener de nouvelles actions, mettre en place des temps de rencontre, de réflexion, des ateliers...

Les actions vers le politique

Après une grosse mobilisation de l'association autour des élections régionales en 2021, 2022 a vu un retour à un rythme plus régulier de son travail d'expertise et de préconisation auprès des tutelles (CNC, DRAC, Région Bourgogne-Franche-Comté).

L'Aparr a également participé aux diverses instances de concertation dans la région :

- les "ateliers culture", organisés par la Région suite à la concertation régionale "Culture et Patrimoine" en 2022 ;
- les différents groupes de travail du COREPS, dont l'association est à la fois membre associé et membre invité.

L'association a été alertée dès la fin de l'année 2022 par Nathalie Leblanc, Vice Présidente de la Région, sur la baisse du fonds d'aide au budget primitif 2023, information qu'elle a relayée très vite à ses adhérents. Nous avons repris rendez-vous avec Mme Leblanc à la fin du premier semestre ; elle nous a reçus le 1^{er} juin 2023, et nous a annoncé à cette occasion que le budget supplémentaire de la Région permettrait de remettre le fonds d'aide à 1,6 millions d'euros. Nous avons convenu de nous revoir régulièrement, la situation économique actuelle risquant de faire peser ce type d'incertitudes sur les finances régionales tous les ans.

Parallèlement, nous sommes allés rencontrer nos nouvelles référentes au CNC, Fanny Buisson, Cheffe du service de la coopération territoriale, et Emma Gondran, Chargée de mission territoriale, le 28 juin 2023. Ce rendez-vous nous a permis d'ouvrir un dialogue franc, direct et personnalisé avec nos

référentes ; suite à ces échanges, Emma Gondran nous a fait le plaisir d'assister à une partie des rencontres APARR'té, en septembre à Autun. C'était la première fois qu'une chargée de mission du CNC se déplaçait pour un évènement organisé par l'APARR. L'association était également représentée lors de la réunion des coordinateurs des « Talents en court » en région, le 1^{er} septembre (cf. bilan Parcours Nouveaux Talents).

L'association a également participé à une enquête lancée par la SACD sur les aides aux auteurs en région ; elle a répondu aux questions de Vincent Leclercq, mandaté par la SACD pour faire ce « tour de France des régions » et en tirer des enseignements et recommandations. La restitution de cette étude devrait faire l'objet d'une réunion en présentiel en BFC, en 2024, en présence du collègue auteurs-réalisateur.rice.s.

Nous avons également été sollicités, comme d'autres associations régionales et nationales, par la SRF pour cosigner un courrier adressé au Président du CNC et aux Présidents de régions pour alerter sur la faiblesse de la prise en compte du point de vue des auteurs dans les politiques publiques d'aide au cinéma et à l'audiovisuel. L'APARR a participé à une réunion en visioconférence afin de demander à la SRF d'adapter ce courrier à chacune des situations particulières rencontrées en région.

L'APARR s'est également mobilisée autour du développement des outils d'Intelligence Artificielle, et de leurs applications dans notre domaine. L'association a interpellé diverses associations professionnelles nationales et régionales : la SRF, l'ACID, le SCA (Scénaristes de cinéma associés), la Boucle Documentaire, l'Agence régionale Livre et Lecture, pour essayer d'élaborer une tribune commune sur ce sujet. Une visio de concertation a eu lieu en octobre, et cette action, d'abord politique, va se compléter d'une action « pratique » en débouchant sur l'organisation d'une journée consacrée aux IA dans le secteur culturel, en 2024.

Enfin, l'APARR a rencontré, à sa demande, M. Pascal Schultz, chef de projet Attractivité et Rayonnement au Grand Besançon. Ce fut l'occasion de lui présenter les actions de l'association, et les spécificités de la filière régionale, notamment documentaire, à côté de l'activité d'accueil de tournages qu'il connaissait déjà très bien.

Représentation auprès du réseau régional

L'association a été présente autant que possible auprès des acteurs régionaux. Ainsi, l'équipe a participé à **certains évènements cinéma régionaux** : **festivals** (*Partie(s) de campagne* à Ouroux-en-Morvan, *Effervescence* à Mâcon, *Les RDV de l'aventure* à Lons-le-Saunier, *Fenêtres sur courts* à Dijon, *Diversité, Entrevues* à Belfort, *Les Ecrans de l'aventure* à Dijon, *Chefs Op' en lumière* à Chalon-sur-Saône, *Tremplin* à Besançon...), **projections-rencontres autour de films réalisés par les membres du réseau ou des associations régionales** (7 projections de documentaires ou fictions, à Dijon, Besançon et Tournus, et deux présentations de projets en cours de développement, à Dijon), et **soirées Cinéma en région** à Besançon (cf. partie « Diffusion »).

L'équipe salariée est appuyée dans ce travail par les administrateur.rice.s bénévoles, qui prennent leur relais pour certains évènements afin de représenter l'association et la faire connaître.

L'APARR a également **renforcé ses liens avec les acteurs de l'éducation à l'image** :

- poursuite du travail partenarial avec Lycéens et apprentis au cinéma autour du programme de courts métrages régionaux pour l'année scolaire 2023-2024, et liens avec les coordinateurs pour certaines recherches d'intervenant.e.s,
- organisation, avec le Pôle régional d'éducation aux images, d'une journée commune (cf. partie "Ateliers et rencontres professionnelles") ;
- présence lors de certains temps liés aux dispositifs d'éducation aux images : présentation de la saison Lycéens au cinéma aux 2 Scènes (Besançon), rencontre des coordinateurs des

- dispositifs scolaires à la Maison Phare (Dijon) ;
- croisement des annuaires respectifs de l'APARR et du Pôle régional d'éducation aux images, pour une meilleure identification des intervenants professionnels.

Nous sommes également allés **visiter trois sites** :

- les studios IKKO à Dijon, rassemblant outils de production musicale et de post-production audiovisuelle,
- le 47.2, espace culturel de Cosne-Cours-sur-Loire, à l'occasion d'une résidence du Parcours Nouveaux Talents,
- les locaux du BTS Audiovisuel du Lycée Germaine Tillion, à Montbéliard. Cette journée passée en compagnie de l'équipe pédagogique nous a permis de mieux comprendre le fonctionnement de cette formation, la seule dédiée à notre domaine d'activité en BFC, et d'imaginer les liens à tisser avec les enseignants et les élèves. Nous avons également pu présenter l'APARR aux élèves de première année en gestion de production.

Les déplacements lors d'évènements cinéma régionaux permettent d'avoir une connaissance fine du territoire, des professionnel.le.s et acteur.rice.s qui y œuvrent, de créer du lien avec ceux-ci et de leur faire connaître l'association et ses actions. C'est aussi un moyen de recueillir leurs besoins, d'adapter au mieux nos propositions d'actions, et de communiquer plus largement sur nos actions, voire de recueillir des adhésions.

Enfin, nous avons poursuivi notre mission d'accueil et de conseil auprès des membres du réseau, adhérents ou non à l'APARR. **Douze « rendez-vous conseil »** ont été honorés tout au long de l'année, dans nos locaux à La Coursive, mais aussi à Besançon. Ces entretiens, d'une durée moyenne d'une heure, sont l'occasion de faire le point sur l'activité des personnes rencontrées, et de leur donner des conseils et contacts répondant à leurs besoins (reconversion, recherche de financements, contacts avec des producteurs, contacts pour la diffusion d'un film...). Nous sommes également de plus en plus sollicités pour des conseils et recommandations de technicien.ne.s de la région, en complément des services du BAT, et également pour des intervenants d'éducation aux images, en relation avec le Pôle régional d'éducation aux images. Ainsi, nous avons pu mettre en relation l'association organisant la St Vincent Tournante 2024 avec quatre structures régionales, pour organiser des ateliers et démonstrations publiques lors de l'évènement.

Rayonnement hors région, dynamiques inter-filières

L'équipe salariée ainsi que les administrateur.rice.s ou mandataires des collèges se sont moins déplacés cette année sur des évènements nationaux. En effet, l'organisation des rencontres APARR'té et les autres mobilisations plus politiques ont pris du temps aux salarié.e.s et administrateur.rice.s, qui n'ont pas pu démultiplier les déplacements. L'association était donc simplement présente, cette année, au festival du court métrage de Clermont-Ferrand. Nous pensons relancer cette dynamique en 2024.

Cependant, certain.e.s adhérent.e.s ont continué à se mobiliser autour du COREPS, et salarié.e.s et bénévoles ont participé à des temps consacrés à une nouvelle dynamique sur le territoire : la mutualisation des moyens et le réemploi. Ainsi, nous avons participé :

- aux Rencontres régionales du réemploi culturel, organisées le 17 octobre à La Coursive (Dijon), par Encore ! ressource art, culture, évènementiel en région BFC.
- A la JAM (Journée des Acteurs de la Mutualisation) de BFC, organisée par ARTIS le 26 octobre à Latitude 21 (Dijon).

Enfin, nous avons cherché à resserrer les liens avec d'autres associations et/ou fédérations régionales :

- Un rendez-vous a été fait avec Marie-Hélène Basset, Directrice de Culture Action, en commun avec Clémentine More, du Pôle régional d'éducation aux images, pour mieux connaître nos actions respectives et essayer d'imaginer des croisements pour 2024 ;
- Un apéritif d'interconnaissance mutuelle a été organisé à La Coursive le 23 février, en présence des équipes salariées et bénévoles d'ARTIS, du BAT BFC et de l'APARR. Là encore, l'enjeu était de mieux se connaître, pour pouvoir imaginer des actions communes.

Là encore, cette veille et représentation active n'est possible que grâce à une équipe plus étoffée, et à l'implication des administrateur.rice.s et mandataires des collèges bénévoles.

La vie associative de l'APARR s'enrichit ainsi chaque année de nouvelles idées, propositions, de nouvelles énergies, de nouveaux liens avec les acteurs territoriaux, les partenaires en et hors région. La coprésidence et la dynamique participative impulsée ces dernières années permettent de mieux partager notre action, de fédérer les volontés, de mieux faire réseau. La structure associative évolue sans cesse tout en consolidant ses bases, notamment autour de l'envie de partage, d'entraide, de mise en commun des réflexions et des compétences. L'APARR a ainsi une connaissance fine et toujours actualisée de la réalité des professionnels et de leur besoin, ce qui lui permet d'être force de proposition et d'œuvrer auprès de la filière à l'amélioration de leur condition de travail et des politiques de soutien au secteur audiovisuel et cinéma de la région.

Communication globale de l'association et de ses actions phares

Ce bilan fait état de l'évolution de la **communication de l'association APARR** mais aussi des deux dispositifs qu'elle coordonne - **Docs ici, Courts là** et **Parcours Nouveaux Talents** - et ce du 1er janvier au 11 décembre 2023.

A/ Communication de l'APARR

1- Le Portail du cinéma et de l'audiovisuel - www.aparr.org

Le Portail du cinéma et de l'audiovisuel en Bourgogne Franche-Comté est un site internet alimenté par l'équipe de l'APARR et regroupe une **grande diversité de personnes et de structures** : comédien.ne.s, technicien.ne.s, auteurs et réalisateur.rice.s, sociétés de production, de prestation, diffuseurs, etc.

Ce site a pour vocation de :

- **développer la connaissance mutuelle** des différents acteurs et les occasions de travailler ensemble
- **renforcer la visibilité** des personnes, des œuvres et des manifestations organisées en région
- **donner des clés** pour aider chacun à mener au mieux son projet sur la grande région

Avant tout, le Portail du cinéma et de l'audiovisuel est un **outil d'information et de communication qui se veut collaboratif**. Nous invitons les membres inscrits à s'en emparer. Ils peuvent **s'informer sur les actualités** de la filière, **partager leurs ressources**, leurs actualités avec les autres, etc.

Dans le cadre du portail, l'APARR a pour mission...

- **d'alimenter le site au quotidien**, pour une information la plus complète possible
- d'être à **l'écoute des membres inscrits** ou de toute personne souhaitant plus d'informations
- de **veiller toute l'année** à l'efficacité du site et d'envisager si nécessaire des modifications.

Nouveauté

C'est d'ailleurs dans ce sens que durant l'année 2023, nous avons apporté quelques nouveautés au site permettant de le rendre plus intuitif et pratique pour les personnes en quête d'informations. Ainsi, nous avons fait **un travail sur l'arborescence du site**, pour que les onglets reflètent davantage les actions menées par l'association et que les informations sur la filière en région soient mieux mises en avant. Notre webmaster nous a également permis **la création de sous-menu au menu déroulant**

existant, ce qui nous permet d'organiser encore un peu plus l'information sur les pages et de rendre la lecture de ces dernières plus agréable.

Fréquentation du site

Contrairement aux années passées et suite à un problème de mise à jour entre notre site et l'outil Google Analytics, nous ne sommes malheureusement pas en capacité de fournir de données chiffrées pour illustrer la fréquentation du site APARR sur l'année 2023. Nous savons, de par les retours formulés par les membres de notre réseau, que le site est un outil utile et fiable à leurs yeux.

Les inscrits à l'annuaire

Au 11 décembre 2023, l'annuaire recense **746 professionnel.le.s** dont **598 personnes** et **148 structures** de la filière cinéma-audiovisuel de Bourgogne-Franche-Comté.

Malgré de nouvelles inscriptions, le nombre total d'inscrits ne diffère que de très peu comparé à l'année passée car un travail de tri est mené sur l'année afin d'avoir moins de fiches "vides" ou obsolètes et ainsi mettre à disposition de nos utilisateur.ice.s un outil à jour. Il est cependant notable d'évoquer le fait que, cette année, nous avons eu plusieurs témoignages de professionnels ayant trouvé des collaborateurs via l'annuaire, illustrant bien l'utilité de cet outil.

Détail des inscriptions :

- 6 associations
- 598 personnes
- 8 ciné-clubs
- 20 cinémas
- 13 festivals
- 42 prestataires (prestation de service, location, etc)
- 43 sociétés de production
- 4 chaînes de télévision
- 12 organismes de formation (établissements scolaires etc)

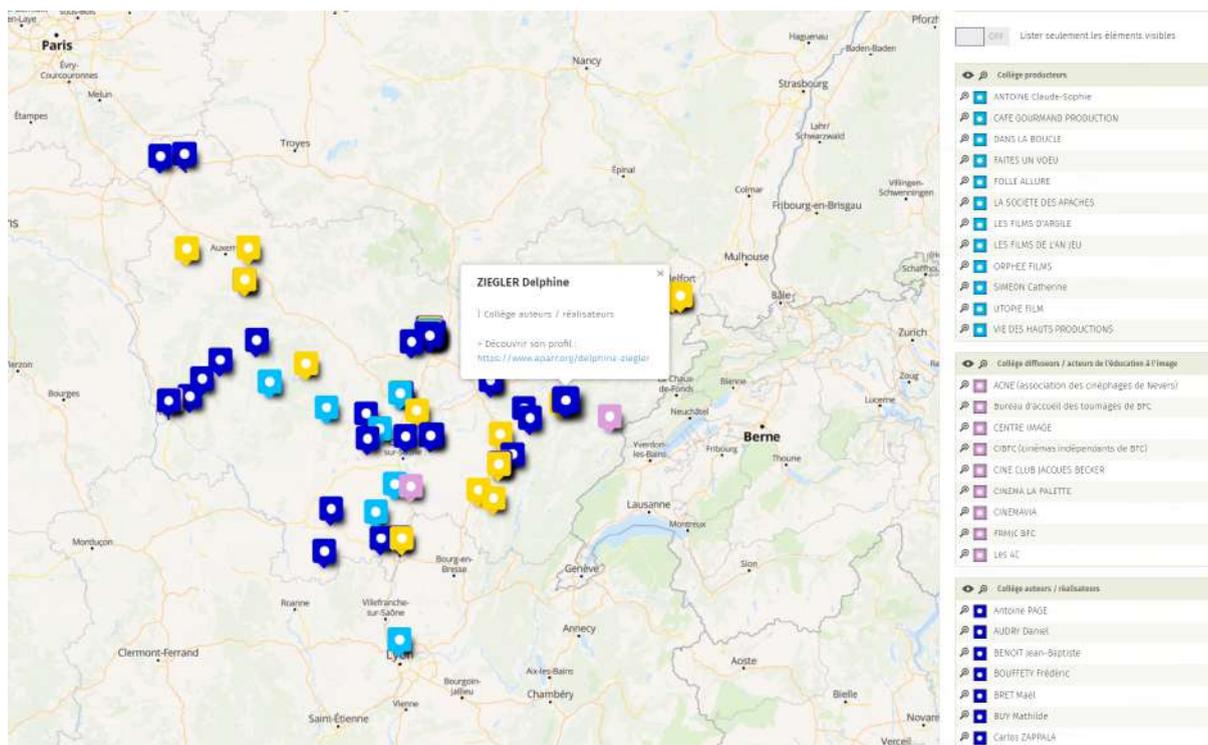
En 2023, nous avons poursuivi le travail de longue haleine autour de l'annuaire et de sa mise à jour par la suppression ponctuelle de fiches de professionnel.le.s ayant quitté la région, ou ayant changé d'activité. Nous avons lancé un questionnaire en début d'année afin de connaître les pratiques des professionnel.le.s, leur avis sur cet outil, et préfigurer plusieurs solutions pour le rendre plus pertinent. Les réponses collectées ont souligné l'attachement que les personnes avaient pour cet outil, même peu utilisé. Il a donc été décidé de le conserver, mais en effectuant une importante mise à jour.

En effet, à la fin d'année 2023, un mail a été envoyé à tous les inscrits les encourageant à mettre à jour leurs fiches, et prévenant de la suppression, début 2024, de toutes les fiches non mises à jour récemment. Ainsi, un important tri sera effectué en début d'année, pour supprimer les fiches obsolètes et permettre à l'annuaire de rester pertinent.

Une carte interactive - Nouveauté

Afin de valoriser nos adhérent.e.s, nous avons décidé de créer [une carte interactive](#), en ligne, référencant géographiquement chaque personne à jour de leur cotisation. Chaque adhérent.e présent.e sur cette carte a été répertorié.e en fonction du collège de métier auquel il appartient (producteurs ; diffuseurs / acteurs de l'éducation à l'image ; auteurs / réalisateurs ; techniciens et artistes interprètes). Comme le principe d'un calque, il est donc possible de consulter cette carte en choisissant de ne voir qu'un de ses quatre collèges.

Ainsi, il est possible de naviguer dans la région Bourgogne-Franche-Comté en ayant une vue panoramique sur ces personnes et structures adhérent.e.s à l'APARR et qui soutiennent la filière sur ce territoire. Chaque pastille présente correspond à un.e adhérent.e de cette année 2023, et si cette personne s'est préalablement créé une fiche dans l'annuaire des pros de notre site, un lien sera présent depuis sa pastille vers sa fiche de l'annuaire, permettant ainsi aux internautes d'avoir de plus amples informations sur les professionnel.le.s et d'entrer en contact librement avec eux/elles, s'ils le souhaitent.



L'annuaire des films

Notre travail de veille quant aux films tournés ou produits en région s'est poursuivi en 2023. Depuis 2019, les films de la pré-sélection pour *Docs ici, Courts là* sont systématiquement mis en ligne, ce qui représente une trentaine de films inscrits par an, dont une grande majorité par la chargée de diffusion de l'APARR. Le travail effectué fin 2019 sur le formulaire d'inscription d'un film à l'annuaire a permis de faciliter l'inscription d'un film par son ayant droit - chacun peut désormais inscrire lui-même, très facilement et en une seule connexion, son ou ses films.

Quand nous savons où les films sont disponibles, par exemple en DVD pour un usage familial, nous indiquons directement les lieux de prêt et quand il s'agit d'une demande pour une projection publique, nous mettons en lien le programmateur potentiel avec la société de production ou l'auteur.

Se pose évidemment la question de l'exhaustivité de cet outil, qui demanderait un travail de mise à jour constant. Et également de son utilisation par les visiteurs du site : c'est un travail d'archivage et de conservation de la mémoire filmique de la région considérable, mais peut-être sous-utilisé, une réflexion sur sa mise en valeur sera menée en 2024.

Les newsletters

Les newsletters sont toujours envoyées mensuellement, de préférence en début de mois. Elles reprennent les actualités en cours, à venir ou passées. La partie « Edito » est consacrée aux événements organisés par l'APARR mais également aux temps forts du réseau (actualités d'un réalisateur.ice, producteur.ice, partenaire, avant-première, formations, etc). La seconde partie "Actualités du réseau" met en avant les événements à venir présents sur l'agenda (formations, offres d'emploi, appel à films, etc.). Enfin, une dernière partie est consacrée à la mise en avant des professionnel.le.s nouvellement inscrits à l'annuaire avec un renvoi vers leur fiche.

D'autres envois ciblés sont également réalisés grâce à l'outil newsletter du site qui nous permet de créer différentes listes d'envoi. Nous l'utilisons notamment pour diffuser des informations spécifiques à des corps de métiers ou à nos adhérent.e.s, pour varier les informations et créer du contenu inédit en évitant la surcharge d'informations. Nous utilisons également l'envoi de « Newsflash » qui permettent de communiquer à nos adhérent.e.s et abonné.e.s du portail des informations urgentes ou rappeler la tenue de certains événements.

Cet outil de communication est le plus stratégique et efficace pour nous et nous permet de transmettre de manière privilégiée les informations à notre réseau. L'efficacité de ce médium de communication se traduit par un **taux d'ouverture moyen de 35,64% sur l'année 2023**. Un bon score lorsqu'on sait que le taux d'ouverture moyen des newsletters B2B est de 23% ; ce qui peut s'expliquer par une meilleure régularité des envois, qui conduit donc à la fidélisation des lecteurs.

En plus de cette newsletter générale, il existe également une « lettre aux adhérents » qui permet aux adhérent.e.s de recevoir des informations en "avant-première" (ateliers etc), de découvrir des compte-rendus professionnels, ou de recevoir les informations concernant la vie de l'association. Ces documents sont également disponibles au sein de l'espace adhérent, créé en 2020. Les envois de cette « lettre aux adhérents » se font rares depuis 2022 car nous sommes prioritairement passés par les listes de diffusion des collègues ; c'est cependant un outil intéressant pour mobiliser les adhérents autour de problématiques critiques. Nous nous questionnerons sur l'avenir de cet outil durant l'année 2024, pour peut-être privilégier un médium qui n'engorgerait pas les boîtes mails, comme un groupe whatsapp par exemple.

2- Les réseaux sociaux

FACEBOOK

La page Facebook de l'APARR est un outil indispensable au bon déroulement de nos actions de communication, et un relais d'informations réactif et interactif.

Elle permet, en outre, d'identifier des **personnes clés**, devenues des ressources pour la bonne diffusion de nos informations, et d'assurer un **lien direct** avec les personnes intéressées par nos activités.

Elle permet également de s'inscrire dans un réseau de structures semblables à la nôtre, et d'aller directement à la rencontre des utilisateur.ice.s de ce réseau social.

Statistiques de la Page

Le nombre de personnes s'abonnant à la page augmente chaque année, ainsi nous comptons **198 nouveaux abonnés** sur la période du 1er janvier au 11 décembre 2023, ce qui représente au total **1 637 abonnés sur la page**. L'augmentation du nombre d'abonnés traduit la nette tendance qu'ont nos adhérent.e.s à chercher des informations sur notre page Facebook, sans forcément passer par notre site, ou en utilisant ce réseau social comme passerelle.

La portée de la page, autrement dit le nombre de personnes pour lesquelles du contenu de notre page s'est affiché, est en hausse. Avec comme toujours, le creux de fréquentation remarqué habituellement durant l'été, et le pic de septembre, accentué par les Rencontres Régionales APARR'té ou en novembre avec le Parcours Nouveaux Talents au festival Entrevues. Durant cette année la page a eu une **couverture de 30 137 comptes** (nombre de personnes ayant eu connaissance de nos publications), un chiffre en augmentation de 30% par rapport à l'année précédente, ce qui est très satisfaisant et encourageant. Un **travail d'homogénéisation de l'image de l'association** a été réalisé sur l'année 2023, avec notamment l'intégration d'une nouvelle couleur, un jaune orangé, qui permet de venir égayer et dynamiser notre charte graphique et les différents visuels qui en découlent. Ce duo de couleurs permet de mieux nous identifier et ainsi augmenter notre visibilité.

Les publications avec la plus grande couverture au cours de cette année sont celles de la découverte de l'affiche pour la troisième édition des Rencontres APARR'té (couverture de 1900 personnes), celle du partage du pré-programme des Rencontres (couverture de 1709 personnes) et enfin la publication de l'appel à projets du Parcours Nouveaux Talents (couverture de 1328 personnes).

Groupe Facebook

Nous avons également un groupe de discussion sur Facebook, différent de la Page puisqu'il faut obligatoirement être un.e professionnel.le de la filière en région pour le rejoindre.

Ce groupe sert à **renforcer les liens** entre l'APARR et les professionnel.le.s et/ou adhérent.e.s, et constitue un espace de **discussion privilégié** pour que chacun puisse s'échanger conseils, idées, actualités etc.

Nous dénombrons ainsi **476 membres** dans ce groupe, chiffre qui ne cesse d'augmenter comme le montrent les statistiques fournies par Facebook (413 membres au 1er janvier 2021, 450 au 1er janvier 2022). Nous veillons, bien entendu, à ce que tous les membres soient des professionnel.le.s de la filière, et vérifions systématiquement les profils avant de valider - ou non - leurs demandes d'adhésion au groupe. Un court questionnaire est à remplir pour toute demande d'adhésion au groupe. Nous nous efforçons de publier de façon assez épisodique sur le groupe, afin de laisser les membres s'en emparer et l'animer par leurs propres publications et partages.

Les membres du groupe ont publié **333 fois** entre le 1er janvier et le 11 décembre 2023, contre **318 fois** sur l'année 2021. Un chiffre qui vient appuyer notre conviction quant à l'utilité de garder ce groupe de professionnel.le.s, de faire perdurer ce lien privilégié entre eux et nous. Les réactions sont d'ailleurs plus nombreuses sur les publications postées sur ce groupe que sur la page de l'APARR, puisque les membres sont alertés via une notification Facebook lorsqu'une information est postée. La visibilité et l'assimilation de l'information est donc maximisée par le fait que celle-ci vient directement à eux. Quant au contenu des publications, elles sont en général à visée informative : demande de conseils, de matériel, relais d'infos, informations pertinentes pour la filière, petites annonces, etc.

LE COMPTE INSTAGRAM

Un compte Instagram a été créé en début d'année 2020 afin de diversifier les plateformes sur lesquelles l'APARR est présente et ainsi s'adresser à nos membres et au grand public de la façon la plus complète possible. L'APARR (@aparr.bfc) comptabilise aujourd'hui **546 abonné.ee.s** au 11 décembre 2023 (contre 409 en 2021). Une forte augmentation qui s'explique par une alimentation plus régulière du compte, les nouvelles fonctionnalités développées par ce média social qui permet la création de contenus plus attractifs mais aussi par le fait qu'Instagram a su s'imposer face aux autres réseaux sociaux. Cette année, nous avons communiqué via **63 publications**, et de nombreuses stories qui ont permis de toucher **2 011 personnes au total**. Nous communiquons d'ailleurs de manière plus régulière via les stories qui permettent de mettre l'accent sur le côté événementiel de notre activité, la spontanéité et l'ajout de mentions de nos partenaires, de lieux, de personnes, etc. Mais une story est un contenu qui se consomme très rapidement et a vocation à disparaître après 24h. Alors, afin de garder une trace des stories nous paraissant importantes et représentatives de nos principales actions, nous avons créé des « stories à la une » ; sortes d'épingles permettant l'archivage de ces stories à notre profil et consultables à tout moment.

La publication qui remporte la couverture la plus haute en 2023 est la bande annonce de la troisième édition des Rencontres APARR'té. Cette publication a touché **651 personnes**. La publication avec laquelle les internautes ont le plus interagi (en aimant ou commentant), est celle de la présentation des quatre participant.e.s au Parcours Nouveaux Talents, avec **63 interactions** au total.

LE COMPTE LINKEDIN

En septembre 2021 a été créé un compte APARR sur LinkedIn. Ce média social, en pleine expansion est au top des réseaux sociaux les plus utilisés cette année et a la particularité d'être dédié aux professionnel.le.s afin qu'ils puissent se construire leurs propres réseaux, sphères de confiance au sein desquelles il est possible de partager des actualités sous diverses formes (texte, image, vidéo, graphiques...). L'APARR étant une association qui met elle aussi en réseau les professionnel.le.s du cinéma et de l'audiovisuel, il nous a donc paru très cohérent et intéressant de nous développer sur ce médium qui nous permet d'être visible auprès de personnes (réalisateur.rice.s, comédien.ne.s, exploitant.e.s de salle de cinéma, etc.) ou de structures (sociétés de production, collectifs, festivals, etc.).

Pour le moment le compte est **suivi par 98 personnes** (contre 50 en 2022), soit 48 nouveaux abonnés cette année, et on comptabilise 346 vues sur notre page. Développer une communauté sur ce réseau demande du temps - plus que pour une page Facebook - puisque LinkedIn tient à garantir la confiance et le respect entre ses utilisateur.rice.s : à la différence de Facebook ou Instagram, nous ne pouvons pas inviter quelqu'un à rejoindre notre réseau sans le connaître. Le fait que le nombre d'abonnés ait presque doublé en un an est très satisfaisant !

Au 11 décembre 2023, **41 articles** ont été partagés sur le compte, avec un total de **223 impressions**. Pour le moment nous y partageons principalement les actions que nous mettons en place et celles auxquelles nous sommes amenés à participer. Les deux publications ayant le mieux fonctionné cette année sont : celle sur l'annonce de l'avant-première du documentaire *Revoir l'ambassade, Chili 1973* réalisé par Thomas Lalire et Benoit Keller (749 impressions), et celle avec la bande annonce des Rencontres APARR'té d'Autun (486 vues).

3- Communication papier - Nouveauté

Le travail majeur concernant la communication pour cette année a été la **refonte du flyer de présentation de l'association**. En effet, la dernière version de celui-ci datait de 2019, il n'était plus représentatif des actions menées et n'était plus attractif, tant dans le fond que dans la forme. Pour ce faire, nous avons tout d'abord décidé de changer de format, en passant d'un A5 recto-verso à un A5 quatre pages, permettant d'inclure davantage de textes mais surtout d'images. Cela nous a aussi laissé de la place pour intégrer un QRcode sur le verso, avec un lien menant directement sur la page des adhésions sur notre site, ainsi les personnes souhaitant prendre leur adhésion par carte bancaire ont la possibilité de le faire rapidement et simplement en scannant notre flyer.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, la charte graphique de l'APARR fut agrémentée d'une nouvelle couleur, un jaune orangé, venant contraster avec le bleu utilisé jusqu'à maintenant. Cela permet d'ouvrir les possibilités dans la création graphique et ainsi d'appuyer notre visibilité au sein du réseau. La rédaction des nouveaux textes et le choix des photos de ce flyer se sont faits de manière collaborative, entre l'équipe salariée et un groupe de travail avec certains membres du conseil d'administration.



B/ Communication de *Docs ici, Courts là*

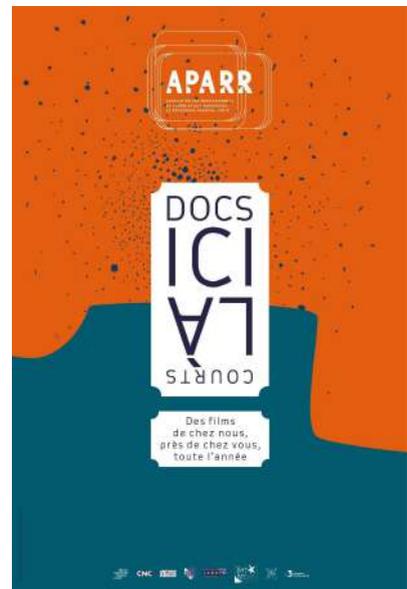
1- La communication papier

- Une **affiche *Docs ici, Courts là*** de format 40x60cm, dont le visuel est réalisé par la graphiste dijonnaise Anne Gautherot.
- Un **livret papier *Docs ici, Courts là***, présentant les nouveaux films ajoutés pendant l'année ainsi qu'une présentation générale du dispositif. **Tout comme pour l'année 2022**, le livret a été imprimé au format 12x17 au lieu de 10x15, ce qui nous permet de mettre davantage en avant les photographies tout en aérant davantage le contenu.

Pour 2023, nous avons gardé le même visuel que l'année passée en en changeant simplement les couleurs afin de sortir du rouge et du bleu qui arboraient jusqu'à présent notre charte graphique, en optant pour des couleurs plus tranchées, permettant d'apporter un coup de peps à notre identité visuelle. Il nous paraît important, pour ne pas dire essentiel, de faire évoluer les couleurs du livret afin d'éviter de potentielles confusions entre deux années et permettre de garder une certaine attractivité de manière à ce que *Docs ici, Courts là* continue à être identifiable auprès de notre réseau avec une identité dynamique renforcée. Pour l'année 2024, si le budget nous le permet, nous aimerions pouvoir penser à la création d'un nouveau visuel avec notre graphiste Anne Gautherot.

2- La communication numérique

- **La bande-annonce**, constituée d'extraits de films du catalogue, a été réalisée par Yannick Coutheron en 2021 et continue d'être transmise aux structures programmatrices afin qu'elles la diffusent en ouverture des séances. C'est une bande-annonce qui plaît vu l'enthousiasme qu'elle a suscité lors de son partage en septembre sur notre page Facebook, ainsi que sur les comptes Instagram et LinkedIn de l'APARR.



- La page **Facebook de Docs ici, Courts là** a été utilisée pour relayer l'information des séances, avec photos, extraits des films en ligne, etc. Depuis 2020, il y a eu un véritable travail de relais mené : actualité d'un réalisateur (nouveau film, par exemple) dont le film est présent dans *Docs ici, Courts là*, sélection d'un film du dispositif en festivals. Ainsi, la vie des films et des professionnel.le.s est de plus en plus mise en avant afin de les mettre en lumière et de prolonger le lien entre l'artiste et le public. Les programmeurs des films ont aussi communiqué par ce biais pour avertir les spectateurs des séances prévues. C'est également un moyen de revenir sur les séances publiques, notamment celles accompagnées par des invités.

Grâce à ce travail nous constatons également que le lien existant entre l'APARR et *Docs ici, Courts là* est maintenant plus clair aux yeux de notre réseau, notamment avec les partages communs de publications entre les pages Facebook de l'APARR et celle de *Docs ici, Courts là*.

> **En 2023 la page Facebook Docs ici, Courts là c'est :**

- **945 abonnés**
- **une couverture de 4 365 (nombre de comptes touchés par nos publications)**
- **385 interactions avec les publications**

De plus, le compte Instagram de l'APARR est animé régulièrement, couplé à la création d'un compte sur le réseau social LinkedIn. Grâce à ces outils, les actions et actualités marquantes de *Docs ici, Courts là* sont mises en lumière et gagnent en visibilité dans un rayon régional et national.

> **Exemples de publications sur les réseaux :**



Publication d'annonce des nouveaux films intégrant le dispositif en 2023, en reprenant les couleurs et une partie du visuel.



Publication présentant les séances à venir en fonction du mois et du département .

- **Le site www.aparr.org** : sur le site sont relayées des informations concernant les films proposés dans *Docs ici, Courts là* ; des sélections en festivals, l'actualité d'un réalisateur, la promotion d'une nouvelle création d'un réalisateur ou producteur dont un film est proposé dans *Docs ici, Courts là*. Comme pour les deux années précédentes, les films de la pré-sélection de *Docs ici, Courts là* 2024, ont rejoint l'annuaire des films ; un outil développé sur le site de l'APARR qui permet de donner de la visibilité aux œuvres régionales ainsi qu'à leurs auteurs.

- Une **newsletter est envoyée de manière mensuelle** aux inscrits à *Docs ici, Courts là*, afin de mettre en lumière le dispositif, ses films et les diverses actualités qui y sont liées. Les informations sont organisées de la manière suivante : nous commençons par notre actualité (les prochains événements, les séances à venir...), vient ensuite la partie “Agenda” qui regroupe l’actualité de nos partenaires pour terminer avec “Retour sur” qui nous permet de parler d’événements que nous avons organisés ou auxquels nous avons participé en agrémentant de photos ou vidéos.

Elle est envoyée chaque début de mois à **338 inscrits**. La newsletter jouit d’un taux d’ouverture moyen de 26%, ce qui est tout à fait honorable.

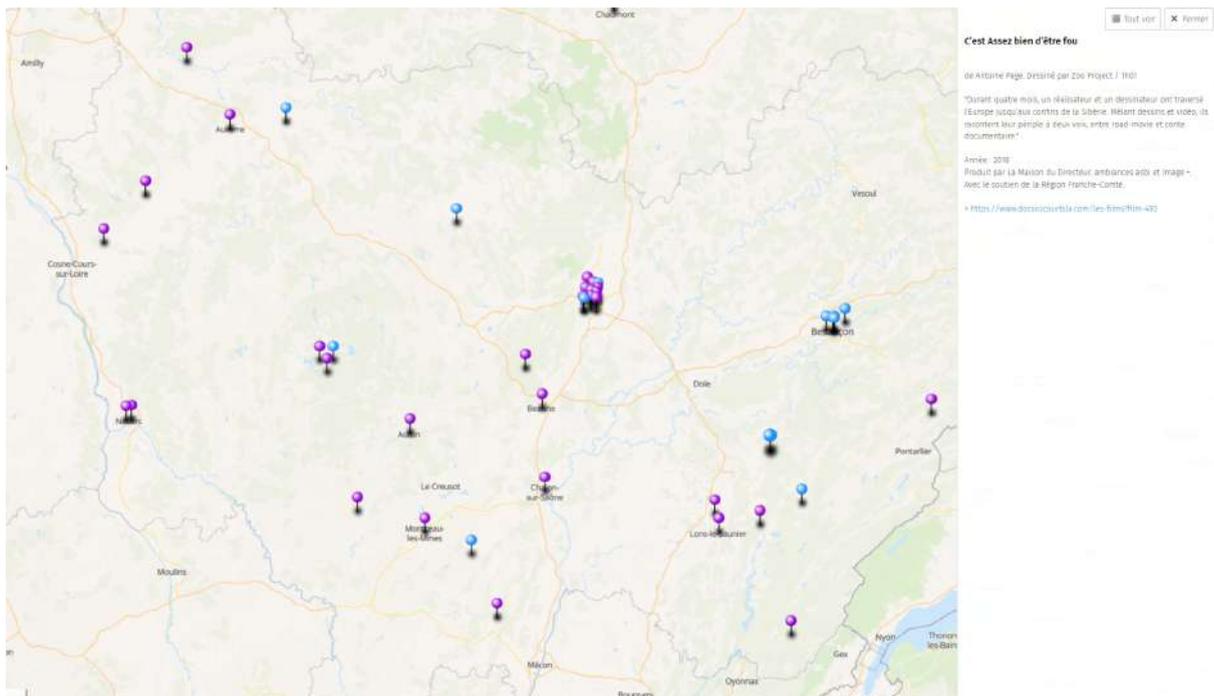
> **Quelques captures d’écran illustrant la composition de la newsletter**



- **Fiche thématiques des films** : existant depuis 2020, nous avons réalisé cette année un travail de mise à jour du document pour le rendre plus lisible et en y ajoutant de nouvelles catégories plus cohérentes et représentatives de l’état actuel de notre catalogue. Ce document est disponible sur notre site internet, et a pour but de faciliter la recherche des programmeurs en classant les films selon une ou plusieurs thématiques.

- **Carte des lieux de tournages - Nouveauté :**

En partenariat avec le Bureau d’accueil des tournages de BFC, nous avons commencé à mettre en place une carte interactive des lieux de tournages, dans la région Bourgogne-Franche-Comté, des films concernés ayant rejoint notre catalogue depuis 2020. A terme, cette carte a pour vocation d’être consultable par tous depuis notre site. Cependant, après réflexion, nous souhaitons élargir les segments de cette carte, de sorte à ce qu’elle ne soit plus seulement représentative des lieux de tournages mais aussi du lien qu’un film a avec la région BFC, et qui justifie son intégration au dispositif. Cela se fera donc durant 2024, et nous pourrons en finalité avoir une vision panoramique des liens qu’entretient chaque film, ayant rejoint le catalogue depuis 2020, avec la région BFC (production régionale, réalisateur.ice en région, tournage...). De plus, il sera possible d’avoir le détail de chaque film ainsi qu’un lien vers sa bande annonce en cliquant sur les pastilles, rendant la navigation interactive ce qui, on l’espère, encouragera les personnes à programmer ces Œuvres.



Première version de la carte, en 2023.

C/ Communication du Parcours Nouveaux Talents

La communication pour le Parcours Nouveaux Talents s'axe sur deux temps : l'appel à candidatures et le Parcours une fois les participant.e.s retenu.e.s.

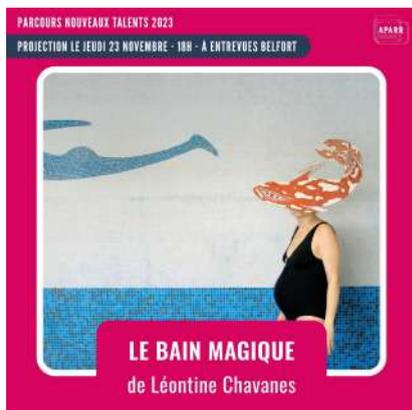
1- L'appel à candidatures

- Création et impression de flyers format A5, détaillant l'appel à projet. Ils ont été diffusés grâce à un envoi en nombre dans une centaine de lieux en région et au national (bibliothèques, structures culturelles, écoles post-bac spécialisées dans le cinéma, cinémas de la région...).
- Partage d'une publication sur la page Facebook Parcours Nouveaux Talents et le compte Instagram de l'APARR. Publication que nous avons boostée (diffusion plus large mais payante), ce qui lui a permis de toucher **8 348 personnes** ! Le visuel de la publication était une déclinaison du flyer.



2- Le Parcours Nouveaux Talents

- Création de visuels pour présenter individuellement chaque participant.e retenu.e pour participer au Parcours, ainsi que leur film. Cela nous paraît important de mettre en valeur ces jeunes cinéastes et de les faire connaître à notre réseau. Ci-dessous, exemple de deux publications dédiées à la présentation de Léontine Chavanes et de son film. Tous.tes les participant.e.s à cette édition du Parcours sont également présentés [sur une page dédiée de notre site internet](#).



- A l'image de l'année passée, le festival Entrevues a organisé, pour son édition 2023, une "journée région" avec : une séance de courts métrages ayant un lien avec la région, la séance "Parcours Nouveaux Talents" et l'avant-première du film *L'Homme d'argile* d'Anais Tellenne (soutenu par la Région Bourgogne-Franche-Comté et accueilli par le Bureau d'accueil des Tournages Bourgogne Franche Comté).

Nous avons donc, d'un commun accord avec le festival, décidé de créer [un flyer pour valoriser cette journée "région"](#) à la place du flyer que nous éditons habituellement centré uniquement sur la séance "Parcours Nouveaux Talents". Ce flyer a ensuite été distribué dans les sacs des festivaliers et mis à disposition dans le cinéma. Nous avons constaté que les festivaliers consultaient et gardaient avec eux le flyer, ce qui nous fait penser que cette action de communication est plutôt réussie. Pour s'adapter aux formats des réseaux sociaux, nous avons décliné le flyer en visuels accompagnant une publication sur les pages Facebook et Instagram de l'APARR, exemple ci-dessous.





- Durant le Parcours, plusieurs publications ont été faites sur la page Facebook Parcours Nouveaux Talents et Instagram de l'APARR pour en partager les temps forts mais aussi des stories pour diffuser de manière plus instantanée les rencontres et moments de vie qui font de ce Parcours une belle aventure humaine.

3- Nouvelle identité

Cette année 2023 marque aussi un tournant dans ce dispositif puisque que nous avons pris la décision de lui choisir un nouveau nom et une nouvelle identité. En effet, il n'était pas clair d'avoir une opération "Talent en courts" dans laquelle s'imbriquait le "Parcours Nouveaux Talents". Afin d'éviter toute confusion nous avons pris collectivement la décision de garder la dénomination "Parcours Nouveaux Talents" pour l'intégralité de l'action (parcours en festival et temps de résidence).

Pour accompagner ce changement, mais aussi dans le but de développer davantage l'image du dispositif et d'accroître sa visibilité, une nouvelle identité graphique a vu le jour. Cela comprend la création d'un nouveau logo et d'une palette de trois couleurs (rose framboise, blanc et le jaune moutarde de l'APARR, faisant le lien entre les deux entités).



En conclusion

Même si les outils et le travail de communication restent les mêmes, ils demandent un travail constant de mise à jour, d'amélioration (en modernisant les textes et les graphismes par exemple) pour affiner les stratégies en fonction des besoins et attentes...

Cette année 2023 a vu se poursuivre le développement de la visibilité de l'APARR sur les réseaux sociaux et l'alimentation du portail en tant que réel outil ressource. L'APARR a su s'adapter à la tendance actuelle, mais surtout, à la demande de nos adhérent.e.s, qui apprécient de plus en plus de recevoir nos informations directement. Cette réactivité sur le web nous permet d'être identifiés et de nous ancrer dans un réseau institutionnel à la fois régional et national.

ATELIERS ET RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Objectifs

Depuis 2014, l'APARR met en place des **ateliers pour les professionnel.le.s de Bourgogne-Franche-Comté**, avec l'intervention d'un expert sur chacune des thématiques abordées.

Leurs objectifs sont les suivants :

- Renforcer les compétences et capacités d'innovation des professionnel.le.s ;
- Développer les liens, la circulation d'informations, les opportunités d'entraide, d'échanges, de prêt de matériel et de collaborations entre les professionnel.le.s ;
- Stimuler le partage d'expériences et profiter des bonnes pratiques de ses pairs et des moyens de surmonter leurs difficultés ;
- Répondre de manière collective aux problématiques liées aux mutations du secteur ;
- Dynamiser l'emploi de la filière.

Les thématiques abordées lors des ateliers ont concerné tour à tour **plusieurs maillons de la chaîne** : auteur.rice.s, réalisateur.rice.s, producteur.rice.s, comédien.ne.s, prestataires.

Les ateliers sont le moyen de faire naître une **dynamique collective** d'entraide et d'échanges. En effet, si l'apport de l'animateur de l'atelier est essentiel, les conseils que se prodiguent les professionnels entre eux sont aussi précieux.

Les ateliers ont aussi pour but de permettre à l'APARR de connaître davantage le réseau des professionnel.le.s, leurs projets en cours et les difficultés auxquelles ils font face ; être au plus près du terrain pour répondre au mieux à leurs besoins et mener notre mission de renforcement de la filière.

Depuis 2018, **les ateliers sont complétés par l'organisation de rencontres professionnelles**, sur un modèle plus souple que les ateliers, et qui permettent d'apporter aux membres du réseau des informations précises sur certains aspects du financement, de la diffusion, de l'organisation de la filière, etc. en les mettant au contact d'institutions et de professionnel.le.s issus d'autres régions.

Si ces rencontres ont des succès divers en matière de fréquentation, les opportunités de partenariat et les retours très positifs que nous en font les membres du réseau nous encouragent à poursuivre dans cette voie pour 2024.

Les ateliers, comme les rencontres professionnelles, sont aussi un moyen pour l'APARR de **renforcer son réseau national, de nouer des contacts privilégiés avec des professionnel.le.s d'autres régions**, et de pouvoir ainsi à terme faire profiter les professionnel.le.s régionaux de ces liens tissés au fil du temps. Ces partages d'expériences de professionnel.le.s reconnu.e.s au niveau national sont enrichissants et stimulants pour nos acteurs régionaux, d'autant que les intervenant.e.s qui acceptent de livrer leurs parcours et leurs expériences plus ou moins heureuses le font toujours avec générosité, encourageant les hésitants à se lancer, à avoir de l'ambition.

Thématiques abordées lors des ateliers

Chaque atelier est composé de :

- > l'intervention d'un **expert** (théorie et études de cas concrets) sur une thématique ;
un temps d'échange formel sur les projets des participants (réponse de l'expert aux besoins exprimés) ;
- > **un temps d'échange informel** entre les participants et l'intervenant.

Thème	Intervenant	Public visé
La commande de projecteurs à distance	Renaud Garnier	Réalisateurs, techniciens image
La self tape	Coralie Amédéo	comédiens
Le pitch	Sophie Pincemaille et Martin Sauvageot	Auteurs-réalisateurs

A noter, les modalités de l'atelier Pitch étaient particulières, elles sont détaillées ci-après.

Participants aux ateliers

Thématique	Lieu de l'atelier	Date	Participants
La commande de projecteurs à distance	Constance Production Chalon-sur-Saône (71)	1e mars 2023	6
La self tape	HôpHopHop Besançon (25)	30 novembre 2023	5
Le pitch	Visio et Ouroux en Morvan (58)	Juillet 2023	7

→ **Nombre des participants**

A l'exception de l'atelier pitch où seuls les candidats retenus pour la session de Pitch devant des producteurs ont pu participer à l'atelier, ont été conviés aux autres ateliers les membres inscrits sur le Portail et d'autres professionnel.le.s repérés ailleurs, qu'ils soient adhérents ou non à l'association. Ainsi, pour l'atelier sur la commande de projecteurs à distance, nous avons fait un mailing à toutes les structures d'audiovisuel spécialisées dans la communication événementielle qui ne sont pas forcément dans nos réseaux.

Les jauges des ateliers sont variables et adaptées à la fois à la thématique proposée et au lieu d'accueil. Elles sont restreintes **pour assurer le confort des interventions et laisser place à la discussion** de l'ensemble des participant.e.s.

Le nombre total de participant.e.s est de 18, soit exactement identique à 2022.

Intervenants

Les intervenants choisis sont souvent identifiés grâce à des recommandations, ce sont des professionnels reconnus qui ont de l'expérience dans des interventions de formation et qui font preuve de pédagogie. Le caractère pratique des ateliers avec études de cas concrets est très apprécié par les participants.

La commande de projecteurs à distance

Cet atelier a été mené en partenariat avec le festival Chefs Op' en lumière de Chalon-sur-Saône et nous avons bénéficié d'un partenariat technique avec K5600, LCA et TranspaLux qui nous ont prêté du matériel. Le reste du matériel a été loué et coordonné par Didier Rolot qui s'est beaucoup investi dans cet atelier. L'idée de l'atelier était de faire un focus sur les projecteurs intelligents, l'application Luminair et les protocoles de commandes sans fil - en clair, comment commander les projecteurs à distance ? Cet atelier a été conçu pour répondre aux besoins de réalisateur.trice.s qui travailleraient en toute petite équipe comme à des équipes plus étoffées avec un chef électricien par exemple. Ces dispositifs sont très adaptables ce qui les rend intéressants y compris sur un tournage de documentaire en équipe réduite.

RENAUD GARNIER

Renaud Garnier est chef électricien et directeur de la photographie. Diplômé de l'École les Arts Filmiques de Nantes, depuis 1999 il fait ses armes en tant qu'électricien puis chef électricien sur de nombreux courts métrages, longs métrages et téléfilms. Il a notamment collaboré avec Cédric Klapisch, Pierre Salvadori, Rémi Bezançon ou encore Raphaël Jacoulot et a fondé le forum des électros.

La self tape

Cet atelier avait déjà été programmé puis annulé à deux reprises, la première fois en raison d'un trop grand nombre de désistements et la seconde pour raisons personnelles de l'intervenante suite au début de la guerre en Ukraine. Il était donc attendu et un sondage avait été réalisé plusieurs mois en amont pour trouver une date qui convienne à tous les intéressés.

L'envoi de self-tape représente une vraie opportunité pour nos comédien.ne.s régionaux qui évitent des frais de déplacements qui les désavantagent nécessairement par rapport à leurs collègues

parisiens. Pour tirer parti de cette opportunité, il convient de savoir comment mettre toutes les chances de son côté afin d'avoir une tape efficace et convaincante.

CORALIE AMEDEO

Directrice de casting pour le cinéma et la télévision, Coralie Amédéo débute son activité à Marseille. Depuis elle continue de temps en temps à travailler dans sa ville natale mais travaille principalement à Paris, en France ou à l'étranger. Très tôt, elle pratique le théâtre, multiplie les stages de "jeu", de direction d'acteurs, notamment aux Ateliers du Cinéma de Marseille. Après son bac, et en même temps qu'une licence d'études cinématographiques à la faculté d'Aix en Provence, elle commence rapidement à travailler comme assistante à la mise en scène sur des courts, moyens et long métrages. Formée sur le tas, elle évolue vers le poste de seconde puis première assistante réalisateur sur divers projets télévisuels et cinématographiques. Ce poste la dirige naturellement vers la direction de casting qui la conforte dans son envie de travailler en rapport avec les comédiens et la direction d'acteurs. Directrice de casting depuis 25 ans, elle collabore ou a collaboré avec des réalisateurs et réalisatrices tel(le)s que Julie Gavras, Stéphane Brizé, Jacques Doillon, Alain Chabat, Xavier Giannoli, Philippe Lioret, Jean-Marie Poiré, Fabrice Eboué, Alain Guiraudie, Franck Dubosc, Karim Dridi, Eric Rochant, Pierre Richard, Mehdi Charef, Pierre-François Martin-Laval, Alexandra Lamy, Cédric Jimenez, Philippe Carrese, Eric Cantona, Thomas Gilou, Yves Boisset, François Favrat, Philomène Esposito, Olivier Langlois, Claire Devers, Philippe Dajoux, Alain Corneau, Stéphane Kappès, Luc Béraud, Charlotte Brandstrom, Daniel Auteuil, Simon Astier, Raphaël Frydman, Jérôme Enrico, Sylvain Monod, Emmanuel Hamon, Alanté Kavaité, Adrian Garcia, Maxime Govare, Cédric Le Gallo, Nicolas Benamou. Elle anime aussi fréquemment des ateliers pour les comédien.ne.s et travaille de temps en temps que coach d'acteurs.

Le pitch

Cet atelier d'accompagnement personnalisé nous a été proposé par Sophie Pincemaille et Martin Sauvageot (tous deux membres du CA de l'APARR) après avoir constaté qu'en 2022, les pitcheurs auraient clairement gagné à avoir un accompagnement pour les préparer au mieux à l'exercice du pitch. Cela était d'autant plus flagrant que les participants au Parcours Nouveaux Talents, qui avaient eu l'occasion de travailler leur pitch en résidence, avaient des facilités par rapport aux autres pitcheurs. Sophie et Martin ont donc proposé aux 7 candidats retenus (6 projets dont un duo de co-réalisatrices) une demi journée de travail de préparation à distance (en visio) afin de leur dispenser méthode et conseil pour réussir au mieux l'exercice. Les participants ont ensuite rédigé ou filmé leur pitch qu'ils ont transmis à Sophie et Martin afin d'avoir un retour détaillé et pouvoir affiner leur préparation et s'entraîner au mieux.

SOPHIE PINCEMAILLE

Formée au CNSAD, elle est metteuse en scène au théâtre, comédienne au cinéma, à la télévision et à la radio. Elle a notamment travaillé avec Xavier Legrand, Lucas Belvaux, Yves Angelo, Marc Dugain, Bitton et Munz, Philippe Adrien, Hélène Vincent... Elle écrit aussi comme scénariste ou pour le théâtre.

Dans un esprit tourné vers la diversité, elle ne s'attache à aucun genre particulier, ainsi elle a écrit et mis en scène du One man show, monté du Jean Genet et joué du Copi. Cependant, elle ne cache pas un petit faible pour 1- l'humour, 2- la cruauté, 3- les contradictions de la psychologie humaine, 4- la juxtaposition des genres.

MARTIN SAUVAGEOT

Après un diplôme de psychomotricité en 84, puis dix ans dans une galerie de Saint-Germain-des-Prés et pas mal de nuits derrière les platines, c'est au passage de l'an 2000 qu'il découvre un tout nouveau territoire de création, le scénario. Une révélation.

Il visite d'abord les terres industrielles de la TV, en binôme ou en atelier pour des séries (Vénus & Apollon, Cœur Océan, Fortunes, Talon Aiguille et Bottes de paille...), ou des unitaires. C'est aussi en binôme qu'il prend la fonction de directeur littéraire chez Seconde Chance (avec Marco Rivard) ou La Vie Devant Soi (Avec Sophie Pincemaille).

Il ne se prive pas d'incursions de plus en plus longues dans les espaces cinématographiques. En fiction aux côtés de Galaad Hemsji, Martin Geisler, Charlotte Junière, ou en documentaire avec Tony Quéméré. Parler du réel et le rendre narratif est une question qui l'a toujours passionné. S'adapter à l'univers du réalisateur est sa fierté.

Depuis 2013, il anime l'atelier long d'écriture de court métrage pour Séquence 7, et ponctuellement des ateliers auprès de scolaires et étudiants, du lycée au CEEA. Il accompagne aussi beaucoup d'écritures individuelles de courts, longs, ou d'autres...

Le pays des histoires est son territoire préféré.

Les rencontres professionnelles

Organisées en complément des ateliers, sous une forme moins participative mais visant également à augmenter les connaissances et compétences des participant.e.s, plusieurs rencontres professionnelles ont été mises en place en 2023. Elles sont souvent adossées à des événements cinéma régionaux ou nationaux, afin de profiter de la présence de professionnel.le.s lors de ces temps forts, et organisées en partenariat avec d'autres structures de la région. L'accès à ces rencontres est gratuit et ouvert à toutes et tous : adhérent.e.s comme non-adhérent.e.s.

La Fabrique d'un film #3, le dossier de production - jeudi 12 octobre, Cinéma La Palette à

Tournus : à partir de deux études de cas (une fiction : *Gamineries* de Mikaël Gaudin ; et un documentaire : *Si tu es un homme* de Simon Panay), cette journée a permis de se pencher sur le dossier de production de chaque film, qui a bien sûr évolué au fur et à mesure de son parcours. La journée s'est terminée par une séance publique de *Yohen, l'univers dans un bol*, documentaire de Yannick Coutheron, organisée dans le cadre du festival Effervescence et suivie d'une rencontre avec le réalisateur.

A noter, pour des raisons budgétaires, nous n'avons pas pu organiser une seconde journée "La Fabrique d'un film" comme cela était prévu en 2023.

Speed meeting techniciens / – 28 février, en partenariat avec le festival Chefs Op' en lumière et le

BAT BFC : demi-journée de « speed-meeting » entre réalisateur.rice.s, producteur.rice.s et technicien.ne.s de la région. Ces rendez-vous ont permis aux techniciens régionaux de rencontrer des réalisateurs ou des producteurs et de leur présenter leur parcours, leurs projets. L'idée étant de favoriser la rencontre humaine, au-delà de l'envoi d'un CV. La session a réuni 9 producteurs/réalisateurs qui ont rencontré 18 techniciens régionaux.

Journée éducation aux images – 16 mars, au Kursaal à Besançon : sous l’impulsion du Pôle régional d’éducation et en partenariat avec le festival Diversité. Au programme de la journée : speed meeting professionnel pour rencontrer des structures porteuses d’actions d’éducation à l’image. Structures et intervenant.e.s avaient 15 min pour se présenter les uns aux autres, et parler des actions menées ou imaginables. Cette session a rassemblé 7 représentant.e.s de structures et 11 intervenant.e.s. Ensuite, la réalisatrice Myleine Guiard Schmid a présenté un film d’animation documentaire, *Autobiographies contrastées*, réalisé lors d’un atelier donné par la réalisatrice en 2018 au collège de Lormes (58), en partenariat avec l’association «ARCADE Design à la campagne», projection suivie par un partage d’expériences. Enfin, un atelier «42 femmes & bien plus !» a été proposé par Passeurs d’images Bourgogne-Franche-Comté, animé par Floriane Davin, créatrice du jeu et coordinatrice du dispositif «Passeurs d’images» en Bourgogne-Franche-Comté. L’atelier consistait en une découverte du jeu de 7 familles réunissant 42 figures féminines de l’histoire du cinéma, en 11 métiers, sur les 5 continents, illustré par 7 femmes. La journée s’est terminée par la projection de deux films qui proposent une plongée dans les luttes féministes des années 1970 et actuelles, de l’intime au politique : *Histoires d’entrejambes* de Myleine Guiard-Schmid et *Le jour où j’ai découvert que Jane Fonda était brune* d’Anna Salzberg, dans le cadre du festival Diversité ; la projection était suivie d’une rencontre avec les réalisatrices.

Session de pitch lors de Partie(s) de campagne - samedi 22 juillet, Ouroux-en-Morvan : nous avons réitéré l’organisation de cette session de pitch en partenariat avec Sceni Qua Non. Un appel à projets a été lancé au mois de mai, concernant uniquement les auteur.rice.s-réalisateur.rice.s de la région ou bien ayant un lien fort avec la Bourgogne-Franche-Comté.

Nous avons reçu 16 projets (soit deux fois plus que l’an passé), dont 6 ont été sélectionnés par un jury composé de Lucile Foujanet, responsable exploitation de Sceni Qua Non, Amandine Thévenin, chargée de mission cinéma de la Région Bourgogne-Franche-Comté, et Lauriane Jussiau, chargée de mission à l’APARR : il s’agit des projets portés par Anaïs Kromicheff, Sarah Fromentarius et Amalia Sanchez, Medhi Brahamd, Lucas Pomorski, Willy Orr et enfin Paul Veloso.

A noter, pour ces pitches, étaient sélectionnés “d’office” les 2 projets des 3 participants du Parcours Nouveaux Talents 2023 : Gautier Paille et Louis Husson, ainsi que Lisa Morel (cf bilan Talents en court).

Pour les producteur.rice.s, un panel a été construit entre invité du festival (Julien Rocher de la société Takami) et producteur.rice.s de notre région (Lucas Goussot, Folle Allure ; Sylvie Gautier, Pop Films et Thierry Barrier, Les Films de l’An Jeu). Le déjeuner qui a suivi la session de pitch a permis de créer des liens supplémentaires lors d’un temps informel.

Les Jeudis de l’écriture - 6 sessions : 12 janvier, 2 mars, 20 avril, 8 juin, 14 septembre, et 8 novembre, en visioconférence : des rendez-vous mis en place lors des confinements de l’année 2020, et poursuivis en 2023. Ouverts aux auteur.rice.s-réalisateur.rice.s, les Jeudis de l’écriture sont un moyen de partager ses projets de films avec d’autres professionnel.le.s, afin de recueillir des regards extérieurs et néanmoins bienveillants et de pouvoir bénéficier des conseils de ses pairs. Ces rendez-vous rassemblent entre 3 et 8 personnes, portant chacune un projet ou venant en simple participant. Tous les types de projets sont acceptés : fiction, documentaire, court, long, série, magazine, podcast, etc. à tous les stades d’écriture. Ces réunions sont animées par une salariée de l’association, afin de faire simplement circuler la parole. Elles permettent en outre aux auteur.rice.s de la région, même très distants géographiquement, de se connaître, de s’entraider, et de faire réseau. Certains auteurs viennent de façon récurrente et des boucles de mails sont souvent créées pour donner suite aux échanges et suivre les projets. Cette année, les différentes sessions ont réuni 32 auteur.rice.s. A noter, l’APARR a été sollicitée à plusieurs reprises par des auteur.rice.s hors région

qui souhaitent participer à ces rendez-vous, qui sont très attractifs, d'autant qu'ils servent autant à des auteurs expérimentés qu'à des professionnels plus débutants. C'est donc un vrai lieu de transmission qui permet aux plus aguerris de tester leurs scénarios sur la jeune génération.

Conférence sur l'intelligence artificielle - vendredi 10 novembre, aux ateliers du Cinéma de Beaune : animée par Johel Miteran, la conférence sur l'intelligence artificielle dans la production audiovisuelle consistait en une introduction à l'IA pour se faire une opinion à partir de quelques connaissances techniques, mesurer les risques de mauvais (et de bons!) usages de l'IA en connaissance de cause et évaluer le potentiel créatif d'outils basés sur l'IA pour la production audiovisuelle. Cette conférence a accueilli 7 participants.

Les rencontres organisées par nos partenaires

Outre ces temps organisés par nos soins, nous nous joignons volontiers aux événements organisés par d'autres structures, afin de mutualiser et croiser nos publics, de proposer des rencontres plus régulières, et dans des territoires variés.

Ainsi, nous avons pu être partenaires des événements suivants :

Festival Tremplin - vendredi 17 juin, L'Espace, Besançon : nous étions déjà partenaires des éditions précédentes de ce festival dédié à la jeune création cinéma. L'APARR a été sollicitée afin d'organiser et animer une masterclass avec Andréa Lejault autour de ses films et de son parcours, prenant appui sur de nombreux extraits de ses différents films, puis la projection intégrale du film *Tiéquar* commentée par la réalisatrice. Ont été abordés le parcours de la réalisatrice, les conditions de production de *Tiéquar*, ainsi que certaines thématiques récurrentes dans ses films : se faire submerger par les images, des personnages en butte à un manque qui les empêche d'avancer, l'influence du fantastique ; mais aussi certains points techniques, comme l'utilisation de la lumière et le travail du son. Cette masterclass, animée par une salariée, a réuni une cinquantaine de personnes.

Forum Entreprendre dans la culture - mardi 14 novembre, La Vapeur à Dijon : La Coursive a organisé la 9e édition du forum Entreprendre dans la Culture en Bourgogne-Franche-Comté. Cette année encore, un atelier spécifique à la filière audiovisuelle et cinéma a été confié à l'APARR qui a par ailleurs participé à la construction de la programmation globale de cette journée. La thématique générale étant « les transitions », l'APARR a imaginé un atelier autour de la présentation du Carbon'Clap. La formatrice Ecoprod Lucie Trémolières a présenté cet outil qui permet de faire le bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) émises par une œuvre audiovisuelle, cinématographique ou publicitaire. Il permet d'évaluer l'empreinte carbone liée à la production de l'œuvre et d'identifier les postes les plus émetteurs : déplacements, décors, énergie,... Grâce à une meilleure compréhension de l'impact environnemental de la production, il est possible d'orienter les choix et stratégies pour éviter et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Dans un second temps, Michel Ottenwelter de l'AFDAS a fait un focus sur l'offre de services Transition Ecologique de l'Afdas, destinée aux entreprises, et construite en 3 axes : Sensibiliser pour découvrir les enjeux de la transition écologique et créer l'appétence pour se former ; former pour professionnaliser l'ensemble des salariés grâce à des méthodes et outils ciblés ; accompagner pour doter son entreprise d'un plan d'actions en faveur de la transition écologique.

26 personnes ont assisté à l'atelier.

NB : nous avons proposé d'organiser la première journée de formation du cycle d'Ecoprod sur la transition écologique de l'audiovisuel au lendemain de cet atelier mais cette session a dû être annulée faute d'un nombre suffisant de participants.

Par ailleurs, nous sommes régulièrement sollicités pour conseiller des intervenants ou apporter nos avis sur des temps d'action ou de formation de nos partenaires qui peuvent concerner notre filière et nos adhérents. Ainsi, Culture Action, La Coursive ou encore l'Artdam font appel à l'expertise de l'APARR à ce sujet. Et nous nous faisons évidemment relais de ces propositions auprès de nos adhérents.

Ainsi, les ateliers et rencontres professionnelles apparaissent comme autant d'occasions de mieux connaître les professionnel.le.s de notre réseau, de les aider à échanger, se nourrir des expériences des uns et des autres, et, parfois, d'initier de futures collaborations.

PROMOTION ET DIFFUSION DES ŒUVRES EN LIEN AVEC LA RÉGION

DU 01 JANVIER AU 05 DÉCEMBRE 2023

Ce bilan fait état des projections organisées dans le cadre de l'opération *Docs ici, Courts là*, du 1^{er} janvier au 05 décembre 2023 et de la diffusion des œuvres en lien avec la Région sur le territoire.

DOCS ICI, COURTS LÀ : EN QUELQUES CHIFFRES

• La sélection des films pour *Docs ici, Courts là*

En 2023, le jury a choisi 12 films pour intégrer l'édition 2024 de *Docs ici, Courts là*.

La composition des deux jurys et le détail des films sélectionnés sont indiqués dans le document « Projet 2024 ».

• Les structures programmatrices

Au 1er décembre 2023, on compte 424 structures inscrites au dispositif.

Du 1er janvier au 5 décembre 2023, **19 structures se sont inscrites** à *Docs ici, Courts là*.

Parmi les nouvelles structures inscrites :

- **5 structures à vocation sanitaire et sociale**
- **2 structures scolaires / éducatives,**
- **11 associations / établissements culturels**
- **1 collectivité territoriale**

Le nombre de nouvelles inscriptions reste stable pour 2023, avec cinq structures implantées dans l'Yonne. En effet, nous avons remarqué que peu de structures du département étaient inscrites à *Docs ici, Courts là* et nous souhaitons pour cette année nous faire davantage connaître sur ce territoire. Bien que ce chiffre reste assez faible, cela représente un quart de ces nouvelles structures. En termes de répartition, le nombre d'inscriptions d'établissements scolaires est en baisse, mais nous notons une augmentation du nombre de structures culturelles.

Au 5 décembre 2023, 26 structures ont adhéré à l'APARR, en tant que « membre utilisateur de *Docs ici, Courts là* ». Pour rappel, cette adhésion avait été votée lors de l'Assemblée générale de l'APARR en 2019, pour impliquer encore davantage les structures programmant avec le dispositif et permettre à l'association d'assurer des rencontres supplémentaires entre les professionnels de la filière et les spectateurs. Le nombre d'adhésions est donc constant par rapport à 2022.

En 2023, 29 séances publiques et 41 séances non publiques ont été organisées. Le nombre de séances est en baisse pour cette année mais nous pouvons expliquer cette tendance par des cycles de programmations moins importants. En effet en 2022, une maison de retraite avait programmé un film par jour pendant le mois de juillet et nous avons collaboré avec l'Université Lettres de Dijon dans le cadre d'un colloque organisé par le laboratoire Cimeos qui avait proposé six séances par jour sur deux jours de manifestation. En revanche, le nombre de séances accompagnées reste stable avec 27

séances proposées (29 en 2022) pour 29 invités. Comme l'année dernière, la part de séances accompagnées reste plus importante dans le cadre de séances publiques (19) mais la part de séances non publiques accompagnées est en augmentation (8 en 2023 au lieu de 4 en 2022). Tout comme le nombre de programmeurs qui reste également stable : 31 structures ont programmé au moins une séance en 2023 ; elles étaient 34 en 2022.

Ainsi entre le 1er janvier et le 5 décembre 2023 :

- 26 structures ont adhéré à l'APARR en tant que membre utilisateur de *Docs ici, Courts là* ;
- **70 séances** ont été organisées : **41 séances privées (8 accompagnées par un membre de l'équipe du film) et 29 séances publiques (19 accompagnées) ;**
- pour un total de **84 projections** (+ 14 films programmés par le Trait d'Union et diffusés chaque jour pendant un mois)
- **1511 spectateurs** (il manque encore des données qui n'ont pas été communiquées par les structures programmatrices).
- **36 lieux de projection** dont 8 salles de cinéma pour 32 communes touchées

Pour rappel, en 2020, 52 séances dont 14 publiques et 38 privées ; en 2021, 89 séances dont 63 séances privées et 26 publiques ; en 2022, 104 séances dont 38 publiques et 66 privées.

LES PROJECTIONS AVEC *DOCS ICI, COURTS LÀ*

Comme pour l'année 2022, on note une demande toujours accrue de rencontres avec les membres des équipes des films : pour 29 projections publiques organisées, 19 ont été enrichies par une rencontre avec un ou plusieurs membres de l'équipe du film. Ainsi, plus des deux tiers de ces séances sont pensées comme des moments de découverte et d'échanges entre le public et les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel en région. Comme pour les années précédentes, les retours sont toujours positifs à la fois pour les auteurs et pour les organisateurs, bien que le nombre de spectateurs soit parfois assez faible.

L'APARR continue d'encourager les structures programmatrices à prendre en charge (dans la mesure de leur possibilités et selon la nature de la structure) les frais de transport et d'hébergement de l'invité - même si, pour simplifier au maximum les démarches administratives des programmeurs et les contacts avec l'invité (qui n'a ainsi qu'un interlocuteur), l'équipe de l'APARR s'occupe d'organiser sa venue puis refacture à la structure programmatrice sa participation aux frais. Bien sûr, l'association continue à prendre en charge les rémunérations des auteurs-réalisateurs, le plus souvent par note de droits d'auteur (à hauteur de cent euros nets) et ainsi s'acquitte des contributions diffuseurs (1,1% du montant des droits d'auteur HT versés de l'artiste) et des cotisations sociales pour les auteurs rémunérés.

Cette année encore, les séances non publiques sont supérieures à l'organisation de séances publiques, mais nous notons un écart moins important que l'année dernière avec une répartition plus équilibrée. Les partenaires à vocation sanitaire et sociale ou médico-sociale ont continué à programmer cette année avec *Docs ici, Courts là*, en inscrivant la diffusion de films comme une activité régulière au sein de leur établissement. Notamment, la maison de retraite Les Myosotis à Pouilly-en-Auxois qui a - pour la première fois - proposé une rencontre à l'issue d'une projection (avec la réalisatrice Caroline Philibert pour son documentaire *15, de jour comme de nuit*). En 2023, la Résidence Seniors Joséphine Normand, basée dans l'Yonne s'est inscrite à *Docs ici, Courts là* et a ainsi organisé des séances régulières, principalement de documentaires (comme la majorité des établissements de santé pour personnes âgées).

En 2023, l'Association Le Trait d'union qui propose des activités culturelles au sein du centre pénitentiaire de Dijon a repris ses activités de diffusion (qui s'étaient arrêtées, du moins sous cette forme, en 2022) avec la diffusion de courts métrages et documentaires sur leur canal de vidéo interne. Ainsi, pendant huit mois, entre un à trois films étaient diffusés chaque jour du mois (nous comptons seulement une séance par film afin de ne pas « gonfler » artificiellement les chiffres, soit 16 séances). L'association n'a pas de visibilité sur le nombre de spectateurs étant donné que ce ne sont pas des moments de visionnement collectif, mais on peut estimer environ 5 spectateurs par jour.

Cette année encore, nous renouvelons notre collaboration avec le lycée Henri Parriat de Montceau-les-Mines et plus précisément avec la section cinéma et audiovisuel. De nouvelles rencontres ont été organisées cette année afin de faire découvrir des métiers du cinéma aux élèves : une intervention avec la décoratrice Sarah Schneider en janvier et une seconde rencontre en mars avec Benoit Bizard autour de son documentaire *Borderline* afin d'échanger autour de son métier de réalisateur mais également de monteur et preneur de son.

Nous avons aussi reconduit le partenariat avec Unis-cité et plus particulièrement l'antenne de Dijon, pour le programme « Cinéma & Citoyenneté » avec un temps de présentation en novembre de l'APARR et de *Docs ici, Courts là*. L'idée est de présenter l'association aux volontaires et de leur faire découvrir le site internet par l'intermédiaire d'un mini atelier de programmation afin qu'ils puissent enrichir leur mallette de films pour l'organisation de ciné-clubs au sein des établissements scolaires. Finalement, les volontaires n'ont pas programmé cette année de courts métrages (en effet, *Docs ici, Courts là* pouvait être un outil intéressant et complémentaire de la mallette proposée par le CNC, particulièrement pour le court métrage, le temps de diffusion étant souvent sur la pause méridienne). Nous pouvons peut-être expliquer cette absence de programmation par un enrichissement de cette mallette par le CNC et un accès au Kinéscope.

En ce qui concerne les séances publiques, celles-ci se sont poursuivies avec des partenariats déjà bien établis comme le Festival Cinélectiques (70) organisé par le collectif des spectateurs du Cinémavia de Gray, avec la projection d'un programme de courts métrages de fiction et d'un documentaire, accompagnés par leurs auteurs ; séance qui a rassemblé une trentaine de spectateurs. Ou encore le Festival Diversité qui se déploie sur toute la Région et qui a projeté cette année trois documentaires avec *Docs ici, Courts là : Histoires d'entrejambes* de Myleine Guiard-Schmid et deux courts métrages de Simon Panay, *Ici personne ne meurt* et *Waiting for the (t)rain*. Le réalisateur Simon Panay a accompagné ces deux séances à Belfort et Dijon pour les volontaires d'Unis-cité.

Partenariat renouvelé également cette année avec le Festival Tremplin de Besançon avec l'organisation d'une master class avec Andréa Lejault et la diffusion de son court métrage dont *Tiéquar* qui a rassemblé 120 spectateurs.

Une projection-rencontre autour d'un programme de courts a également été proposé pendant le Festival Effervescence (71) réunissant également plus de cent spectateurs (scolaire et tout public) et une séance décentralisée du festival a été organisée au Cinéma La Palette de Tournus autour du documentaire *Yohen, l'univers dans un bol* de Yannick Coutheron.

Le Festival Docs en goguette (71) a également proposé une séance autour du documentaire de Caroline Philibert, *15, de jour comme de nuit*, en présence de sa réalisatrice. Le documentaire a aussi été diffusé en ligne puisque depuis la pandémie COVID, le festival a décidé de doubler ses propositions avec des diffusions en ligne pendant toute la durée du festival. Pour cette diffusion en ligne, des droits de projection supplémentaires ont été négociés auprès de la production.

Bien entendu, nous avons continué de collaborer avec diverses médiathèques de la Région et particulièrement à l'occasion du Mois du doc. Tout comme avec l'association Cinéma-rey qui propose des projections en novembre sur les territoires de la Côte d'Or et de la Saône-et-Loire.

De nouveaux partenariats ont aussi vu le jour en 2023, entre autres, avec le Château de Monthelon, à Montréal dans l'Yonne, qui a proposé une séance spéciale autour des courts métrages de Stéphan Castang ou encore l'Association ADRET-Morvan qui a organisé deux projections-rencontres : avec

Benoit Keller pour son documentaire *Les Enfants de passage* et Sophie Réthoré pour *Là est ma maison*. Nouvelle collaboration aussi avec le CAUE de la Nièvre autour de *Là est ma maison*, accompagné par la productrice Amélia Sarmento.

Pour terminer autour de la valorisation du dispositif, notons – en plus évidemment des présentations succinctes qui ont lieu à l’occasion de diverses rencontres – des temps dédiés à la présentation du dispositif, notamment avec la Bibliothèque départementale de l’Yonne qui a proposé à son réseau de médiathécaires un temps de rencontre en mars. Et également avec l’association Itinéraires Singuliers, à l’occasion d’une journée de présentation du dispositif Culture Santé au Creusot où des structures culturelles mais également médico-sociales étaient présentes.

Le dispositif a également bénéficié d’une belle mise en valeur par l’intermédiaire de deux articles, le premier, « *Docs ici, Courts là, une alternative de diffusion pour les films de régionaux en Bourgogne-Franche-Comté* » rédigé par Kasia Lipinska pour les éditions L’Harmattan dans la collection « Champs Visuels » (à retrouver en annexe). Le second rédigé par Jean-Luc Cesco pour la revue *Addoc*, « *Docs ici, Courts là, comme un monde partagé* » qui paraîtra en 2024. Pour la rédaction de cet article, Jean-Luc Cesco a été mis en lien à la fois avec des programmeurs mais aussi avec des auteurs et bien sûr avec la chargée de diffusion de l’APARR afin d’en expliquer la mise en œuvre.

Du côté des professionnels, nous avons en général toujours de bons retours concernant l’organisation des rencontres et de nombreux auteurs apprécient d’échanger auprès de ces divers publics. Le fait aussi de mettre en lumière d’autres métiers du cinéma est particulièrement apprécié à la fois par les professionnels eux-mêmes (souvent moins sollicités que les réalisateurs) et par les spectateurs, notamment les jeunes qui peuvent parfois ainsi se projeter plus concrètement dans leur désir de faire des études de cinéma.

La diffusion des films via *Docs ici, Courts là* permet aussi à certains producteurs en région de cumuler des points de diffusion auprès du CNC pour bénéficier de l’aide au programme. Cela leur permet ainsi de prendre des risques pour produire d’autres films plus fragiles. Cette donnée peut ainsi faire évoluer la manière dont le dispositif avait été pensé au départ (plutôt pour des films qui avaient déjà circulé de manière classique avec donc une entrée à N+1 voire N+2) vers une entrée plus précoce de ces films dans le dispositif (les droits de projection étant à 40€ pour des films dont le visa avait été obtenu depuis moins de trois ans, afin justement de pouvoir cumuler des points pour cette aide au programme).

DIFFUSION ET VALORISATION DES FILMS EN LIEN AVEC LA RÉGION

De manière régulière, l’APARR est sollicitée pour conseiller des films et des intervenants à de potentiels diffuseurs inscrits ou non à *Docs ici, Courts là*, le travail entrepris depuis quelques années avec les cinémas de la Région s’est poursuivi cette année. Notamment avec le Cinéma les 2 Scènes de Besançon qui a continué les cycles « Cinéma en Région », tous les deux mois environ. Une programmation avec des œuvres documentaires ou de fiction, en lien avec la Région, toujours accompagnées par leurs auteurs. Les soirées proposent souvent un double programme entrecoupé d’un moment convivial qui est aussi l’occasion d’échanger de manière plus informelle avec les invités.

En 2023, ont été diffusés : en janvier, *Essaimons-nous* de Laure Saint-Hillier (350 spectateurs) ; en mars, *Histoires d’entrejambes* de Myleine Guiard-Schmid (54 spectateurs) ; le documentaire *Toubib*, d’Antoine Page en tant que « séance test » avec une séance privée et une séance publique le lendemain ; en juin, *Juste ici et pas ailleurs*, de Kristina Borhes et Nazar Tymoshchuk, en partenariat avec le Festival Bien Urbain de Besançon et enfin en octobre *Qu’est-ce qu’on va penser de nous* de Lucile Coda (130 spectateurs) et *Je suis allergique aux fraises* (35 spectateurs) de Rémi Jennequin.

L’APARR est donc partenaire de ces soirées en participant à l’organisation logistique et technique

(droits de projection ; copie des films ; venue des réalisateurs) et en prenant régulièrement en charge la rémunération des auteurs. Bien entendu, nous relayons ces rendez-vous auprès de notre réseau et l'équipe essaie d'être présente à ces soirées. En termes de fréquentation, nous constatons que ces soirées sont maintenant inscrites auprès des spectateurs du cinéma et sont devenues de nouveaux rendez-vous réguliers entre différents membres de la filière basés à Besançon et ses alentours. Ces soirées « Cinéma en région » sont amenées à perdurer en 2024 et une prochaine projection est d'ores et déjà prévue autour la société de production Faites un Vœu, avec la projection d'*Irak, la beauté invisible* et de *La forêt c'est la classe* le 6 février.

Depuis 2019, nous sommes partenaires des CIBFC pour organiser des tournées de réalisateurs résidant en Région, dans les cinémas adhérents à leur réseau. Cette année encore, cette action s'est poursuivie autour du documentaire *Essaimons-nous* de Laure Saint-Hillier. Le documentaire a été programmé auprès de douze cinémas adhérents aux CIBFC. Sur cette action, l'APARR prend en charge la rémunération de l'auteur (dans ce cas précis, l'APARR a pris en charge la rémunération pour six dates seulement afin de rester au plus près de notre budget prévisionnel et de ce qui avait été fait pour les autres auteurs les années précédentes) et communique sur la tournée auprès de son réseau. Cette tournée a été un franc succès avec 11 dates accompagnées par Laure Saint-Hillier réunissant 648 spectateurs.

Egalement avec les CIBFC, et toujours dans le but de poursuivre la mise en lumière du travail des auteurs en Région, nous avons organisé pour la première fois un line-up pendant le week-end de pré-visionnement des CIBFC à La Fraternelle de St Claude. Six films ont été présentés, suite à un appel aux producteurs qui ont ainsi eu la possibilité de diffuser une bande annonce et de donner un pitch pour cette présentation. Suite à ce line-up, le documentaire *Irak, la beauté invisible* produit par Faites un Vœu, a été programmé par Sceni Qua Non, à l'occasion du festival Migrant'scene et sera probablement diffusé en 2024 au Cinéma La Palette de Tournus à l'occasion d'un cycle de programmations régulières consacrées à l'art.

L'APARR est aussi régulièrement partenaire de différentes initiatives à travers la Région pour mettre en lumière la création en lien avec la Bourgogne-Franche-Comté, notamment avec le Festival Entrevues de Belfort où depuis 2022, l'APARR est partenaire de la séance "Courts en région". Sur cette action, l'équipe de l'APARR relaie l'appel à films, communique autour de la séance et anime la discussion lors de la projection. Les films sont choisis par deux comités : le premier composé des jeunes volontaires d'Uniscité de Belfort et le second avec le CinéClub de l'association Cinéma d'aujourd'hui. Pour cette édition, trois courts métrages ont ainsi été proposés, accompagnés par leurs auteurs : *Chasse gardée* d'Elodie Beaumont ; *Crush* de Florian Kuhn et *Expérience évasion* de Gaëtan Selle. Cette séance se révèle toujours comme une belle opportunité pour mettre en avant des films récemment terminés, en lien avec la Région au sein d'une programmation exigeante et éclectique. La séance a permis de réunir 44 personnes.

Nous pouvons ainsi noter une collaboration renouvelée avec le festival CinéPampa à Saints-en-Puisaye (89) avec la diffusion du court métrage *La Mue* de Willy Orr et le court métrage *Forest Connect Project* de la Cie Anomalie. Le festival s'appuie sur l'APARR afin de trouver des œuvres pouvant correspondre à sa thématique (cette année « Ruralité et science-fiction »). L'APARR a également participé à l'élaboration de deux soirées documentaires sous chapiteau dans le Jura, par l'association « Comme un gant », avec la projection de *Water has no borders* de Maradia Tsaava et le documentaire *Essaimons-nous* de Laure Saint-Hillier.

Nouveau partenariat également cette année avec la Haus Burgund, basée à Mayence, qui - à l'occasion du Festival Filmz - a demandé à l'APARR de lui faire des suggestions d'œuvres réalisées par des auteurs émergents de BFC. Une quinzaine de propositions leur a été transmise, ils ont finalement retenu six courts métrages et trois auteurs ont fait le déplacement pour accompagner leurs films : Yvain Reydy avec son court de fiction *Mars 2025* ; Shawy avec ses clips *Gift away* et *L'appel de la forêt*

ainsi que Johanna Lagarde avec son documentaire *Et si on s'en foutait*. Ce programme a été diffusé à l'occasion de deux séances : une séance scolaire et une tout public. Les retours ont été très positifs à la fois de la part des auteurs mais aussi des organisateurs du Festival Filmz. Néanmoins, c'est une action relativement coûteuse et qui a nécessité un temps de travail important, notamment pour créer les sous-titres (créer des fichiers sous titres en français que l'équipe de Mayence a ensuite traduits en allemand). Ainsi, nous reconduirons cette collaboration uniquement si nous parvenons à répartir davantage le budget consacré à cette action entre l'APARR et la Haus Burgund.

Les Rencontres APARR'té

La troisième édition des rencontres du cinéma et de l'audiovisuel de Bourgogne-Franche-Comté, nous ont permis de développer une nouvelle possibilité de mettre en lumière les films en lien avec la Région (voir le bilan consacré aux Rencontres APARR'té).

Le nombre de structures programmatrices reste stable en 2023 et nous voyons que la majorité des structures programmatrices de 2022 ont programmé de nouveau pendant l'année 2023 (mais souvent sous des formes plus ponctuelles, ce qui explique la baisse du nombre de séances). Les sollicitations nombreuses des programmeurs d'organiser une rencontre avec un membre de l'équipe du film nous confirment l'intérêt des structures et des publics, qui sont curieux de découvrir les métiers du cinéma et d'évoquer les étapes de la réalisation d'une œuvre.

Les séances non publiques continuent d'être organisées en nombre et nous souhaitons maintenir ce lien avec des structures scolaires (où les partenariats se révèlent féconds) mais aussi sanitaires et sociales ou médico-sociales, portés par cette volonté d'être présent auprès de publics et de territoires où les propositions culturelles sont parfois moins nombreuses mais très bien accueillies en apparaissant comme de véritables opportunités pour créer du lien, notamment intergénérationnel, entre les habitant.e.s.

PARCOURS NOUVEAUX TALENTS

Un incubateur de projets pour de jeunes auteurs et autrices

Depuis 2017, l'APARR coordonne « Talents en Court » en Bourgogne-Franche-Comté, sous le nom de « Parcours Nouveaux Talents ». Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement initié par le CNC dans plusieurs territoires, visant à répondre au fort besoin d'information, de conseil, et d'accompagnement de réalisateur.rice.s en devenir, qui présentent un fort potentiel artistique, mais encore trop éloigné.e.s des réseaux professionnels.

Le Parcours Nouveaux Talents se décline en plusieurs étapes qui se déroulent tout au long de l'année :

- un séjour de quatre à cinq jours d'immersion au Festival international du film Entrevues Belfort pour quatre à six participant.e.s sélectionné.e.s par un jury de professionnel.le.s implanté.e.s en région ;
- une résidence d'écriture en deux temps, pour deux participant.e.s récompensé.e.s par le prix « Nouveaux Talents » durant le festival ;
- selon le profil des candidats n'ayant pas accès aux résidences, leurs besoins, et les possibilités financières, une action complémentaire peut être mise en œuvre (journée de pitch, une séance de consultation d'écriture...).

Notre objectif est de poursuivre l'accompagnement de ces auteurs et autrices en herbe en les faisant toujours bénéficier de retours de professionnel.les.s aguerris.e.s, et ainsi leur permettre de trouver leur place au sein du réseau régional.

Les résidences d'écriture en 2023

En plus du parcours proposé pendant le festival Entrevues à Belfort, deux lauréats, Gautier Paille – accompagné de son co-auteur Louis Husson, et Lisa Morel, sélectionnés par un jury lors du festival, ont donc bénéficié de la résidence d'écriture en deux temps. Cette dernière leur a permis d'avancer l'écriture de leurs films à venir grâce au soutien de Michel Meyer, scénariste-consultant. À noter qu'une troisième autrice, Zoé Authier, a pu bénéficier d'une aide plus légère, sous la forme d'une consultation de 2h avec Michel Meyer, afin de recueillir des conseils.

La première résidence a eu lieu du 24 au 27 avril, à Pougny (58), près de Cosne-Cours-sur-Loire. Lors de cette résidence, Gautier, Louis et Lisa ont pu visiter le 47.2, lieu culturel porté par une association à Cosne-Cours-sur-Loire, qui accueille ateliers d'artistes, résidences, et dispose d'une salle de montage. L'équipe de bénévoles nous y a accueilli avec chaleur et convivialité et les échanges ont été nourris autour des pratiques artistiques de chacun.e.

La seconde résidence a pris place en amont du festival Partie(s) de campagne, du 17 au 22 juillet, à Ouroux-en-Morvan (58). Elle a permis aux résidents de profiter, en fin de résidence, du festival, et de pitcher leurs films devant différents producteur.rice.s (voir plus loin).

Au total, les auteurs ont ainsi pu bénéficier de huit jours de résidence, alternant séances collectives de travail, entretiens individuels, et visionnage de films en résonance avec les projets des résidents.

En termes budgétaires, l'APARR a assuré l'intégralité des frais de déplacement, d'hébergement et de restauration pour les trois résidents, pour les salariées de l'association assurant la logistique des résidences (deux personnes à la première, une à la seconde résidence), et pour le scénariste consultant. L'APARR prend également en charge la rémunération de ce dernier.

Des actions complémentaires

Ces actions, mises en place pour la première fois en 2018 et qui viennent souvent clore symboliquement l'accompagnement, prennent une forme différente à chaque édition du dispositif, pour s'adapter au mieux aux profils et aux besoins des participants, ainsi qu'aux opportunités de partenariats qui se présentent à nous.

Comme les deux années précédentes, le choix a été fait en 2023 de mettre en place une séance de pitch en partenariat avec Sceni Qua Non et le festival Partie(s) de campagne. Cette séance était ouverte à des auteurs et autrices en région présélectionnés par l'APARR, dont les résidents du Parcours Nouveaux Talents. Ainsi, Lisa Morel, Gautier Paille et Louis Husson ont pu pitcher leurs projets devant des producteurs le 22 juillet au matin. Au-delà de ces trois projets sélectionnés d'office, d'autres ont pu y prendre part, sur dossier présentant leurs projets de court métrage : Lucas Pomorski, Sarah Fromentarius et Amalia Sanchez, Anaïs Kromicheff, et 3 « anciens » du Parcours Nouveaux Talents : Mehdi Brahamd (promotion 2020-2021), Paul Veloso (promotion 2021-2022), et Willy Orr (promotion 2019-2020).

En amont de cette journée, tous les participants ont pu bénéficier d'une préparation au pitch assurée bénévolement par Martin Sauvageot, scénariste, et Sophie Pincemaille, comédienne et metteuse en scène. Une première rencontre a été organisée en visio, pendant laquelle Martin Sauvageot et Sophie Pincemaille ont d'abord donné quelques clés pour préparer son pitch, et sur les erreurs fréquentes à ne pas commettre. Puis, chacun a improvisé un pitch et reçu les réactions à chaud. Dans un second temps, sur la base des retours des intervenants, les participants ont retravaillé et renvoyé un vocal via un groupe Whats'App dédié. Ainsi, chacun pouvait découvrir les nouvelles versions des pitches. Martin Sauvageot a ensuite fait des retours écrits pour chacun, afin d'affiner les présentations pour le jour J.

Pour cette journée, l'APARR a pris en charge les frais de déplacement des producteurs et productrices invité.e.s à écouter les pitches des projets, ainsi que leur repas du midi, qui a pu être pris en commun avec celui des participant.e.s, créant ainsi des possibilités supplémentaires d'échanges.

Le parcours pendant Entrevues – début de la 7ème édition

Comme toujours, l'**appel à projets** lancé en 2023 par Entrevues et l'APARR était double : nous avons proposé aux jeunes réalisateur.rice.s de la région de nous envoyer un film déjà réalisé ainsi qu'un projet de court métrage. Cet appel à candidatures a été diffusé largement de façon dématérialisée (mails, réseaux sociaux, site internet de l'APARR et d'Entrevues) et de façon plus traditionnelle : un envoi postal d'affiches et de flyers a été réalisé à destination des universités, écoles d'art de la région, mais également dans certains cinémas art et essai, dans des médiathèques, dans des centres d'information jeunesse, des maisons de quartier... Nous sommes également passés par le biais de groupes facebook ou de pages dédiées à des concours type « 24h » ou « 48h », repérés dans la région.

Le nombre de candidatures reçues a été équivalent à l'année passée (23 dossiers reçus, dont deux inéligibles, contre 24 dossiers reçus en 2022).

Ces 21 candidats ont été départagés, sur la base du film réalisé et du projet présenté, par un **jury composé de professionnels du cinéma** ayant un lien fort avec la Bourgogne-Franche-Comté : Rose Hirgorom, programmatrice pour Entrevues ; Lucie Fichot, productrice chez Folle Allure ; David Depesseville, réalisateur, qui recevait cette année le prix Gérard Frot-Coutaz pour son premier long métrage, *Astrakan*. Le jury du Parcours Nouveaux Talents est intégralement renouvelé tous les ans, et comprend toujours un.e producteur.rice et un.e réalisateur.rice de fiction.

Face aux difficultés financières de l'association cette année, et malgré de nouvelles ressources mobilisées pour l'action (subvention FDVA de 2000€, mécénat Banque Populaire de 1000€), il a été choisi d'accueillir 4 porteurs de projets au lieu de 5 habituellement.

Les **4 candidats choisis** pour le Parcours à Entrevues étaient :

- Pablo Bodin (Saint-Ouen, originaire de Lalande, Yonne)
- Timothée Gutmann (Bagnolet, originaire de Dijon, Côte d'Or)
- Léontine Chavanes (Tonnerre, Yonne)
- Bilel Belmahdi (Chalon-sur-Saône, Saône-et-Loire)

Ce parcours, comme à l'habitude, alternait projections et temps de rencontre avec des professionnels et invités du festival. Les cinéastes accompagnés ont également pu montrer leurs films au public d'Entrevues lors d'une séance publique le jeudi soir (à laquelle étaient présentes 44 personnes, dont un journaliste de Flux4, radio partenaire du festival, qui a ensuite réalisé une [interview de Pablo Bodin](#)). Nous avons été attentifs à équilibrer le programme entre courts et longs métrages, fiction et documentaire, et également à laisser des temps libres lors desquels les participants pouvaient faire leurs propres choix. L'équipe d'Entrevues a été particulièrement facilitante lors de la préparation de ce parcours ; nous avons pu également nous appuyer sur nos partenaires habituels (Région Bourgogne-Franche-Comté, Bureau d'accueil des tournages, GREC...) pour organiser certains temps de rencontres.

Au niveau des aspects financiers, l'APARR prend en charge l'intégralité des frais liés au déplacement et à l'hébergement des cinéastes participants, ainsi que des membres du jury. Le festival Entrevues contribue également au financement du Parcours en offrant des accréditations pour les participants, les jurés et les salariées de l'APARR, et en prenant en charge les repas de ces mêmes personnes pendant toute la durée de notre séjour, ce qui représente un apport d'environ 1050 euros. L'équipe du festival a également négocié pour nous le prêt à titre gracieux d'une salle de réunion pour les deux temps de rencontre avec le jury.

Au programme du Parcours 2023 :

- une rencontre avec Anaïs Tellenne, réalisatrice de *L'Homme d'argile*, film soutenu par la Région Bourgogne-Franche-Comté, et Amandine Thévenin, chargée de mission cinéma et audiovisuel à la Région. Thématiques abordées : son parcours, depuis un début de carrière de comédienne en passant par l'autoproduction ; l'exigence envers soi-même, savoir être fier de son travail et assumer ses écrits ; la relation suivie avec Raphaël Thiéry, devenu son acteur fétiche, mais également les relations compliquées lors des tentatives de co-écriture de *L'Homme d'argile* ; l'apport bénéfique de la résidence d'écriture du Groupe Ouest, notamment grâce au côté collectif qui permet de s'enrichir de multiples regards ; les rapports auteur/producteur ; les arrangements trouvés pour mener à bien le tournage et la post-production, malgré le manque de financements ; la grande tension nerveuse et les sollicitations incessantes sur le tournage, en tant que réalisatrice ; le succès du film en festival et les retours du public qui réparent les moments difficiles ; la direction d'acteurs ; l'écriture, la nécessaire maîtrise des bases du scénario et de la note d'intention ; l'importance du travail du son et du regard extérieur de la monteuse.
- une rencontre avec Camille Llobet, réalisatrice de *Pacheû* (long métrage documentaire en compétition internationale) ; thématiques abordées : le parcours de Camille, la relation filmeur/filmé, l'écriture de dossier, la recherche de financements et le temps qu'elle prend, le risque, en autoproduction, de devenir plus chargé de production que réalisateur, et enfin, l'art et sa dimension nécessairement politique.
- une rencontre avec Marcello Cavagna, chargé de production au GREC, qui a pu leur présenter les différents modes d'accompagnement des jeunes auteurs proposés par cette association ;
- une rencontre avec Arthur Bellot et Ludivine Mélo, chargé d'accueil de tournages au Bureau d'accueil des tournages de Bourgogne-Franche-Comté, qui a pu leur présenter l'activité du BAT, la base Film France Talents, et les ressources que l'association propose aux réalisateur.rice.s ;

- une rencontre avec Charlotte Szlovak et Eric Maison-Marcheux, respectivement réalisatrice et chef-opérateur de *Qui se souvient de Laurie Zimmer ?*, film présenté dans la rétrospective « Disparitions ». Parmi les thématiques abordées : l'écriture d'un documentaire, notamment lorsqu'il repose sur beaucoup d'inconnues ; le stress le long du tournage, dû à ces impondérables ; la construction du film au montage ; les artifices du documentaires et les moments de mise en scène ; l'importance de capter un maximum de choses au tournage, pour ne pas manquer de matière au montage ; le financement d'une œuvre atypique et le risque pris par le producteur.
- une rencontre avec Emilie Brisavoine, réalisatrice de *Maman déchire*, Mention spéciale du Grand Prix Janine Bazin et Prix du public long métrage. Parmi les thématiques abordées : la relation auteur/producteur, la fidélité et la prise de risque, la rencontre humaine, la relation de confiance ; l'écriture au montage et la relation avec la monteuse, sur un temps long de 18 mois ; sa place en tant que personnage du film, le travail de caractérisation de chaque personnage, même en documentaire ; le contrat visuel avec le spectateur dans un film composite comme celui-ci ; le rôle de la caméra documentaire, qui à la fois met à distance et dévoile crûment ; la nécessité de se laisser bousculer par la matière vivante, le film comme aventure qui déplace le projet de base ; la nécessité d'avoir un enjeu important pour soi, un désir fort de cinéma pour faire un film et pouvoir tenir dans la durée ; faire des films pour soi, mais aussi pour les autres ; ne pas se limiter, l'énergie de la passion peut déplacer des montagnes.

Une rencontre a également été aménagée entre les 7 participants et les membres du jury, pour que chacun puisse présenter son projet de film, parler de son univers, de sa manière de travailler, et répondre aux questionnements des jurés.

A l'issue du parcours, le jury, composé de Lucie Fichot (productrice chez Folle Allure), Michel Meyer (scénariste accompagnant les résidences), David Depesseville (réalisateur) et Amandine Thévenin (chargée de mission cinéma à la Région Bourgogne-Franche-Comté) s'est à nouveau réuni pour choisir les deux projets qui bénéficieront du Prix Nouveaux Talents. Chaque candidat a pu prendre connaissance de la décision du jury et de ses retours, lors de rendez-vous individuels avec tous les jurés.

Les lauréats 2023 sont Bilel Belmahdi, pour son projet *Obsession*, et Timothée Gutmann pour son projet *Retour à Dijon*, qui bénéficieront des résidences d'écriture en 2024 ; des propositions supplémentaires ont été faite à Léontine Chavanes, qui pourra faire une séance de travail de deux heures avec Michel Meyer pour l'aider à débloquer certains nœuds de son projet, et à Pablo Bodin, qui bénéficiera de retours détaillés de la part de Lucie Fichot sur la V1 de son scénario. Enfin, tous les quatre pourront profiter d'un nouveau partenariat, noué avec le Festival Chefs Op' en lumière, et se retrouver à Chalon-sur-Saône début mars pour deux jours en tant qu'invités du festival.

L'inscription dans un réseau national

Cette année, pour la première fois, a eu lieu une réunion de tous les coordinateurs régionaux à l'invitation de Morad Kertobi, chargé de mission court métrage et première œuvre au CNC. L'APARR y était représentée, et ce déplacement parisien nous a permis de rencontrer les autres coordinateurs, d'échanger sur les modalités de mise en oeuvre du dispositif Talents en court, qui prend des formes très différentes selon les régions ; mais aussi, d'évoquer nos soucis budgétaires sur ces actions, et les moyens de diversifier le recrutement des participants. C'était un moment important, permettant de jauger la pertinence de notre dispositif, et de s'inspirer de bonnes pratiques dans d'autres régions. Les liens tissés à cette occasion ne manqueront pas de faire naître des initiatives interrégionales.

L'après Talents en court

De façon globale, nous constatons année après année que Talents en court BFC participe à la construction d'un nouveau réseau de jeunes cinéastes de fiction dans notre région.

Nous tenons à conserver un lien avec les anciens résidents, ce qui nous permet de suivre leur travail et leur évolution, et de constater que les auteur.rice.s accompagné.e.s attirent de plus en plus l'attention des sociétés de production, dans notre région ou au-delà. Quelques exemples :

- résidente en 2017, **Juliette Marrécau** n'a pas pu mener à bien pour l'instant le projet de film travaillé dans ce cadre mais a réalisé un premier film avec le GREC, *De la folie des hamsters*, diffusé lors d'Entrevues en 2022 et désormais inscrit à notre catalogue Docs ici, courts là ; elle a tourné en Côte d'Or à l'été 2023 son second court métrage, *Mon capitaine*, produit par PADEL Production et soutenu par la Région Bourgogne-Franche-Comté en partenariat avec le CNC.
- résidente en 2018, **Lucie Mouquet** a suivi un parcours similaire : son premier film, *Les Chrysalides*, a été produit par le GREC en 2019, et elle a reçu, en décembre 2022, le prix CNC Talents au WIPP Festival pour son nouveau projet de court métrage, *Cucurbita* - développé au sein de La Ruche, de Gindou Cinéma, et qu'elle avait pu pitcher lors de la session organisée par nos soins lors du festival Partie(s) de campagne, à l'été 2022.
- la "promotion" 2018-2019 a été particulièrement riche : **Johanna Lagarde**, participante du Parcours Nouveaux Talents, a reçu depuis deux aides de la Région Bourgogne-Franche-Comté (aides aux projets de films associatifs) en 2021, pour deux de ses projets : *Olga et Lise*, court métrage de fiction, et *Ce sera son choix*, long métrage documentaire. Elle a également reçu une aide à l'écriture de la Région en 2020 pour développer le projet soumis à Talents en court, *Mademoiselle Freddie*, en long métrage. **Ysé Sorel**, résidente 2019, n'a pas encore mené à bien le projet de film travaillé dans ce cadre, mais a depuis réalisé deux courts métrages : *La Chambre double*, produit en 2021 par Noir Fauve Films, qui a reçu l'aide après réalisation du CNC ; et *Homo Sacer*, produit en 2022 par Noir Fauve Films et La Luna Productions, tourné dans la Nièvre, soutenu financièrement par la Région Bourgogne-Franche-Comté (en partenariat avec le CNC) et le Département de la Nièvre. Enfin, **Maël Bret**, résident 2019, est accompagné depuis 3 ans par Les Films d'Argile pour la production du court métrage travaillé en résidence, *Nébuleuse* ; le film a reçu l'aide à la production de court métrage de la Région Bourgogne-Franche-Comté (en partenariat avec le CNC) ainsi qu'un soutien de la PROCIREP-ANGOA, et Maël a pu pitcher son projet à l'invitation du CNC au Forum scénario animé CNC, en décembre 2022 lors du Carrefour du cinéma d'animation (Forum des Images, Paris).
- résident en 2019, **Willy Orr** a pu réaliser un nouveau court métrage, *La Mue*, produit par le GREC en 2021, tourné dans l'Yonne et soutenu par la Région Bourgogne-Franche-Comté (en partenariat avec le CNC). **Cloé Benet**, résidente également cette année-là, a pu être à nouveau accompagnée dans l'écriture de son projet, *L'Ours*, lors d'une résidence du GREC ; son projet, produit par Wrong Films, vient de recevoir une aide à la production de la Région Nouvelle-Aquitaine.
- parmi les participants du Parcours Nouveaux Talents 2020, **Mehdi Brahamd** a intégré Kourtrajmé ; **Mathilde Soares** a été repérée par Lucie Fichot, de Folle Allure, lors d'une rencontre organisée par l'APARR ; son court métrage, *Les Papillons Noirs*, produit par Folle Allure, sera tourné au printemps 2024 dans la Nièvre et en Saône et Loire avec le soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté (en partenariat avec le CNC). **Yvain Reydy**, résident 2021, a rencontré ses productrices (02 Productions) suite au pitch Talents en court organisé par les Amis du Comedy Club ; ils souhaitent déposer en 2024 une demande d'aide à la production de court métrage auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté pour son film accompagné en résidence, *La Ruche sans abeilles*.
- parmi les auteur.rice.s accompagnés en écriture en 2022, **Paul-Guy Rabiet** (*Balam-Balam*) est accompagné par Emilie Tardif, d'Améthyste Films, et vient de recevoir une aide à la production de court métrage de la Région Nouvelle-Aquitaine.

De façon générale, la plupart des cinéastes passés par le Parcours Nouveaux Talents ont poursuivi une carrière dans le domaine cinématographique ou audiovisuel, comme le montre le document récapitulatif de toutes les personnes accompagnées depuis le début du dispositif, disponible en annexe. Évidemment, pour beaucoup, le Parcours ne suffit pas ; ils ont ensuite intégré des études de cinéma, d'autres résidences, sont passés par d'autres structures...mais cela prouve le nécessaire accompagnement sur le temps long de ces cinéastes émergents et la complémentarité de la multitude de dispositifs existant en France.

Au-delà de l'intérêt grandissant porté par les producteur.rice.s de notre région, nous espérons que les récentes aides décrochées par des projets accompagnés contribueront à attirer l'attention sur d'autres projets et leurs auteur.rice.s au niveau national. Avec désormais quatre films en préparation, nous espérons aussi pouvoir organiser, fin 2024 ou début 2025, une projection des films achevés et accompagnés dans le cadre du Parcours Nouveaux Talents.

Conclusion

Depuis 3 ans, nous mesurons à quel point ce type de dispositifs est indispensable pour identifier et accompagner les jeunes cinéastes dans cette étape cruciale de leur vie artistique et professionnelle. Notre Parcours Nouveaux Talents porte concrètement ses fruits depuis ces trois dernières années ; nous souhaitons vivement trouver les ressources financières complémentaires qui permettront de ne pas restreindre encore plus le nombre de candidats accompagnés, et espérons pouvoir dans un avenir proche trouver d'autres prolongements, d'autres déclinaisons, et de nouveaux partenariats pour lui donner à nouveau de l'ambition et une plus grande ampleur.



BILAN DE LA TROISIEME ÉDITION

du 27 au 30 septembre 2023

Autun – Saône-et-Loire



Un évènement à l'initiative des adhérent.e.s, construit avec eux

L'idée d'APARR'té est née lors de l'Assemblée générale 2020 de l'association : organiser un temps fort, s'adressant à la fois aux professionnel.le.s mais aussi au grand public. Après deux éditions réussies à Autun, en Saône-et-Loire, puis à Gray, en Haute-Saône, un nouveau comité de programmation composé de l'équipe salariée, d'administrateur.rice.s mais aussi d'adhérent.e.s bénévoles s'est penché sur la conception de la troisième édition, organisée à nouveau à Autun. Quinze bénévoles (3 de plus qu'en 2022) se sont ainsi mobilisés, de façon épisodique pour certains d'entre eux, très régulièrement pour la plupart, pour la conception des différentes parties d'APARR'té. Neuf réunions de préparation ont été menées, soit en "plénières", soit en petits groupes axés sur l'organisation d'une rencontre en particulier. Les réunions ont été moins nombreuses que l'an passé, car nous avons choisi assez vite de fonctionner par petits groupes, ce qui nous a permis d'être plus efficaces. Elles représentent 72 heures de bénévolat (soit 25% de moins qu'en 2022, pour les raisons précédentes), à ajouter aux 89 heures assurées sur place par les bénévoles côté « organisation » (soit 32% de plus qu'en 2022, avec 10 bénévoles mobilisés au lieu de 5 l'année passée). Nous avons été attentifs cette année à mieux répartir la charge de travail entre les bénévoles sur place, afin de ne pas les épuiser et de leur permettre d'assister aux temps de rencontre qui les intéressaient (les neuf bénévoles avaient tous été consultés en amont pour pouvoir tenir compte dans le planning de leurs envies concernant le programme). Ceux qui avaient donné du temps sur l'édition 2022 nous ont d'ailleurs fait des retours très positifs sur cette nouvelle organisation, qui leur a permis de contribuer au succès de l'évènement, mais aussi d'en profiter en tant que spectateurs !

Il est évident que la très forte mobilisation des professionnel.le.s dans l'organisation de ces rencontres régionales a beaucoup joué dans le succès de l'évènement, en créant une dynamique collective.

Un programme mixant rencontres professionnelles, séances scolaires et projections tous publics

Nous tenons à ce qu'APARR'té soit un évènement hybride, ni festival, ni séminaire, mais tourné à la fois vers le public professionnel et le "grand public".

Cette orientation nous a forcé à penser les outils de communication en fonction de ces différentes cibles, et nous avons ainsi édité :

- un programme pour les scolaires, rassemblant toutes les possibilités de programmation,
- un programme "tous publics", axé sur les projections, édité à 2000 exemplaires et diffusé à la fois dans les lieux "cinéma" de Bourgogne-Franche-Comté, mais aussi dans un grand nombre de lieux publics d'Autun et alentours,
- un programme "professionnel", diffusé uniquement par voie numérique, et donnant un maximum de détails sur les temps de rencontres.

Les différents publics ont été au rendez-vous, nous avons pu dénombrer :

- **326 entrées CNC pour 224 élèves pour les séances scolaires et 82 pour les ateliers scolaires** (soit un total de 306 élèves touchés, contre 109 en 2022 à Gray et 431 à Autun en 2021), auxquels il faut ajouter **14 participants à l'atelier mash-up réservé aux centres de loisirs** ;

- **84 professionnel.le.s touchés** (51 présents le mercredi, 56 présents le jeudi, 65 le vendredi, 45 le samedi) ;
- **331 entrées sur les 5 séances publiques** (soit une moyenne de 66 spectateurs/séance, ce qui est le double de l'année passée).

La fréquentation des différents temps a été la suivante :

ateliers professionnels

- mercredi 27/09, 16h, speed-meetings : 14 techniciens, 6 réalisateurs et/ou producteurs ; 16 comédiens, 7 réalisateurs et directeurs de casting
- jeudi 28/09, 10h, table ronde éducation aux images : 19 pers.
- jeudi 28/09, 10h, matinée repérages : 12 pers.
- jeudi 28/09, 14h, atelier du cinéaste documentaire : 40 pers.
- vendredi 29/09, 10h, partage d'informations filière : 21 pers.
- vendredi 29/09, 14h, atelier du cinéaste fiction : 32 pers.

total ateliers professionnels : 167 entrées (moyenne 28 personnes/atelier)

séances CNC et hors CNC - ouvertes au public

- mercredi 27/09, 16h, atelier mash-up : 6 pers.
- mercredi 27/09, 20h30, *Vincent doit mourir* : 56 pers.
- jeudi 28/09, 15h15, *Holy Emy* : 43 pers.
- jeudi 28/09, 20h30, lecture de scénario : 67 pers.
- vendredi 30/09, 15h30, *Les Odyssées de Sami* : 35 pers.
- vendredi 30/09, 18h, programme de courts métrages : 71 pers.
- vendredi 30/09, 20h30, *La Forêt, c'est la classe* : 25 pers.

total séances publiques : 303 entrées (moyenne 43 spectateurs/séance)

séances scolaires

- *Sur la Piste du Lynx* – Jeudi 28 octobre : 28 élèves de CM2 - Ecole Bouteiller
+ Vendredi 29 octobre : 47 élèves de CE2-CM1-CM2 – Ecole d'Auxy
- *Le Saut* – Vendredi 29 : 72 élèves de 3^{ème} - 2 classes du Collège Hubert Reeves – Epinac -
rencontre avec Catherine Siméon, productrice du film
- *Chemins de traverse* : Vendredi 29 : 34 élèves - Lycée Henri Parriat de Montceau-les-Mines,
option cinéma et audiovisuel
- *Si tu es un homme* : Vendredi 29 : 34 élèves - Lycée Henri Parriat de Montceau-les-Mines,
option cinéma et audiovisuel
- Programme CM au féminin (*La Ventrière ; De la folie des hamsters ; Et si on s'en foutait*) : 34
élèves - Lycée Henri Parriat de Montceau-les-Mines, option cinéma et audiovisuel
- *Goufdé* : vendredi 29 : 34 élèves - Lycée Henri Parriat de Montceau-les-Mines, option cinéma
et audiovisuel - Rencontre avec Clara Kawczak, productrice du film
- Programme de CM pour le collège (*AOC – Grésilles – Gamineries – Mon père le poisson*) : 47
élèves de 6^{ème} - Collège Militaire d'Autun - Rencontre avec Samy Sidali, réalisateur d'AOC

total séances scolaires : 326 entrées, 224 élèves touchés, issus de 5 établissements.

ateliers scolaires

- Jeudi 28 : Atelier réalisation à l'école d'Auxy, animé par Fanny Corcelle – 23 élèves du CE2 au CM2
- Jeudi 28 : Atelier reportage à l'école de Sully, animé par Séverine Baudot – 17 élèves du CE2 au CM2
- Vendredi 29 : Atelier reportage à l'école de Chissey en Morvan, animé par Séverine Baudot – 19 élèves du CE2 au CM2
- Vendredi 29 : atelier réalisation par Fanny Corcelle à l'école Bouteiller d'Autun - 23 élèves de CM2

total ateliers scolaires : 82 élèves issus de 4 écoles, de 4 communes différentes.

La fréquentation est satisfaisante, le nombre de professionnels ayant augmenté par rapport à 2022 (84 professionnels touchés au lieu de 65). Ce chiffre est supérieur de 29% aux précédentes éditions. Cependant, deux remarques :

- la moitié des participants des speed-meetings du mercredi ne sont pas restés une fois celui-ci achevé : 19 sur 39 sont venus uniquement pour cet évènement, puis sont repartis ;
- pour le jeudi et le vendredi, on note que contrairement à l'année dernière où les professionnel.le.s présents le jeudi n'étaient pas forcément les mêmes que le vendredi, les participants sont majoritairement restés les deux jours cette année.

De même, les entrées des séances publiques sont plus élevées que pour les deux éditions précédentes (303 entrées, contre 224 en 2022 et 239 en 2021, alors que le nombre de séances est le même que l'année passée). Un petit bémol toutefois : la plus grosse partie du public était composée de professionnels, accrédités ou non. Nous avons proposé pour la première fois cette année une « accréditation grand public » à 15€, qui donnait accès à toutes les séances publiques ; dix ont été vendues. Nous avons clairement des progrès à faire sur la mobilisation du grand public, car l'idée n'est pas de faire un évènement refermé sur lui-même mais bien de partager les films avec les spectateurs ; à l'avenir, il faudra mener un vrai travail de relations publiques, en repérant et contactant bien en amont des associations du territoire qui pourraient être intéressées par certains films de la programmation. Il nous faudra aussi trouver un moyen de mieux mobiliser la presse locale, qui n'a pas vraiment répondu à nos sollicitations cette année et n'a presque pas relayé l'évènement.

Pour les scolaires, la fréquentation a été multipliée par 4 par rapport à l'année dernière (69 entrées CNC), quoiqu'en dessous de la fréquentation de 2021 (431 entrées). A ce propos, il convient de signaler que la fréquentation scolaire 2021 avait été fortement poussée par la proposition de séances et rencontres autour de *C'est assez bien d'être fou* d'Antoine Page, qui était alors au programme de Lycéens et apprentis au cinéma. A noter, les « parcours » effectués par certaines classes : les élèves de l'option cinéma et audiovisuel du Lycée Henri Parriat de Montceau-les-Mines ont fait une journée entière à APARR'té, en assistant à 4 séances et une rencontre ; la classe de CM2 de Mme Darley, de l'école Bouteiller d'Autun, est venue découvrir un documentaire le jeudi après-midi, avant de recevoir Fanny Corcelle pour un atelier de pratique le vendredi toute la journée.

De la même manière, le nombre d'élèves touchés par les ateliers pratiques est en baisse : 82 élèves touchés cette année contre 140 l'année passée. Cependant, cette baisse s'explique par le choix, cette année, de s'orienter vers des ateliers d'une journée complète, au lieu de demi-journées l'année passée. En effet, les enseignants graylois nous avaient fait part de la durée trop courte des ateliers en 2022. Nous avons donc favorisé, pour 2023, des ateliers plus longs, mais évidemment en moins grand nombre (4 ateliers cette année contre 6 l'année passée).

Un travail partenarial qui fait la richesse de la manifestation

Nous avons pu, pour cette seconde édition, nous appuyer à nouveau sur un partenaire principal très dynamique, le cinéma Arletty d'Autun. Comme en 2021, l'équipe du cinéma a été extrêmement impliquée dans la préparation de l'évènement dès le mois de janvier, et a été également très facilitante pour notre mise en relation avec les autres partenaires du territoire : Office de Tourisme, Ville d'Autun, établissements scolaires, centres de loisirs. L'équipe a passé beaucoup de temps à gérer la logistique des copies de films : en effet, beaucoup de DCP (copies numériques) ne sont pas arrivées dans un format standard, ce qui a impliqué un important travail de conversion des fichiers avant les projections. Nous avons noté ce point qui sera à améliorer pour les éditions suivantes.

Nous nous sommes également appuyés sur nombre de partenaires pour l'organisation des différentes parties de l'évènement, en sollicitant :

- Les Petites Caméras, pour l'animation de la séance "L'Atelier du cinéaste",
- le Bureau d'accueil des tournages de Bourgogne-Franche-Comté, pour l'organisation de visites de décors en partenariat avec l'Office de tourisme du Grand Autunois-Morvan et la Ville d'Autun,
- les associations faisant partie de l'écosystème cinéma régional, notamment pour la table ronde "éducation aux images" et les ateliers mash-up : Centre Image, la FRMJC ;
- des auteurs et sociétés de production régionales pour les projections et les ateliers du cinéaste,
- des comédiens et techniciens régionaux pour la lecture de scénario,
- et France 3 Bourgogne-Franche-Comté, notre partenaire média.

Chacun a participé également à la communication autour de l'évènement, relayant largement le programme d'APARR'té.

Côté logistique, nous avons pu bénéficier d'un appui précieux du côté de quatre structures locales :

- l'Office de tourisme du Grand-Autunois Morvan, qui a relayé l'information autour de l'évènement et a géré la billetterie en ligne ;
- la Ville d'Autun, qui a grandement participé à la communication autour de l'évènement en mettant à notre disposition des panneaux d'affichage « sucette » ;
- l'Espace St Ex, qui a à nouveau accueilli l'équipe salariée, ainsi que plusieurs participants, et a accueilli différents temps (un speed-meeting, les rendez-vous individuels AFDAS, la boum) ;
- et enfin, l'association La Bricole, qui gère le tiers-lieu L'imprimerie et nous a accueillis avec convivialité pour différents évènements : un speed-meeting, les ateliers mash-up, l'apéro dinatoire du jeudi, et le brunch du samedi matin.

Un partenariat a également été noué avec le Master Médias & Création numérique de l'Université de Bourgogne-Franche-Comté, dont les 10 étudiant.e.s, encadrés par deux enseignants, ont pu suivre l'intégralité des rencontres et réaliser [un court reportage](#) sur la situation du cinéma et de l'audiovisuel en région, en interviewant de nombreux professionnels présents.

En outre, la présence des étudiant.e.s lors des rencontres a amené un petit plus de vitalité, et leur a permis de nouer des contacts avec certains des professionnel.le.s présents ; une émulation dont chacun a pu retirer des bénéfices !

Nous avons pu bénéficier des soutiens financiers du Conseil départemental de Saône-et-Loire, de la Ville d'Autun, et de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, qui nous ont permis de rendre cette troisième édition encore plus riche en propositions que la seconde. La tenue de cet évènement n'aurait jamais pu se faire sans ces soutiens financiers importants, et sans l'aide logistique, technique,

et l'investissement extrêmement important du Cinéma Arletty d'Autun, qui nous met ses salles à disposition gratuitement (seules les entrées CNC correspondant aux accréditations émises par l'APARR nous sont facturées).

L'appropriation par un territoire

Sensibilisés à la tenue d'APARR'té par l'équipe du Cinéma Arletty, et forts d'une première édition déjà tenue à Autun, les partenaires autunois ont d'ailleurs répondu très rapidement et favorablement à nos sollicitations, créant une vraie dynamique territoriale autour de l'évènement et nous faisant bénéficier de leur soutien financier, logistique et en termes de communication. La Ville d'Autun, l'Office de tourisme, l'Espace St Ex, La Bricole ont tous contribué, chacun à des niveaux différents, à l'organisation de la manifestation et à son rayonnement local, démontrant un vrai intérêt pour ce que nous organisons. La présence de plusieurs élu.e.s lors de différents temps d'APARR'té en est la preuve, tout comme la réponse favorable des établissements scolaires à nos propositions.

Nous avons de notre côté fait appel à un maximum de fournisseurs locaux : Imprimerie KLS (Autun), La Bricole pour la dimension « traiteur », Intermarché (Autun). Bien sûr, l'évènement a permis aussi de créer des retombées économiques sur le territoire, grâce à l'hôtellerie et les hébergements loués auprès de particuliers, mais aussi auprès des restaurants proches du cinéma. Nous avons notamment travaillé avec l'Hôtel du Commerce pour loger nos invités, et avec les restaurants Zuppa Zuppa et La Brasserie du Commerce. Au total, les dépenses locales engagées par l'association se montent à plus de 7500€, tandis que les retombées de la part des visiteurs sont estimées à 3800€, soit **un total de retombées économiques estimées de plus de 11 000€ pour le territoire.**

Retours sur les temps forts des rencontres

Les séances et ateliers à destination des scolaires

L'APARR a fait trois types de propositions aux établissements scolaires du bassin Autunois (environ 20 km aux alentours d'Autun) :

- pour les collèges et lycées : des projections-rencontres au Cinéma Arletty, le mercredi 27, jeudi 28 ou vendredi 29 septembre,
- pour les collèges et lycées également : des interventions en classe par un.e professionnel.le autour de son métier, en aval de la projection au cinéma,
- pour les écoles élémentaires : des ateliers pratiques d'une journée, en classe le jeudi 27 ou le vendredi 29 septembre

Pour ce faire, nous avons - avec l'aide précieuse du Cinéma Arletty et des contacts pris lors de la première édition des Rencontres à Autun en 2021 - envoyé un programme ciblé (disponible en annexe) auprès des établissements d'Autun et de ses alentours afin de leur faire part de ces différentes propositions.

Pour ces actions, le Cinéma Arletty mettait à notre disposition deux de ses quatre salles sur 6 demi-journées : mercredi 27/09, jeudi 28/09 et vendredi 29/09 matin et après-midi.

Nous avons essayé de faire des propositions qui soient, tant que possible, en lien avec les spécialités et cursus suivis par les établissements visés, notamment pour les propositions d'interventions-métiers en classe ; malheureusement (et ce comme l'année dernière) celles-ci n'ont pas trouvé preneur.

Afin de faire découvrir certains des films aux professeurs, un pré-visionnement gratuit a été organisé au Cinéma Arletty le 31 mai 2023 après-midi. Ce pré-visionnement proposait de découvrir le documentaire *Le Saut* de Giedrė Žickytė ; et les courts métrages de fiction *La Ventrière* d'Anne-Sophie Bailly (pour les lycéens) et *AOC* de Samy Sidali (à partir du collège). Cet après-midi a réuni six professeurs qui ont ensuite pour la plupart inscrit au moins une de leur classe à une projection pendant les Rencontres.

Pour chaque film, des ressources pédagogiques étaient mises à disposition des équipes pédagogiques :

- des fiches clés de lecture sont éditées pour tous les films proposés via *Docs ici, Courts là*.
- les dossiers de présentation, bande annonces ou entretiens avec les auteurs étaient indiqués dès que cela était possible.

Ainsi, huit séances ont été organisées pendant cette troisième édition d'Aparr'té, réunissant 224 élèves du CE2 au lycée.

Sur ces huit séances, trois ont été suivies d'une rencontre avec un membre de l'équipe du film : la productrice Catherine Siméon pour le documentaire *Le Saut* (à destination de deux classes de 3^{ème} du Lycée Hubert Reeves d'Epinac) ; Clara Kawzack, productrice pour Vie des Hauts Production autour du documentaire *Goufdé* (pour l'option cinéma et audiovisuelle du lycée Henri Parriat de Montceau-les-Mines) ; Samy Sidali, le réalisateur d'*AOC* pour deux classes de sixième du Collège militaire d'Autun.

Pour ces séances, l'équipe de l'APARR présentait les films et animait les discussions avec les membres des équipes. Bien entendu, les auteurs-réalisateur.ice.s ont été défrayés (transport, hébergement et restauration), et rémunérés à hauteur de cent euros nets par note de droits d'auteur ou facture, pour chaque séance accompagnée.

Ces séances scolaires étaient proposées au tarif unique de 2,50€ par élève (tarif le plus bas du cinéma) ; les places étaient gratuites pour les accompagnateurs. La majorité des établissements a financé tout ou partie des coûts avec le Pass Culture. Pour la majorité des films, un forfait de 100€ minimum a été proposé aux ayants-droits.

En parallèle de ces séances scolaires étaient également proposés des ateliers à destination des écoles élémentaires du territoire autunois le jeudi et vendredi (cf. programme en annexe). Pour cette édition, nous avons proposé trois ateliers d'une journée complète (en 2022, à Gray, les ateliers étaient sur une demi-journée, mais les professeurs et intervenants nous avaient fait part d'un manque de temps pour mener à bien ce moment d'expérimentation).

Le programme a été transmis par mail à la fin du mois de mars aux écoles élémentaires de la circonscription d'Autun et ce sont finalement quatre ateliers qui ont été menés.

Deux ateliers « Réalisation » animés par Fanny Corcelle (réalisatrice documentaire, basée à Lormes (58)), proposant de rejouer une séquence du film *Les 400 coups* et deux ateliers « Découverte et réalisation d'un reportage » animés par Séverine Beaudot (monteuse, réalisatrice et productrice, basée à Saint-Vallier (71)).

Les deux ateliers « Réalisation » ont pris place à l'école d'Auxy pour une classe de 23 élèves (CE2 au CM2) et le second pour une classe de CM2 de l'école Bouteiller à Autun. Les ateliers « Reportage » ont été menés pour une classe de 17 élèves (CE2 au CM2) de l'école de Sully et le lendemain avec une classe de 19 élèves (CE2 au CM2 également) à l'École de Chissey-en-Morvan. Les retours des enseignants et des deux intervenantes ont été très positifs et viennent confirmer l'intérêt porté à ce type de proposition.

Pour assurer ces journées, une participation forfaitaire de 4€ par élève était demandée aux écoles participantes. Bien entendu, les intervenantes ont été rémunérées et défrayées pour la conduite de ces ateliers.

En parallèle de ces ateliers et séances scolaires, nous avons également proposé un atelier « Découverte de la table mash-up » animé par Floriane Davin de la FRMJC, le mercredi après-midi. Cet atelier a été proposé sur deux créneaux : un premier pour les centres de loisirs et un second pour le tout public. Nous nous sommes appuyés – une nouvelle fois – sur la connaissance fine du territoire du Cinéma Arletty qui a ainsi pu nous donner de précieux contacts pour mobiliser les centres de loisirs d'Autun. Pour le tout public, de l'affichage avait été fait au Cinéma et la communication a été transmise aux relais locaux et diffusée sur les réseaux sociaux.

A cette occasion et pour faire le lien avec la table ronde éducation aux images, imaginée en partenariat avec le Pôle régional d'éducation aux images et Passeurs d'images en Bourgogne-Franche-Comté, autour de l'utilisation des images d'archives dans les projets d'éducation aux images ; la FRJMC a créé un corpus spécial avec des images d'archives de la ville d'Autun, récoltées par le Cinéma Arletty et numérisées par Odil TV via le projet « Pépites ».

La table ronde “Discussion croisée autour de l'utilisation d'archives filmiques dans des projets d'éducation aux images.”

Nous avons donc renouvelé notre partenariat (initié lors de la seconde édition d'Aparr'té à Gray) avec le Pôle régional d'éducation aux images et Passeurs d'images en Bourgogne-Franche-Comté, pour proposer un temps d'échange autour des images d'archives et plus particulièrement leur utilisation dans les projets d'éducation aux images.

Cette table ronde a été animée par Floriane Davin (chargée d'animation et développement de réseau pour la coordination régionale de Passeurs d'images à la FRMJC) et Clémentine More (chargée de mission Pôle régional d'éducation aux images au Centre Image de BFC).

Les images d'archives, qu'elles émanent de professionnel·les ou d'amateur·ices, sont régulièrement utilisées, détournées et remontées. Comment s'approprier cette matière tout en respectant le contexte historique ? Plus qu'une simple question de préservation physique, elles sont bien la représentation d'une mémoire, qu'elle soit individuelle ou collective, de cultures, de modes de vie et de luttes dont nous pouvons nous inspirer aujourd'hui.

Ainsi, autour du partage d'expériences de quatre invités menant chacun des projets avec des images d'archives, l'idée était de croiser les regards et les expériences autour de l'utilisation de ces supports lors d'ateliers avec différents publics - extraits de films à l'appui - afin de questionner les enjeux générationnels, esthétiques, politiques et juridiques qu'ils soulèvent.

Nous avons ainsi convié :

- Laura Cassarino, directrice de MIRA (Mémoires des images réanimées d'Alsace), de la cinémathèque numérique d'Alsace,
- Laetitia Dechambenoit, autrice et réalisatrice, coordinatrice du projet « Pépites » en collaboration avec le cinéma Arletty d'Autun, pour collecter et valoriser les archives filmiques du territoire,
- Clémence Davigo, réalisatrice, qui a mené un atelier sur des images d'archives avec la table Mash-Up, en lien avec La Maison du Peuple - Fraternelle à Saint-Claude (39).

La table ronde a réuni une vingtaine de professionnels et a conduit à de riches échanges à la fois entre les intervenants mais aussi avec le public. C'était aussi l'occasion de présenter le projet «

Pépites » porté par Odil TV et le Cinéma Arletty tout en proposant de futurs axes de médiation autour de ces archives. Ainsi, ce moment de discussions permettait de faire dialoguer ensemble des porteurs de projets aboutis et d'autres en devenir et proposait ainsi d'approfondir collectivement les réflexions inhérentes à l'utilisation de ces images d'archives.

Les Ateliers du cinéaste

Comme en 2022, ce sont deux ateliers du cinéaste qui ont été proposés en 2022 : l'un orienté "documentaire », l'autre "fiction". La formule permet, en une heure, de présenter un film en cours d'écriture, de plonger dans le processus de fabrication d'une œuvre, et de sensibiliser aux différentes étapes et au "temps long" de l'élaboration d'un film.

Le premier était consacré à *Gagne-Petit*, projet de documentaire porté par Nicolas Verhaeghe. Ce projet a reçu l'aide à l'écriture de la Région Bourgogne-Franche-Comté et a été accueilli en résidence d'écriture à L'Imaginaire de Lussas. La séance était animée par Marianne Geslin, documentariste et programmatrice pour Les Ecrans Fertiles (Besançon) et la MJC de Dole.

Le second était dédié au projet de court métrage *Cucurbita*, de Lucie Mouquet, produit par La Mer à boire. Lucie Mouquet est plasticienne, décoratrice de cinéma, et après un premier film produit par le GREC, elle se lance à nouveau dans la réalisation. Martin Beilby, réalisateur, a animé cette rencontre autour de l'écriture du film et de la fabrication des fausses courges pour le tournage.

La lecture de scénario

Testée l'année passée, la lecture de scénario est devenue un temps fort de cette troisième édition. C'est un moyen de mettre en lumière des projets de films courts, souvent portés par des auteur.rice.s émergent.e.s, mais aussi des comédien.ne.s, et, dans une moindre mesure, des technicien.ne.s de notre région.

Un petit groupe de bénévoles ont choisi les textes à lire parmi plusieurs projets accompagnés dans le cadre des résidences d'écriture du Parcours Nouveaux Talents, autre action portée par l'APARR. Deux courts métrages, *Dans la gueule de l'ours* de Cloé Benet (résidences 2019), et *Hippocampe* de Paul Veloso (accompagné en 2022), ont été choisis, car se prêtant bien à cet exercice et permettant une lecture assez "vivante". Les différents bénévoles de ce groupe de travail ont permis d'identifier les différents comédien.ne.s sollicité.e.s. Pour les aspects techniques, nous avons fait appel à Rodéric David, ingénieur son, et Didier Rolot, électricien et bénévole pour l'APARR.

Cette séance est toujours un pari technique et artistique : les comédien.ne.s ne se connaissent pas avant cette expérience et n'ont qu'une journée pour répéter. Cette véritable performance artistique et technique a été saluée par les spectateurs. La lecture, légèrement théâtralisée cette année grâce à l'ajout de quelques moments musicaux, a été suivie d'un échange entre la scène, la salle et les deux auteurs des scénarios.

De telles lectures contribuent, nous l'espérons, à mettre en avant les comédiens et comédiennes de notre territoire.

Deux courts focus

En ouverture des rencontres, nous avons proposé de courts focus sur deux projets en lien étroit avec le territoire :

- le travail d'archive effectué autour des films et documents de Janusz Mrozowski, réalisateur d'origine polonaise installé à Grandvaux, près de Saulieu, et récemment décédé. Un collectif citoyen se mobilise à Anost, Saulieu et Autun pour que ses films puissent rester visibles.
- une présentation du film de Claire Angelini, *Jeanne fait des siennes*, fabriqué en partie sur le territoire autunois, et diffusé en novembre à l'Arletty.

Les visites de décors

Le Bureau d'accueil des tournages de Bourgogne-Franche-Comté a organisé, en partenariat avec l'Office de Tourisme du Grand Autunois Morvan, a profité de l'évènement pour faire un focus décors à Autun. Ainsi, 12 participant.e.s ont pu découvrir le fonds ancien de la bibliothèque d'Autun, et le Théâtre municipal à l'italienne.

Les partages d'infos

Le vendredi matin, quatre courts focus étaient proposés aux participant.e.s :

- un point sur le fonds d'aide à la production cinéma et audiovisuel de la Région Bourgogne-Franche-Comté, en compagnie d'Amandine Thévenin, chargée de mission ;
- un focus sur la Boucle Documentaire, fédération d'associations d'auteurs-réalisateurs dont l'APARR est membre fondateur, et qui a pour objet de défendre le documentaire de création ;
- un point sur le COREPS, Comité régional des professions du spectacle, dont l'APARR est membre associé. Cette instance de dialogue social vise à faciliter les échanges, faire remonter les informations de terrain, à alerter su besoin, et à construire en commun des préconisations pour nos métiers ;
- un focus sur les droits à la formation professionnelle continue pour les artistes-auteurs et les intermittents du spectacle et de l'audiovisuel, en compagnie d'Inès Bensalem, conseillère aux particuliers à l'AFDAS. Des rendez-vous individuels de 30 minutes étaient également proposés dans l'après-midi.

Une vingtaine de professionnel.le.s ont participé à cette matinée.

Les projections tous publics

Cinq temps de projections publiques ont été programmés, en essayant de donner un aperçu de la diversité des films produits sur le territoire : un programme de courts métrages (mêlant fiction, documentaire et animation), deux documentaires (un tourné à l'international, l'autre au national), deux fictions longues (l'une tournée au national, l'autre à l'international).

Ont ainsi pu être montrés :

- **deux documentaires**, l'un basé en région : *La forêt, c'est la classe !*, de Daniel Schlosser, en présence du réalisateur, de Jérôme Huguenin-Virchaux, distributeur, et d'Edith Farine, productrice ; et l'autre tourné à l'international : *Les Odyssées de Sami* de Robin Dimet, en présence du réalisateur.

- **quatre courts métrages**, un documentaire, deux fictions, un clip : *Signal GPS perdu* de Pierre Voland, *Inside You* d'Erik Semashkin, *La Chambre double* d'Ysé Sorel, et *C'est bizarre et c'est la vie* de Shawy. La séance s'est déroulée en présence de tous.te.s réalisateur.rice.s.

Ces courts métrages ont été choisis par un comité de programmation, suite à un appel à films devant respecter les critères suivants : moins de 20 minutes, terminés en 2022 ou 2023 et bien sûr ayant un lien avec la Région (produit, tourné ou auteur originaire de la Région). Nous avons reçu 29 courts métrages et le comité a donc choisi d'en retenir quatre afin de composer un programme éclectique et exigeant, mettant en lumière la diversité et la richesse de création présentes sur le territoire. Des films qui, sans ce genre de projections, auraient peu de chances de rencontrer leur public.

- **deux fictions longues** ayant un lien avec la Bourgogne-Franche-Comté : en ouverture des rencontres, une avant-première de *Vincent doit mourir* de Stéphan Castang, en présence du réalisateur. Dijonnais, Stéphan Castang est un cinéaste que l'APARR suit depuis longtemps ; il nous semblait incontournable de le mettre à l'honneur en projetant son premier long métrage. Le lendemain, nous avons pu montrer *Holy Emy*, d'Araceli Lemos ; ce film grec a été coproduit par Mathieu Bompoin, producteur établi en Saône-et-Loire, qui a pu revenir après la projection sur la difficile préparation du tournage de ce premier long métrage d'une jeune réalisatrice.

Les temps conviviaux

Dans ce programme très dense, nous avons souhaité garder des temps pour des échanges informels entre les participant.e.s. Dans cet esprit, la manifestation comportait trois temps plus festifs : un apéritif dinatoire le jeudi soir, la "boum" du vendredi soir, ainsi qu'un brunch le samedi matin, qui ont été l'occasion d'échanger autrement, plus personnellement, pour les professionnel.le.s présents.

Pour ces temps, nous avons été accueillis par l'Espace St Ex (pour la boum), et par La Bricole, avec qui nous étions partenaires pour la première fois et qui a bien voulu nous préparer un apéritif dinatoire et un brunch « maison ». Nous remercions à cette occasion tous les bénévoles de cette dynamique association, qui nous ont chaleureusement accueillis et dont le tiers-lieux a séduit les professionnel.le.s présent.e.s.

C'étaient aussi, pour les bénévoles et l'équipe salariée, des moments de célébration qui permettent de mettre en avant l'esprit convivial que nous souhaitons insuffler dans nos actions !

La communication autour des Rencontres APARR'té

La communication en amont des Rencontres APARR'té s'est axée autour de documents papiers et à travers différentes interfaces numériques.

La communication papier

Pour le visuel de cette troisième édition, la graphiste Emma Rivet a repris les mêmes éléments graphiques que la seconde édition en changeant la disposition de sorte que les informations pratiques soient davantage visibles. Un QRcode a également été intégré au visuel, avec un lien renvoyant directement sur notre site, pour permettre à toutes les



personnes d'avoir un accès direct, via leur téléphone, à la programmation et aux informations pratiques. Pour les couleurs, nous avons choisi un panel de couleurs pastel, oscillant entre le vert, le jaune et le bleu, à la fois doux et chaleureux.

Le visuel s'est décliné en quatre types de documents :

- **les affiches au format A3** : nous en avons fait imprimer 500 exemplaires à l'imprimerie KLS (Autun). Ces affiches (accompagnées des programmes grand public) ont été envoyées à la fois dans les lieux "cinéma" de Bourgogne-Franche-Comté, mais elles ont également été déposées dans les commerces et lieux publics d'Autun et alentours.



- **les affiches Giromédias** : ces affiches, aux grandes dimensions, ont été placées 2 semaines avant l'événement dans 10 panneaux publicitaires de la ville d'Autun.

- **le programme grand public** : nous avons choisi un programme papier au format A5, plié en quatre volets, afin de présenter les moments de la programmation ouverts au grand public. Ce programme se compose d'un volet supplémentaire par rapport à l'année passée, ce qui nous a permis d'aérer le contenu et d'insérer davantage de photos et éléments graphiques pour une lecture agréable. Ce programme a été imprimé en 2000 exemplaires à l'imprimerie KLS d'Autun, et comme pour les affiches, ils ont été envoyés à nos partenaires et ont été déposés dans les commerces alentour au Cinéma Arletty.

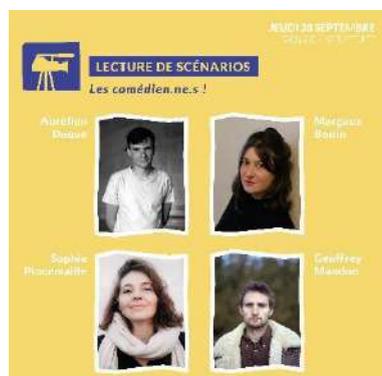
- **le programme professionnel** : nous avons décliné le programme grand public en ajoutant tous les temps ouverts aux professionnels. Ce programme a été majoritairement diffusé numériquement via notre site et a également été imprimé par nos soins et mis à disposition en libre service ou téléchargeable via des QRcode dans le cinéma.

La communication numérique

En parallèle des différentes impressions, nous avons développé plusieurs actions phares sur nos médiums numériques pour communiquer sur les Rencontres.

- **L'événement Facebook** : pour faire connaître les Rencontres APARR'té, nous avons créé un événement Facebook dès le mois de mai, avec le Cinéma Arletty comme co-organisateur et 80 personnes ont répondu présentes à l'événement.

- **La création de visuels** : il est nécessaire de faire connaître la programmation pour donner envie aux personnes de venir à notre événement. C'est donc dans ce sens que nous avons créé une série de visuels, aux couleurs de l'affiche, pour dévoiler petit à petit des éléments de la programmation et les diffusant sur nos pages Facebook, Instagram et LinkedIn.



- **Une bande annonce** : Rémi Ubeda a réalisé une bande annonce qui a été diffusée sur les réseaux sociaux, et également en amont de l'événement lors des séances "classiques" au cinéma Arletty d'Autun.
- **Un carton écran** : en plus de la bande annonce, un carton écran était diffusé en amont des séances "classiques" au Cinéma durant le mois de septembre mais aussi avant les différentes séances durant les Rencontres APARR'té.
- **Un trombinoscope** : durant l'édition précédente, certaines personnes avaient exprimé le souhait d'avoir la possibilité de voir en amont quels seraient les professionnels présents lors des Rencontres. Pour ce faire, nous avons travaillé avec notre webmaster afin de créer un trombinoscope sur notre site, disponible depuis la page des Rencontres. Ce trombi fonctionne en lien avec notre annuaire des pros. Il était donc possible de faire apparaître les personnes ayant une fiche dans l'annuaire et ayant pris une accréditation. Ainsi, les internautes pouvaient voir qui serait présent aux Rencontres, sur quelle journée et même les contacter grâce aux contacts indiqués sur la fiche annuaire.
- **Une série de podcasts** : nous avons procédé à la captation sonore de trois temps des Rencontres (les ateliers du cinéaste et la table ronde éducation aux images) pour ensuite les retravailler afin de rendre l'écoute agréable avant de les mettre en ligne sur le site Audioblog. Cela permet au plus grand nombre d'avoir un accès à ce qui s'est dit durant ces échanges fructueux, ce qui en fait une véritable ressource mais aussi une vitrine de notre événement. En accompagnement, des visuels ont été créés pour l'occasion permettant de mieux identifier cette action et de donner envie aux personnes d'écouter les podcasts mais aussi de les partager autour d'elles.



La presse

La troisième édition des Rencontres APARR'té a eu quelques retombées presse, surtout numériques, avec un article en ligne sur Autun Infos, un passage dans l'émission *Plein Feu !* sur France3 Bourgogne-Franche-Comté ainsi qu'une interview pour Radio Campus Dijon.

L'antenne Autunoise du Journal de Saône-et-Loire nous a dédié un petit encart sur son journal papier et en article en ligne, mais nous nous permettons tout de même de souligner notre déception quant au désintéressement du journal à notre évènement. En effet, malgré nos relances mails et un passage dans leurs locaux, à deux pas du cinéma, le relais d'information reste léger et il nous semble dommage que personne ne se soit rendu sur place durant la manifestation, d'autant que la majorité de la programmation était ouverte au grand public.

En conclusion...

Cette seconde édition autunoise d'APARR'té a été l'occasion d'asseoir encore l'évènement auprès des professionnels de la région : preuve en est l'augmentation du nombre d'accrédités présents. Ce fut aussi le temps du « rôdage » de l'organisation : le fait de revenir dans des lieux connus, auprès de partenaires avec qui des habitudes de travail se sont installées, nous a fait gagner beaucoup de temps au moment de la préparation, et nous a apporté du confort pendant l'évènement. Nous avons ainsi mieux géré l'équipe bénévole, en répartissant mieux les tâches entre eux ; et développé de nouveaux partenariats, notamment avec la Bricole, tout en consolidant ceux déjà établis avec l'Office de tourisme, l'Espace St Ex, et surtout le Cinéma Arletty. Cette efficacité accrue nous incite à garder cette formule de « biennale », nous permettant d'établir les rencontres dans une même ville un an sur deux – ou tout au moins, de fonctionner avec un binôme de villes, qui nous permettent d'organiser l'itinérance de l'évènement sur 4 ans.

La programmation, elle, s'étoffe d'année en année, et devient réellement participative grâce à l'investissement fort des bénévoles du comité de programmation. Elle a réussi à séduire les publics scolaires, qui ont répondu assez massivement à nos propositions de projections, de rencontres et d'ateliers pratiques – organisés cette année avec plus d'ambition qu'en 2022, ceux-ci sont un véritable atout pour l'évènement.

Nous remercions vivement tous nos partenaires, ainsi que toute l'équipe du Cinéma Arletty, qui ont répondu présent au-delà de nos attentes et ont participé pleinement à la réussite de ces rencontres. Et si les difficultés financières rencontrées en 2024, ne nous permettent pas, hélas, d'organiser la quatrième édition, nous espérons bien renouveler l'expérience en 2025 au CinéMavia de Gray, pour continuer sur la belle dynamique enclenchée par le seul évènement entièrement dédié à la filière cinéma et audiovisuel de Bourgogne-Franche-Comté.

ANNEXES

REVUE DE PRESSE

2023

Ce document dresse un panorama des différents articles relayant les actions et actualités des structures APARR durant l'année 2023. Le travail de relation presse a été très satisfaisant en 2022 mais il doit se renforcer durant l'année 2024 car les retombées sur 2023 restent insuffisantes.

// APARR

>> Troisième édition des Rencontres APARR'té - Autun

- Radio Campus Dijon - 20 septembre 2023
 - ITW avec Pauline Husianycia, autour de la troisième édition des Rencontres APARR'té.

- Le Journal de Saône-et-Loire – 25 septembre 2023
 - [« Trois jours de rencontres et projections autour du cinéma de notre région »](#)

- Autun infos – 18 septembre 2023
 - Malheureusement la page web n'existe plus.

- France3 Bourgogne-Franche-Comté – septembre 2023
 - Mise en avant de l'évènement dans l'émission [« Plein Feu »](#)

>> Mentions de l'APARR sur des évènements partenaires

- Ma commune info – 8 juin 2023
 - [« Cinéma : le festival Tremplin, les 9 et 10 juin à Besançon... »](#)

- Ministère de la Culture – 13 novembre 2023
 - [« Forum entreprendre dans la culture 2023 en Bourgogne-Franche-Comté »](#)

// Dispositif Parcours Nouveaux Talents

- Flux4 - 26 novembre 2023
 - [« Rencontre avec le réalisateur Pablo Bodin, Entrevues 2023 »](#)

// Dispositif *Docs ici, Courts là*

- Article universitaire pour l'université de Bourgogne-Franche-Comté – décembre 2023
 - « Docs ici, Courts là : une alternative de diffusion pour les films régionaux e, Bourgogne-Franche-Comté ? » écrit par Katarzyna LIPINSKA, laboratoire Cimeos, UB Bourgogne.

- Article dans le magazine *La Revue Documentaire* - N°33
 - « Docs ici, Courts là : le cinéma comme un monde partagé » écrit par Jean-Luc Cesco, *page 107*

*DOCS ICI, COURTS LÀ :
UNE ALTERNATIVE DE DIFFUSION
POUR LES FILMS REGIONAUX EN
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ?*

Katarzyna LIPINSKA,
Cimeos
Université de Bourgogne

Katarzyna LIPINSKA

Résumé de l'article :

Docs ici, courts là est un dispositif qui valorise les courts métrages et les documentaires produits et/ou réalisés en Bourgogne-Franche-Comté. À travers cette étude de cas, l'auteure rend compte de ses observations et de ses questionnements sur la portée alternative de ce dispositif qui se décline à plusieurs niveaux. Il est complémentaire ou alternatif aux modes de diffusion de films standards (salles de cinéma, festivals, télévision), lorsque les œuvres sont projetées dans des lieux « atypiques ». Mais sa portée alternative se révèle sur d'autres de ses aspects et actions qu'il met en place. *Docs ici, courts là* peut être considéré comme alternatif par son mode de fonctionnement associatif qui lui donne la liberté d'initier des partenariats originaux pour valoriser les films de la région Bourgogne-Franche-Comté. Il diffuse des films « hors du système » et permet leur accès à des personnes éloignées de la culture. Sa portée alternative s'exprime également dans son potentiel de médiation culturelle qui tisse un lien social entre les œuvres, leurs créateurs et les publics. Enfin, il permet aussi des ouvertures étonnantes.

Mots-clés : *Docs ici, courts là*, Aparr, cinéma en Bourgogne-Franche-Comté, courts métrages, documentaires

DOCS ICI, COURTS LÀ: A BROADCASTING ALTERNATIVE FOR REGIONAL MOVIES IN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ?

Abstract:

Docs ici, courts là is a medium that promotes short films and documentaries produced and / or shot in Bourgogne-Franche-Comté. Through this case study, the author collects observations and questions about the alternative scope of this *dispositif* which is expressed on several levels. *Docs ici, courts là* can be considered as alternative by its associative mode of operation which gives it the freedom to initiate original partnerships to enhance the films of the Bourgogne-Franche-Comté region. It is complementary or alternative to the standard broadcasting methods (cinemas, festivals, television), when the films are screened in “atypical” places. *Docs ici, courts là* allows the circulation of films “outside the system” and organizes their access to people far from culture. Its alternative imprint is also manifested in its potential for cultural mediation which weaves a social bond between the works, their creators and the public. Finally, it also allows astonishing openings.

Keywords: *_Docs ici, courts là, Aparr, Bourgogne-Franche-Comté, short films, documentaries*

Introduction

En 2013, l'Association des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel de Bourgogne-Franche-Comté (APARR)¹ a pris l'initiative de créer *Docs ici, courts là*. Six ans après son lancement, ce dispositif est décrit comme un outil valorisant les courts métrages et les documentaires produits et/ou réalisés en région Bourgogne-Franche-Comté². Voici comment l'association présente l'action *Docs ici, courts là* (DICL) dans ses supports de communication : « Des films de chez nous, près de chez vous, toute l'année »³. Comment ce dispositif donne-t-il l'accès à ces œuvres ? Après l'inscription, les structures régionales qui souhaiteraient programmer des séances publiques ou privées peuvent accéder au catalogue en ligne qui comporte 105 films en 2018⁴. Les courts métrages et les documentaires peuvent être alors diffusés dans des lieux adhérents : cinémas, centres socio-culturels, médiathèques, établissements scolaires ou sanitaires, prisons ...

En partant du constat que *Docs ici, courts là* organise des projections dans des lieux atypiques, nous fondons notre hypothèse de départ sur sa dimension alternative par rapport aux modes de diffusion habituels des films que sont les salles de cinéma, les festivals et la télévision. Le sens du terme « alternatif » est entendu dans le présent article comme une autre possibilité. Notre article ne fait pas l'usage de l'alternative au sens logique du terme, où parmi deux propositions si l'une est vraie, la deuxième est fautive. Ici, l'emploi de cette notion s'applique plutôt à son usage courant, comme pour « la culture alternative » ou « les médias alternatifs » qui se présentent comme une autre possibilité face à un modèle

¹ L'Aparr est une association créée en 2005 pour soutenir les professionnels de la filière cinématographique en Bourgogne-Franche-Comté et pour promouvoir cette filière auprès du grand public : <https://www.aparr.org/presentation-de-l-aparr>

² Livret de présentation de la 7^{ème} édition du dispositif *Docs ici, courts là*, année 2019.

³ Site internet du dispositif, avec le catalogue de films <https://www.docsicicourtsla.com/>

⁴ Bilan DICL 2018, document interne de l'Aparr (*Association des Professionnels du Cinéma et de l'Audiovisuel Bourgogne-Franche-Comté*).

traditionnel, voire dominant. En ce sens, l'alternative se présenterait comme un symptôme d'indépendance et dans certains cas de résistance.

Pour tester notre hypothèse et pour vérifier si d'autres aspects alternatifs s'expriment à travers *Docs ici, courts là*, nous avons centré ce travail en quatre parties, traitant chacune d'un questionnement. La première partie examine le contexte cinématographique en région Bourgogne-Franche-Comté pour saisir le potentiel du territoire à faire émerger des solutions alternatives de diffusion de films. La deuxième partie concerne les enjeux de *Docs ici, courts là* face aux partenaires institutionnels et professionnels. La troisième partie mesure l'aspect alternatif via l'effet de proximité des films régionaux avec les publics du territoire et le tissage du lien social qui se crée avec des projections dans des lieux atypiques. La quatrième partie questionne l'expérience des réalisateurs qui ont bénéficié du dispositif *Docs ici, courts là* pour savoir si, de leur point de vue, c'est une alternative à la diffusion de leurs films et quels sont pour eux les enjeux de ce type de diffusion.

Notre questionnement autour de l'aspect alternatif du dispositif étudié est issu de l'observation participante de *Docs ici, courts là* (événements, projections suivies des débats avec le public). Il est à noter que l'auteure de cet article est à la fois chercheure et l'auteure-réalisatrice du court métrage *les Mannequins*, l'un des 105 films du catalogue du DICL. Elle a également exercé comme chargée de mission cinéma auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Cet ancrage dans la filière cinématographique a permis à l'auteure de l'article la première observation sur l'absence de dispositifs d'aides publiques au niveau régional pour la diffusion des films du territoire, et a initié sa réflexion sur le rôle des dispositifs associatifs, comme *Docs ici, courts là*. Avec cet article nous déplaçons la problématique concernant les alternatives dans le monde politique initiée par Bertrand Badie et Dominique Vidal pour qui « le maillage associatif permet souvent de porter des enjeux qui ne sont qu'instrumentalisés par la classe politique » (Badie & Vidal 2018, p. 19), vers le questionnement sur les alternatives de diffusion de films, en analysant le cas du dispositif *Docs ici, courts là* (DICL).

Docs ici, courts là : une alternative de diffusion pour les films régionaux en Bourgogne-Franche-Comté ?

Notre méthodologie s'appuie sur les entretiens compréhensifs avec : 10 réalisateurs⁵, Aurélia Besnard - chargée de diffusion de DICL (14/06/19), Estelle Cavoit - chargée de mission cinéma pour l'Aparr entre 2009 et 2014 (12/08/19), Tiffany Peset - coordinatrice de *Lycéens et apprentis au cinéma* LAAC Dijon (19/07/19), Léa Daloz - médiatrice de *Cinémas Indépendants de Bourgogne-Franche-Comté* CIBFC (22/08/19) et Emeline Losange - coordinatrice de l'association étudiante *Cinémas de Babel* (11/08/19). En complément de cette enquête de terrain, l'Aparr a diffusé un questionnaire par e-mail, à remplir en ligne, à une soixantaine de lieux adhérents au DICL. Un autre questionnaire a été distribué aux spectateurs par l'auteur du présent article durant deux projections, au Musée de la vie bourguignonne, du documentaire *Trait pour trait* (52 min, 2012) de Julien Devaux (séances du 21/07 et 18/08/2019). Ces deux questionnaires avaient pour but de mesurer les motivations des lieux à adhérer à ce dispositif et des publics à les fréquenter. La variable de gratuité a été étudiée à cette occasion. Cette étude s'appuie également sur de nombreux documents qui régissent la politique culturelle en régions, notamment la convention 2017-2019 signée par le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté, l'État (Drac Bourgogne-Franche-Comté) et le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC). Pour saisir les enjeux de l'aspect alternatif de *Docs ici, courts là* pour les professionnels de l'image en mouvement en région Bourgogne-Franche-Comté, nous avons analysé des documents internes de l'association Aparr (bilans, comptes rendus de réunions) et le Livre Blanc. Ce dernier document a été mis en place par les

⁵ Dates des entretiens avec les réalisateurs et le titre de leurs films intégrés au *Docs ici, courts là* : Britta Potthoff le 5/08/19 (CM *Mon père le poisson*, 15 min, 2017), Anna Marmiesse le 6/08/19 (CM : *Lorraine ne sait pas chanter*, 22 min, 2016), Mikaël Gaudin le 6/08/19 (CM *Les Dimanches de Jean Dézert*, 22 min, 2018), Adrien Pavie le 6/08/19 (CM : *Mon père le poisson*, 15 min, 2017), Fabio Falzone le 7/08/19 (DOC, *Monsieur et Madame Piccioli*, 13 min, 2017), Delphine Ziegler le 7/08/19 (DOC : *Au loin le point du jour*, 83 min, 2018), Simon Panay le 7/08/19 (DOC *Ici personne de meurt, Tontines, Waiting for the (t)rain*), Rémy Batteault le 12/08/19 (DOC : *Charcuterie fine, Super 8 mon amour*), Lucie Prost le 16/08/19 (CM : *Les Rosiers grimpants*, 30 min, 2016), Antoine Page le 20/08/19 (DOC : *Chalap, une utopie cévenole, Wesh gros, Yolande, Maria, Berthe et les autres*).

professionnels du cinéma et de l'audiovisuel en région pour préparer le terrain pour les négociations autour de la nouvelle convention 2020-2022.

Notre article s'organise autour de quatre chapitres suivants : (I) *Le cinéma et l'audiovisuel en région Bourgogne-Franche-Comté*, (II) *Docs ici, courts là – création, partenariats*, (III) *Les lieux et les publics de Docs ici, courts là*, (IV) *Les expériences des réalisateurs*.

1 - Le cinéma et l'audiovisuel en région Bourgogne-Franche-Comté

1.1. Un passé cinématographique et l'existence d'une filière professionnelle

La région Bourgogne et la région Franche-Comté possèdent chacune respectivement une histoire cinématographique, comme le rappelle le Livre Blanc rédigé en 2019 par les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel⁶. Le musée Etienne-Jules Marey installé en 1955, à Beaune, rappelle l'invention du Chronophotographe et la réalisation des premiers films scientifiques dans les années 1880-1890 par ce savant bourguignon. En Franche-Comté, les groupes de Medvedkine⁷ ont été formés autour de Chris Marker à partir de 1967 à Besançon (Rhodiaceta – usine de textile) et à Sochaux (Peugeot) pour aider les ouvriers en grève à prendre en main les caméras et à filmer leurs revendications. Cet acte de prise de parole filmique et la démocratisation des outils audiovisuels inscrivent la région Franche-Comté dans « le développement d'un cinéma militant » (Vigna, 2006, p.1). L'expérimentation de ce

⁶ Le Livre Blanc est issu de nombreuses réunions des professionnels du cinéma pour anticiper la mise en place des nouvelles conventions qui régissent la cinématographie locale, signées par le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté, la DRAC BFC et le CNC.

⁷ En 1932 le réalisateur russe Alexandre Medvedkine a parcouru l'URSS pour filmer les ouvriers au travail. Son objectif était de leur montrer ensuite le résultat.

Docs ici, courts là : une alternative de diffusion pour les films régionaux en Bourgogne-Franche-Comté ?

ciné-terrain a permis la création du film documentaire *À bientôt j'espère* (1968) de Chris Marker et Mario Marret.

En dehors de ces liens historiques, le cinéma en Bourgogne-Franche-Comté possède une riche filmographie, dont les deux films Césarisés en 2019 pour ne citer qu'eux : le long métrage de Xavier Legrand *Jusqu'à la garde* et le court métrage de Rémi Allier *les Petites Mains*. Les deux films ont été produits avec le soutien financier du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté. *Les Petites Mains* a été tourné en Aquitaine avec l'aide de professionnels de la Bourgogne-Franche-Comté. *Jusqu'à la garde* a été tourné à 90 % sur le territoire générant des retombées économiques considérables, notamment en ce qui concerne l'embauche de techniciens, artistes et figurants locaux.

Si les deux cinéastes des films précités sont originaires de la Bourgogne-Franche-Comté, mais vivent ailleurs, de nombreux réalisateurs sont installés sur le territoire. L'annuaire de l'Aparr (*Association des Professionnels du Cinéma et de l'Audiovisuel Bourgogne-Franche-Comté*) comporte une soixantaine de réalisateurs que ce soit de fiction et/ou de documentaires. Certains d'entre eux, comme Tibo Pinsard installé à Dole, sont auteurs-réalisateurs-producteurs de films documentaires (*La Reine du Meix*, 2011) et de films de fiction (courts métrages : *Le Dernier Voyage d'Émile*, 2012, *Gorilla*, 2016) produits par sa société Darrowan Prod. Quant aux sociétés de production, on peut compter aujourd'hui une dizaine de structures actives implantées en région. Elles se spécialisent majoritairement dans la fabrication de courts métrages (Les Films d'Argile) et de documentaires de création (Faites un vœu, Aximée Productions, Kaméléon). Certaines produisent à la fois courts métrages et documentaires (Folle Allure, Wizfilms). Les longs métrages, à l'exception d'*Un violent désir de bonheur* (Les Films d'Argile, 2018) écrit, réalisé et produit par Clément Schneider, sont produits par des sociétés extérieures.

1.2. Les aides régionales en faveur des films

En signe de reconnaissance du passé cinématographique et de la professionnalisation du territoire, les deux régions ont chacune conçu une politique en faveur du cinéma et de l'audiovisuel. Elles restent les principaux financeurs des films sur leurs territoires. La mise en place en 1993 par le Conseil Régional de Franche-Comté de son fonds de soutien dédié à la création filmique l'a positionné comme l'un des pionniers en la matière. Onze ans plus tard, en 2004, le Conseil Régional de Bourgogne a formalisé sa politique en faveur du cinéma, au moment de la création des fonds d'aides territoriaux régis par les conventions tripartites et triennales signées par : l'Etat (Drac), le CNC et la collectivité concernée. L'État, via le CNC, s'est engagé à abonder ces fonds de soutien en faveur du cinéma et de l'audiovisuel dans le cadre du dispositif « 1 euro pour 2 euros ». Précisément, pour une subvention attribuée à un film, la collectivité investit 2/3 de la somme et l'État 1/3. Au début, ces aides ne concernaient que la production de longs métrages. En 2005 le soutien envers la production audiovisuelle, élargi en 2006 au court métrage a été aménagé (Gimello, 2014, p. 6). Les deux anciennes régions de notre étude se sont montrées favorables envers cette politique.

Si les Régions se sont engagées dans une politique en faveur des films, les remarques concernant leur volonté de valoriser leur propre territoire et de soutenir les professionnels régionaux méritent d'être formulées. Pour bénéficier du soutien régional, le projet ou son porteur (auteur, société de production) doit justifier de l'ancrage avec le territoire (lieux de tournage, domiciliation du bénéficiaire). Cela sous-entend l'existence d'une filière professionnelle cinématographique et audiovisuelle forte sur le territoire d'intervention des régions. Pourtant, malgré une cinématographie structurée et sa forte politique de soutien au début des années 1990, le Conseil Régional de la Franche-Comté a décidé de supprimer ses aides en faveur des films à deux reprises

Docs ici, courts là : une alternative de diffusion pour les films régionaux en Bourgogne-Franche-Comté ?

en 2010 et en 2013⁸. Ce désengagement de l'institution a bouleversé la filière professionnelle régionale, laquelle, représentée par l'Aparr (*Association des Professionnels du Cinéma et de l'Audiovisuel Bourgogne-Franche-Comté*), a entamé des négociations avec la présidente de la Région Franche-Comté Marie-Guite Dufay et ses conseillers⁹. Il est à noter que l'Aparr, depuis sa création en 2005, opère sur le territoire bourguignon et franc-comtois. La mobilisation de la profession, stimulée par l'association, est parvenue à convaincre la Région Franche-Comté de prévoir dans son budget une enveloppe pour les aides spécifiques dédiées au développement des films régionaux et à l'émergence de nouveaux talents sur le territoire.

La fusion des deux Régions, dont la présidence de cette nouvelle instance est assurée par Marie-Guite Dufay a généré des angoisses dans le milieu cinématographique en Bourgogne-Franche-Comté et la peur d'une suppression des aides mises en place en Bourgogne. En réalité, les enveloppes dédiées à la création cinématographique et audiovisuelle des deux régions ont été fusionnées pour proposer des aides à la production et l'écriture des fictions cinématographiques et télévisuelles et des documentaires de création. Selon l'observatoire mis en place par le CICLIC¹⁰, la Région Bourgogne-Franche-Comté a accordé, en 2018, 1.258.000 € à 41 films¹¹. Une enveloppe supplémentaire de 200.000 € a été inscrite au budget régional de 2019¹². Malgré cette augmentation l'analyse de l'étude du CICLIC démontre que le

⁸ Pour plus d'informations, voir le Livre Blanc de la profession du cinéma et de l'audiovisuel en Bourgogne-Franche-Comté.

⁹ Voir le reportage de Daniel Bordur, *Cinéma : rendez-vous avec le cabinet de Marie-Guite Dufay*, Factual.info, 30 janvier 2013, <http://factual.info/article/cinema-rendez-vous-avec-cabinet-marie-guite-dufay-00477>

¹⁰ CICLIC, l'agence culturelle régionale du Centre-Val de Loire du livre, de l'image et de la culture numérique, née en 2012 de l'union des structures Centre Images et Livre au Centre.

¹¹ Panorama des interventions territoriales. Production audiovisuelle et cinéma : <https://ciclic.fr/bourgogne-franche-comte-panorama-2019>

¹² Budget primitif du Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté pour 2019, p. 115

fonds d'aide de la Bourgogne-Franche-Comté reste le plus petit des 18 Régions. Or l'existence d'une filière professionnelle cinématographique et audiovisuelle structurée a été valorisée par des fortes augmentations des fonds d'aides par d'autres Régions. Celui du Conseil Régional de la Bourgogne-Franche-Comté représente 5 % du budget pour les actions *Culture et Patrimoine* de 2019¹³. L'analyse de ce budget révèle une orientation de la politique culturelle régionale envers le domaine du *Spectacle vivant* qui occupe 20 % de l'enveloppe et en direction de la *création et formation musicale* qui représente 30 % du budget Culture.

1.3. Production, réalisation, diffusion

Nous pouvons constater que l'enveloppe régionale rend le soutien aux films très sélectif. En 2018, le Comité de lecture régional a dû étudier une centaine de films candidats à l'aide à la production de court métrage pour en soutenir seulement neuf. Que se passe-t-il avec les films qui n'ont pas pu bénéficier des aides régionales ? Pour trouver un financement, ces films pourraient se tourner vers une télévision locale. Seule France 3 Bourgogne-Franche-Comté est présente sur le territoire, mais elle diffuse/coproduit uniquement les documentaires de 52 min en lien avec la région, écrits pour la télévision. Or, de nombreux documentaires de création, singuliers, démontrant des écritures innovantes, existent en Bourgogne-Franche-Comté. Les opportunités pour les documentaires (à la fois ceux de 52 minutes, conçus pour la télévision et les longs métrages documentaires conçus pour les salles), d'être diffusés dans des cinémas, se font rares à cause de leur faible rentabilité. Depuis les années 1980, les auteurs-réalisateurs des documentaires essaient de défendre leur activité de création de ce genre filmique (Sauguet, 2007, p. 31).

Le problème de diffusion du documentaire et du court métrage est d'autant plus visible dans des contextes régionaux. Comment Simon Panay a-t-il pu réaliser et montrer ses documentaires

¹³ Idem, p. 118

Docs ici, courts là : une alternative de diffusion pour les films régionaux en Bourgogne-Franche-Comté ?

singuliers qui sortent du cadre de l'écriture télévisuelle ? Comment Clovis Tacaille a pu réaliser son court métrage d'animation *Les Inséparables* (2017) et le diffuser alors qu'il a été refusé par le comité de lecture de la Région en 2016 ? Comme ceux des réalisateurs précités, de nombreux films régionaux sont autoproduits. C'est de cette manière qu'a pu être réalisé *Mon père le poisson* d'Adrien Pavie et de Britta Potthoff. Clovis Tacaille a fait un appel à des plateformes de crowdfunding. Ces films de court métrage et documentaires produits avec des économies modestes circulent ensuite dans des festivals, ce qui ajoute aux réalisateurs des frais de déplacement, en plus d'autres dépenses qu'ils doivent engager pour pouvoir présenter leurs œuvres. En Bourgogne-Franche-Comté, ils ont la possibilité de se présenter dans une vingtaine de festivals (*Entrevus de Belfort, Fenêtres sur Courts, Partie(s) de campagne*).

Le manque de soutien institutionnel pour la diffusion des films est pointé par l'auteur-réalisatrice du documentaire *Au loin le point du jour*, Delphine Ziegler : « Nos films sont soutenus par le Conseil Régional, mais rien n'est planifié en amont pour qu'ils soient vus et diffusés en région, une fois terminés »¹⁴. Même si « les *Cinémas Indépendants de Bourgogne-Franche-Comté* (CIBFC) assurent la circulation des copies des œuvres cinématographiques, de courte et de longue durée, soutenues par la Région auprès des cinémas indépendants du territoire »¹⁵, il n'existe ni d'aide dédiée à la diffusion en dehors des salles de cinéma des films soutenus et non soutenus, ni d'aide pour soutenir ceux qui n'ont pas trouvé de diffuseur¹⁶.

Les courts métrages comme ceux de Clovis Tacaille ou d'Adrien Pavie et Britta Potthoff, des documentaires comme ceux de Simon Panay et de Delphine Zeigler ont été intégrés au dispositif *Docs ici, courts là*. En considérant le contexte

¹⁴ Entretien avec Delphine Ziegler le 7/08/2019

¹⁵ Convention 2017-2019 CNC - DRAC BFC – Conseil Régional BFC, p. 20

¹⁶ Comparer les règlements régionaux pour les aides en faveur des films, disponibles sur le site : <https://www.bourgognefranchecomte.fr/guide-des-aides>

cinématographique de la Bourgogne-Franche-Comté, peut-on envisager le dispositif *Docs ici, courts là* comme une alternative de soutien à la diffusion des films régionaux ? Sa création en 2012, pendant la période de suppression du fonds d'aide en faveur du cinéma et de l'audiovisuel en Franche-Comté, suggère une réponse de la filière, représentée par l'Aparr, pour mettre en place sa propre politique de diffusion des films régionaux. Dans quelle mesure cette politique associative peut-elle être envisagée comme une alternative à la politique institutionnelle ? L'analyse de l'historique de la création de *Docs ici, courts là* et de ses enjeux nous aidera à éclairer nos questionnements.

2 - Docs ici, courts là – création, partenariats

2.1. Le cadre et les origines

Historiquement, *Docs ici, courts là* est issu du *Mois du documentaire*¹⁷ et inspiré du dispositif *Le jour le plus court*¹⁸ dont l'objectif était de promouvoir le court métrage. Le *Mois du documentaire* a été initié par *Images en bibliothèque*, en partenariat avec le ministère de la Culture et de la Communication (service du Livre et de la Lecture) et le CNC. Pour donner une meilleure visibilité aux œuvres documentaires en régions Bourgogne et Franche-Comté, peu programmables après leur diffusion télévisée et la tournée en festivals, deux structures se sont positionnées comme coordinatrices du *Mois du documentaire* entre 2006¹⁹ et 2012 : l'Aparr et le CRDP de Franche-Comté (aujourd'hui CANOPE Besançon), avec le soutien de la Drac Bourgogne et de la Drac Franche-Comté. D'après Estelle Cavoit, en 2013, l'Aparr a décidé de créer son propre dispositif de valorisation des documentaires et des courts métrages régionaux, *Docs ici, courts là*. À cette occasion,

¹⁷ Pour aller plus loin : <http://www.moisdudoc.com/>

¹⁸ Cette manifestation initiée en 2011 par le CNC pour valoriser le court métrage se déroulait chaque année le 21 décembre jusqu'en 2014 dans de nombreuses villes (<https://www.lafeteducourt.com/>)

¹⁹ Pour plus de précisions sur la création de la coordination régionale en Bourgogne/Franche-Comté, consulter le bilan 2006 du *Mois du documentaire*.

Docs ici, courts là : une alternative de diffusion pour les films régionaux en Bourgogne-Franche-Comté ?

le catalogue en ligne des films du territoire a été développé, avec un mode de fonctionnement similaire à ceux du *Jour le plus court* et de *l'Agence du court métrage*. On peut constater que cette décision a été prise pour mieux s'adapter aux attentes des professionnels et aux spécificités de la Bourgogne et de la Franche-Comté, ce que confirme Estelle Cavoit : « Si l'objectif était de faire vivre la création en région et de la rendre accessible au plus grand nombre, on a pris l'initiative de faire notre propre dispositif régional (...) avec une marque, une communication dédiée, un site qui permettait de visionner les films en ligne »²⁰.

Le dispositif *Docs ici, courts là* est né de l'émancipation de l'Aparr du cadre national qu'offrait le *Mois du documentaire* et *Le jour le plus court*. Peut-on envisager ce nouveau moyen de diffusion comme une alternative aux dispositifs nationaux, mis en place par des institutions, pour soutenir la création filmique régionale, en appliquant ses propres règles, mieux adaptées à la problématique du terrain ? L'action entreprise par l'association ressemblerait dans ce cas à ce que Gwendall Auffret désignait comme « une forme de résistance saine » contre « l'uniformisation des images » (Auffret, 2004, p. 99). Il est à noter que cette autonomie, gagnée par l'Aparr, a permis une organisation du dispositif de diffusion de films plus adaptée aux enjeux de la cinématographie en Bourgogne-Franche-Comté. Le retour au contexte de la création de *Docs ici, courts là* permet de rappeler qu'il s'agissait également d'une intervention de la filière professionnelle face à la politique régionale en Franche-Comté qui a supprimé son fonds d'aides en faveur du cinéma et de l'audiovisuel. On peut constater que les professionnels ont eu besoin de concevoir leur propre dispositif pour soutenir leurs œuvres et pour défendre la création filmique en région. Une politique de sélection a ainsi été mise en place avec un comité composé de professionnels de la région pour sélectionner les films candidats à intégrer le catalogue. Aurélia Besnard, chargée de diffusion de DICL souligne « le côté programmeur » du dispositif. Des suggestions de programmation (ponctuelles et permanentes), en accord avec les problématiques des lieux régionaux, sont indiquées

²⁰ Entretien avec Estelle Cavoit, le 12/08/2019.

sur le site web ou dans la newsletter du DICL. Elles s'alignent sur certains événements, comme la *Semaine Blue* (Semaine nationale des retraités et personnes âgées).

Remarquons que cette « résistance saine » de l'Aparr a été possible grâce au soutien financier des institutions : le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté²¹, le CNC sur recommandation de la DRAC BFC²². Ayant en vue cette intervention des institutions, peut-on toujours l'envisager comme un dispositif indépendant et alternatif ? En réalité, ce lien qui se tisse entre les pratiques culturelles et les institutions ne doit pas étonner le lecteur. Il est de notoriété publique que le cinéma, comme les autres arts et les pratiques culturelles, « est régi par des institutions, par un ensemble de règles, de normes, de lois, de méthodes et d'organisations qui les définissent et les surveillent » (Lacasse, Lebel & Sabino, 2012, p. 96). Cette citation nous conduit à questionner l'articulation entre l'alternative et l'indépendance. Pour éclairer cette problématique nous proposons une analogie entre le DICL et deux autres structures connues de la profession cinématographique comme « indépendantes » : l'ACID²³ et le GNCR²⁴.

Claude Forest a observé un paradoxe selon lequel ces organismes dits indépendants « se mettent en état d'absolue dépendance vis-à-vis des financements publics » (Forest, 1998, p. 35). La remarque de Laurent Creton éclaire cette observation. Pour préserver leur « capacité de réaliser des actions ambitieuses », il est inévitable pour ces structures de composer avec le système et « se donner les

²¹ Article 10. Convention de coopération 2017-2019 pour le cinéma et l'image animée entre l'Etat (DRAC), le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) et le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté.

²² D'après Aurélia Besnard.

²³ ACID – Association du cinéma indépendant pour sa diffusion, née en 1992. Elle « apporte son soutien à la sortie, dans les salles de cinéma, de longs métrages de fiction ou documentaires sortis par un distributeur indépendant sur moins de 40 écrans » (<https://www.lacid.org/>)

²⁴ GNCR – Groupement national des cinémas de recherche. Ce réseau de salles est né en 1991, avec l'aide du CNC, pour soutenir des films singuliers et originaux (<http://www.gncr.fr/>)

Docs ici, courts là : une alternative de diffusion pour les films régionaux en Bourgogne-Franche-Comté ?

moyens de bâtir une filière alternative » (Creton, 1998, p. 12). L'indépendance structurelle serait donc une condition pour réaliser des actions alternatives. On peut en déduire que le DICL, comme l'ACID et le GNCR, tout en étant soutenu par les institutions, se revendique indépendant par rapport au cadre national. Sa spécificité, rappelons-le, est de diffuser dans des lieux atypiques des films qui ont été produits, réalisés ou tournés en Bourgogne-Franche-Comté. N'est-il justement pas soutenu pour ses missions de diffusion et de valorisation des œuvres d'esprit là où l'intervention des institutions se révélerait limitée ? En ce sens, il se positionnerait comme une alternative à l'action publique grâce à son indépendance structurelle. Pour consolider l'impact de ces initiatives, la coopération entre le *Doc ici, courts là* et d'autres acteurs culturels semble essentielle.

2.2. Diffuser en salles de cinéma

L'objectif du dispositif est aussi de rendre visibles, dans les salles de cinéma, des films qui selon Estelle Cavoit « n'y seraient pas projetés autrement ». De ce point de vue, *Doc ici, courts là* intervient comme une complémentarité aux cinémas qui « ont pour but de promouvoir des films en exploitation, à l'inverse du dispositif qui présente des films sortis de leur temps d'exploitation en salle et en festival »²⁵. Il peut donner également l'opportunité aux films documentaires produits pour la télévision d'être vus au cinéma car quand les salles régionales diffusent ces films, cela se fait souvent dans le cadre d'un festival. « Les salles de cinéma ont du mal à programmer du court métrage et du documentaire » et « sont loin d'être majoritaires dans le dispositif »²⁶, comme le constate Aurélia Besnard.

Notons que les courts métrages, par leur format, en avant-séance des longs métrages, ont plus de chance d'être projetés que les documentaires télévisés²⁷ dans les cinémas, mais aujourd'hui cela

²⁵ Bilan pluriannuel du *Docs ici, courts là* 2013 – 2017, p. 7

²⁶ Entretien avec Aurélia Besnard le 14/06/19.

²⁷ La vie d'un documentaire télévisé de 52 minutes, conçu pour la télévision, écrit suivant les codes et le langage esthétiques de la télévision, est limitée à sa diffusion

arrive de plus en plus rarement. Les documentaires conçus pour la télévision n'ont pas de visa d'exploitation pour être diffusés en salles et sont produits sans un distributeur (Sauguet, 2007, p. 40). Dans le rapport sur le court métrage d'Anne Bennet réalisé pour le CNC en 2015 se trouvent des réponses concernant la faible diffusion de ce format dans les salles : « C'est lors du changement du parc de salles dans les années 70, et avec l'arrivée de la multiprogrammation que la place du court métrage disparaît peu à peu dans les salles et que se développent les festivals qui lui sont consacrés » (Bennet, 2015, p. 51). Le rapport d'Anne Bennet révèle également que la disparition des dispositifs comme « système du 1 % » qui encourageait le producteur de long métrage à concevoir un programme avec un court métrage en avant-séance a eu un impact sur la disparition des formats courts des salles (Bennet, 2015, p. 52). Au niveau du territoire de la Bourgogne-Franche-Comté, pour favoriser l'accès aux salles des courts métrages et des documentaires régionaux, mais aussi pour accéder au public le plus large possible, quels partenariats a entrepris le *Doc ici, courts là* avec d'autres dispositifs du territoire, préoccupés par les problématiques précitées ?

2.2. LAAC ou faire découvrir aux lycéens les films régionaux

En 2018, un partenariat a été conçu avec *Docs ici, courts là* autour du programme de courts métrages « Trouver sa place », porté par *Lycéens et apprentis au cinéma* (LAAC) de Bourgogne-Franche-Comté²⁸. La mission principale de ce dispositif d'éducation à l'image est de faire découvrir aux élèves, dans les salles de cinéma, les œuvres filmiques singulières pour susciter leur regard critique et leur ouverture sur le monde. Pour Tiffany Peset, coordinatrice de LAAC Dijon, il est important que les élèves prennent conscience du rapport entre la salle de cinéma et la conception de l'œuvre filmique : « Pour nous, c'est important de leur faire dire que l'œuvre

par la chaîne qui l'a préacheté, acheté ou coproduit. *Docs ici, courts là* apparaît comme « un second souffle » pour ces films, selon les revendications de ses chargées de mission/diffusion.

²⁸ Pour formaliser ce partenariat une convention a été signée entre l'Aparr et les deux structures qui gèrent les coordinations de LAAC : Les 2 Scènes pour Besançon et l'Artdam pour Dijon.

Docs ici, courts là : une alternative de diffusion pour les films régionaux en Bourgogne-Franche-Comté ?

d'art a été pensée par l'artiste, par l'auteur pour tel format, dans tel cadre »²⁹. C'est donc dans les salles des cinémas que les lycéens bénéficiant du dispositif LAAC font leur « rencontre avec l'art » (Caune, 2008, p. 35).

Après cette brève présentation du dispositif *Lycéens et apprentis au cinéma*, revenons aux objectifs de son partenariat avec *Docs ici, courts là* autour de « Trouver sa place ». Les trois courts métrages de ce programme sont inscrits dans le catalogue DICL : *Avant que de tout perdre* (30 min, 2012) de Xavier Legrand, *Lorraine ne sait pas chanter* (22 min, 2016) d'Anna Marmiesse, *Cœurs sourds* (20 min, 2018) d'Arnaud Khayadjanian. Un onglet « Trouver sa place » a été créé sur le site du DICL pour faciliter aux enseignants l'accès au visionnage de ces films et aux outils pédagogiques mis en place par LAAC (analyses des séquences filmées, interviews avec les réalisateurs, fiches pédagogiques). Pour Tiffany Peset le potentiel alternatif du dispositif DICF a motivé ce choix de collaboration : « C'était l'occasion de créer des partenariats avec des structures fortes qui travaillent déjà sur la diffusion en région et de manière alternative, singulière ». Quant à Aurélie Besnard du DICL « le partenariat avec le LAAC est important car il permet de faire découvrir aux établissements scolaires, qui ne sont pas encore partenaires, le dispositif et les films du catalogue ». Grâce à la valorisation de « Trouver sa place » sur le site du DICL, deux lycées adhérents au dispositif ont contacté LAAC Besançon pour l'intégrer.

Pour les représentantes des deux structures, ce partenariat est perçu comme une émulation, un élargissement des publics et comme la valorisation de la filière. Notons finalement que le format du court métrage, via ce dispositif, est reconnu comme lieu alternatif d'éducation à l'image.

2.3. Diffuser les CM et les documentaires du catalogue DICL avec l'aide des CIBFC

Pour diffuser les courts métrages et les documentaires du

²⁹ Entretien avec Tiffany Peset le 19/07/19.

catalogue dans les salles obscures, le partenariat entre le DICL avec les *Cinémas Indépendants de Bourgogne-Franche-Comté* (CIBFC) a été initié en 2018. La première action s'est concrétisée par une tournée commune autour de la sortie nationale de *C'est assez bien d'être fou* (105 min, 2018) d'Antoine Page. En parallèle de la tournée du 6 au 13 avril 2018 dans les salles adhérentes aux *Cinémas Indépendants de Bourgogne-Franche-Comté* (L'Arletty à Autun, L'Étoile à Château-Chinon, Le Rio Borvo à Bourbon-Lancy, Le Vox à Luzy, L'Étoile à Saulieu, La Palette à Tournus, Les 2 Scènes à Besançon, La Maison du Peuple à Saint-Claude), le DICL a diffusé *Yolande, Maria, Berthe et les autres* (52 min, 2011) d'Antoine Page à l'Auditorium du Musée Greuze de Tournus (71) et au centre hospitalier Fondation d'Aligre de Bourbon-Lancy (71). Pour Léa Daloz, la médiatrice de CIBFC « l'objectif était de construire un pont pour que les gens aient envie d'aller voir le nouveau film d'Antoine dans les salles qui se situent à quelques kilomètres, parfois même à 200 mètres »³⁰. La deuxième action, en 2019, était le programme commun des courts métrages régionaux intitulé « Dans les parages », porté par les CIBFC, en partenariat avec l'Aparr (DICL) et le Bureau d'Accueil des Tournages de Bourgogne-Franche-Comté. Distribué par l'Agence du court métrage, il se compose de trois films du catalogue DICL : *Avant de tout perdre* (30 min, 2012) de Xavier Legrand, *Les Dimanches de Jean Dézert* (22 min, 2018) de Mikaël Gaudin, *Panthéon discount* (14 min, 2016) de Stéphan Castang et d'un quatrième film, *Petites Mains* (15 min, 2017, César du CM 2019) de Rémy Allier. L'objectif commun de ce partenariat était de valoriser ces courts métrages auprès d'un public large et de leur assurer une diffusion dans les salles de cinéma.

Ces deux partenariats montrent la volonté de créer des actions ensemble, en région, en valorisant la filière et les œuvres du territoire. D'autres collaborations, avec d'autres structures, pour trouver des moyens alternatifs de diffusion de films, ont été initiées avec le Bureau d'Accueil de Tournages de Bourgogne-Franche-Comté ou avec l'association Plan 9 qui promeut le court métrage à

³⁰ Entretien avec Léa Daloz le 20/08/19.

Docs ici, courts là : une alternative de diffusion pour les films régionaux en Bourgogne-Franche-Comté ?

Dijon. Selon la chercheuse Clémence Allamand, « la forte dimension culturelle du secteur cinématographique atténue les impératifs économiques des stratégies d'acteurs en les combinant avec d'autres logiques » (Allamand, 2018, p. 8). Cette forte dimension culturelle caractérise aussi le dispositif DICL et elle s'exprime, entre autres, à travers les objectifs de ces partenariats. Agir en réseau avec d'autres structures pour accéder aux plus larges publics, développer des rapports interindividuels, s'envisage comme une logique alternative pour se positionner dans la filière culturelle locale.

3 - Les lieux et les publics de Docs ici, courts là

En 2018, *Docs ici, courts là* comptait 300 structures inscrites³¹ : bibliothèques, médiathèques, structures à vocation sanitaire et sociale (hôpitaux, Ehpad), établissements scolaires ou éducatifs, structures culturelles, cinémas, festivals, associations. Estelle Cavoit considère que la portée alternative du dispositif se situe exactement dans la diffusion de films régionaux dans des lieux autres que les salles de cinéma : « Au-delà de la salle de cinéma, DICL permet de montrer des films dans d'autres lieux qui ne seraient pas vus autrement, que ces publics-là n'auraient pas découverts par eux-mêmes. Il y a quelque chose d'assez alternatif face à l'objectif purement commercial des salles. »³². Nous avons pu constater que les personnes travaillant dans le cadre de ce dispositif le considèrent comme alternatif. Les deux questionnaires nous ont aidés à explorer auprès des structures inscrites au DICL et des publics nos nouvelles pistes de recherche sur sa portée alternative. Dans quelle mesure la représentation de ce dispositif comme alternatif a eu l'impact sur les motivations qui ont conduites les structures à participer au DICL ? Comment la portée alternative de cette action de l'Aparr se décline-t-elle à travers les expériences d'utilisateurs ?

³¹ Bilan 2018 de *Docs ici, courts là*.

³² Entretien avec Estelle Cavoit le 12/08/19.

3.1. La portée alternative du DICL selon les structures adhérentes

Dix-huit structures ont rempli notre questionnaire en ligne, dont le lien leur a été transmis en juillet 2019 par les membres de l'association l'Aparr. Ses principaux axes concernaient la motivation des structures pour adhérer au DICL, leur représentation de sa dimension alternative par rapport aux salles de cinéma et aux autres lieux culturels. Parmi les structures qui ont répondu, on compte cinq médiathèques/bibliothèques, deux cinémas ou réseaux de diffusion en salles, une association culturelle, quatre structures à vocation sanitaire et sociale, deux établissements scolaires ou éducatifs, un foyer rural, deux associations de service à la collectivité, un musée. Ces lieux, très variés en ce qui concerne leur secteur d'activité, se situent pour la majorité dans des zones rurales.

Notons que l'objet « motivation d'adhérer au dispositif » varie selon l'emplacement géographique et la nature de la structure. Pour un musée, ce dispositif est une opportunité de valoriser ses collections en programmant les films en lien avec elles ; pour un foyer rural, c'est une occasion de créer des animations dans le village. Quant aux autres structures culturelles, sanitaires et sociales, cela crée des possibilités de faire découvrir les courts métrages et les documentaires régionaux, d'échanger avec le monde du cinéma, en le rendant plus accessible à tous. Au niveau fonctionnel, toutes les structures ont été motivées par la gratuité des projections pour leurs publics, gratuité des programmations privées et pour les projections publiques par l'accessibilité tarifaire grâce aux droits qui sont négociés directement par l'Aparr auprès des producteurs. Tous apprécient les qualités relationnelles avec l'équipe du DICL et avec les réalisateurs qui participent aux débats initiés par leurs films.

Nous observons que, pour les structures inscrites, ce dispositif se présente comme un moyen gratuit de médiation culturelle, et pour la plupart d'entre elles sa portée alternative semble se situer dans sa possibilité de rendre la culture, via le cinéma, encore plus accessible. Ce questionnaire a révélé également que l'entrée régionale du dispositif peut le placer, aux yeux des structures, comme une

Docs ici, courts là : une alternative de diffusion pour les films régionaux en Bourgogne-Franche-Comté ?

alternative non seulement à la diffusion des films régionaux dans les salles de cinéma, mais aussi aux autres actions culturelles.

Premièrement, l'alternative se décline via une programmation locale et la possibilité de faire découvrir les films de qualité tournés en région, proches du public local. 90 % de participants au questionnaire ont déclaré que ces œuvres sont proches d'eux car elles abordent des « sujets de société rencontrant des préoccupations locales » et permettent la découverte « du patrimoine filmique de notre région ». Il est à noter que le DICL, en adaptant les idées de programmation aux besoins du territoire, répond aux besoins des lieux. Cette cohérence entre les besoins du territoire et les objectifs du dispositif se confirme via le témoignage d'Aurélia Besnard : « Par exemple *Avant que de tout perdre* qui a été tourné dans les supermarchés de Montbéliard, les jeunes qui viennent de là-bas ont adoré. La proximité est très importante, les gens se disent 'c'est là où je fais mes courses' »³³. Les habitants de Montbéliard ont apprécié également la proximité de l'équipe du film³⁴. On peut observer que pour les structures, le dispositif offre une possibilité de donner une dimension réaliste par l'ancrage territorial et de mieux connecter les spectateurs à leur sujet. En plus de créer la proximité avec le public à travers les images que l'on reconnaît dans ces courts métrages et les documentaires régionaux, il valorise la filière cinématographique régionale. Le DICL semble être perçu comme un vecteur d'enracinement, en paraphrasant Elisabeth Auclair pour qui la culture est un vecteur d'enracinement, de dynamisme et de décloisonnement des politiques publiques sur l'exemple de Cergy-Pontoise et de Val du Seine (Auclair, 2003, p. 96-99).

Deuxièmement, selon les structures, la portée alternative de ce dispositif se décline aussi par « une ouverture culturelle à moindre frais pour tous ». Par rapport aux autres structures culturelles, il permet l'accès à la filière cinématographique, à la culture et à un public large, en prenant en charge les frais liés aux déplacements des équipes et en facilitant l'organisation de rencontres. Les structures

³³ Entretien avec Aurélia Besnard le 14/06/19.

³⁴ Idem.

culturelles, sanitaires et sociales ont vu la portée alternative du dispositif qui s'exprime par la diffusion des films dans les lieux éloignés des salles de cinéma et de la culture. Il offre également la possibilité d'accès à la culture, de voir les films, aux personnes à mobilité réduite pour qui aller au cinéma serait difficile. Par exemple, pour les EHPADs, c'est une alternative car il est « difficile d'aller au cinéma » pour les pensionnaires. Il est à noter que ce sont les EHPADs qui ont programmé plus de 10 films du catalogue. Ceci les démarque des autres structures qui ont programmé en moyenne entre 4 à 6 films.

Notons que les professionnels de l'exploitation cinématographique ne considèrent pas ce dispositif comme alternatif à la diffusion en salles car « ce ne sont pas les mêmes types de documents qui sont diffusés dans les salles de cinéma, ni le même public qui est intéressé ». En revanche, ils considèrent le DICL comme un moyen de valoriser les productions régionales et les techniciens qui accompagnent les projections.

3.2. Quels publics ?

« Je le vois aussi comme un engagement citoyen : permettre à tous les publics de découvrir des œuvres auxquelles ils n'auraient pas accès, travailler avec des hôpitaux, avec des maisons de retraite, des endroits reculés, parce qu'on est une région rurale ». Cette phrase, formulée par Aurélia Besnard, montre que la portée alternative du dispositif *Docs ici, courts là* peut se trouver également dans sa démarche citoyenne. La chargée de diffusion de DICL complète : « L'alternative, je la vois même plutôt là, comme une alternative pour un public qui n'a pas accès à la culture ». Ces remarques confirment que le cinéma peut avoir ce pouvoir de « démocratiser les savoirs » (Cavell, 2010, p. 42). Nous allons à présent questionner le potentiel du DICL, en tant qu'un moyen alternatif, à faciliter la démocratisation de la culture et l'ouverture au monde.

Cependant, rares sont les projections publiques organisées dans les endroits indiqués par Aurélia Besnard, ce qui nuance son propos. Certains réalisateurs invités pour présenter leurs films aux soirées de

Docs ici, courts là : une alternative de diffusion pour les films régionaux en Bourgogne-Franche-Comté ?

lancement de DICL se souviennent plutôt d'échanges avec un public habitué à fréquenter les lieux culturels. Le réalisateur Fabio Falzone a remarqué que les spectateurs qui viennent sont avertis et plutôt habitués à venir dans ces lieux de culture. En s'appuyant sur l'expérience des projections de son documentaire *Monsieur et Madame Piccioli* (14 min, 2017) à la Coursive Boutaric à Dijon ou au cinéma La Palette de Tournus, le réalisateur définit DICL comme un « dispositif de niche »³⁵, fréquenté par « les publics des lieux ».

Le questionnaire que nous avons distribué lors de deux projections gratuites et publiques du film *Trait pour trait* de Julien Devaux au Musée de la vie bourguignonne à Dijon nous a permis d'approcher ce public identifié comme « averti » par Fabio Falzone, lié aux lieux culturels. Quinze personnes sur dix-huit ont répondu au questionnaire. Ces projections n'étaient pas accompagnées par les équipes des films. 53 % des spectateurs (8 sur 15) étaient intéressés par la thématique du film abordant la peinture. On observe également que ce public était habitué à visiter les musées : 60 % de personnes (9 sur 15) ont trouvé l'information sur la projection dans la brochure éditée par la mairie de Dijon sur les musées de la ville, une restauratrice du patrimoine a appris l'existence de cette projection par bouche à oreille grâce à son réseau professionnel, d'autres personnes ont été informées par le site Web du Musée et par l'Office de tourisme de la Ville de Dijon. On observe également que ces spectateurs ont une pratique régulière du cinéma : 80 % d'entre eux (12 sur 15) va au cinéma au moins 1 à 2 fois par mois, 100 % des personnes sont habituées à regarder des films documentaires à la télévision et au cinéma. Ce public des musées a apprécié de voir un documentaire dans un musée et se montre enthousiaste aux projections dans d'autres lieux que les salles de cinéma. Les spectateurs de *Trait pour trait* ont trouvé que cette forme de diffusion des films permet de sensibiliser plus de personnes aux thématiques proposées et de voir les œuvres régionales.

Si les projections publiques attirent les spectateurs avertis qui ont l'habitude de fréquenter les lieux culturels, les projections privées

³⁵ Entretien avec Fabio Falzone le 7/08/19.

sont également organisées dans le cadre de ce dispositif pour les publics qui ne pourraient pas, comme l'ont indiqué Aurélia Besnard et Estelle Cavoit, accéder à la culture autrement. Ces projections sont rarement accompagnées par les réalisateurs, à l'exception des projections dans les EHPADs du documentaire d'Antoine Page *Yolande, Maria, Berthe et les autres* (2014), qui aborde la thématique de la vieillesse. En général, les projections privées dans ce type de lieux ouvrent les débats entre les résidents et le personnel soignant ou les animateurs, comme à l'occasion de la projection du documentaire *Ils font du foin* de Dominique Garing le 15 février 2019 au Centre hospitalier de Nevers. Les résidents se sont sentis proches de la thématique du film qui concernait le foin et leur territoire ; pour certains d'entre eux, il a évoqué des souvenirs : « On voit des engins agricoles qui doivent coûter très cher. Autrefois, on se prêtait, de ferme en ferme, la moissonneuse batteuse afin de réduire les coûts »³⁶, « Mon exploitation se trouve sur la commune de Crux-la-Ville. J'ai connu le travail avec le cheval et la charrue pour labourer les champs, puis avec le tracteur. Mon premier engin était un Massey Ferguson acheté en 1958 »³⁷. Un autre documentaire de 52 min, *Maestro furioso* de Laurent Ducrozet et Gérard di Puglia, projeté le 10 avril 2019 aux pensionnaires de la même institution, a initié un riche débat. Les résidents ont échangé entre eux sur le rôle d'un chef d'orchestre et sur la musique : « Je suis déjà allé voir un orchestre à Paris. C'était grandiose. Le chef d'orchestre dirige. S'il se trompe, les autres aussi », « Pour être chef d'orchestre, il faut déjà être musicien avant tout et donc connaître parfaitement la musique. Vous avez vu comme ils transpirent à la fin de leur prestation ? Ils doivent en perdre des kilos ! »³⁸.

Nous pouvons maintenant confirmer que la portée alternative de ce dispositif se décline (aussi) à travers sa capacité de médiation entre l'identité cinématographique régionale, les lieux et les publics

³⁶ Les commentaires qui ont été transmis à Aurélia Besnard par l'USLD (Unité soins longue durée) et MAPAD (maison d'accueil de personnes âgées dépendantes) de Nevers, après le visionnage par les résidents de *Ils font du foin* et de *Maestro furioso*.

³⁷ Idem.

³⁸ Idem.

Docs ici, courts là : une alternative de diffusion pour les films régionaux en Bourgogne-Franche-Comté ?

variés. Les films régionaux, nous l'avons vu, sont appréciés par les spectateurs du territoire pour leur proximité avec leurs vies. Diffusés dans des endroits éloignés de la culture, ils offrent l'accès au savoir. Ce qui relève de la médiation arrive après les projections où se crée un espace pour accueillir une réflexion commune autour de ses films vus ensemble. Dans ce sens, le dispositif DICL est une médiation qui « peut se présenter comme l'opération qui fait accéder au réel » (Caune, 2008, p. 271) en tissant un lien social entre les œuvres régionales, les équipes des films et l'espace public local.

4 - Les expériences des réalisateurs

Nous nous sommes entretenus avec 10 réalisateurs de courts métrages et de documentaires pour étudier le potentiel alternatif de *Docs ici, courts là* à partir de leur expérience. Nous avons observé que leur perception du dispositif comme étant alternatif dépend de la définition même de l'alternative. Dans le cadre de cet article, ce concept a été envisagé comme une possibilité. Pour les réalisateurs, si on considère le dispositif DICL comme une autre possibilité de diffuser le film, un moyen complémentaire, on peut dans ce cas envisager sa portée alternative.

Tous les réalisateurs interrogés sont d'accord avec l'idée que *Docs ici, courts là*, conformément aux objectifs fixés, prolonge la vie des films. Adrien Pavie voit justement la portée alternative du dispositif sous cet aspect : « Je crois qu'à l'origine c'est un peu ça, de donner un peu une deuxième vie et de prolonger la diffusion du film. C'est là que ça va prendre son sens. »³⁹. En revanche, si alternatif sous-entend un état qui renverse l'ordre établi, DICL n'aurait pas cette vocation-là. Lucie Prost, pour qui DICL n'a pas la portée alternative, cite en contre-exemple la *Pellicule ensorcelée*⁴⁰. Delphine Ziegler partage cet avis sur l'existence de dispositifs

³⁹ Entretien avec Adrien Pavie le 6/08/19.

⁴⁰ Basée à Charleville-Mézières, cette association a pour objet de produire et de distribuer tous types de films de court métrage (fiction, documentaire, animation) : <http://www.lapelliculeensorcelee.org/association>

similaires. Pour la réalisatrice, l'originalité de *Docs ici, courts là* tient dans sa démarche qui consiste à diffuser les films soutenus par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté et produits sur ce territoire. Pour Simon Panay, DICL « ne rentre pas directement en concurrence [avec d'autres modes de diffusion] puisqu'il propose des films qui sont surtout hors du système »⁴¹, c'est-à-dire les courts métrages et les documentaires de création. Ces remarques nous amènent à envisager une nouvelle piste de recherche centrée sur l'analyse de la notion des films « hors du système » que diffuserait DICL.

4.1 Diffuser les films hors du système

Selon les réalisateurs, le format même de court métrage peut être considéré comme un format « hors système », opposé au modèle dominant du long métrage. Il peut être envisagé comme « hors système » dans le sens où il est « irréductible aux classements et aux classifications » (Méranger, 2007, p. 3). L'industrie du court métrage, selon Simon Panay, « ne répond pas aux normes, il n'y a pas de retour sur investissement, l'échec en court métrage n'existe pas en réalité ». Grâce au format du court métrage qui est libre, DICL amène de manière alternative « des films que les gens n'ont pas l'habitude de voir ». Mikaël Gaudin rappelle que les modes de diffusion s'alignent sur le format du film : « Le court métrage a une forme autarcique, c'est-à-dire, il est financé par l'argent public, mais est difficile à voir ailleurs que dans des festivals et à la TV lorsqu'il a été préacheté, ce qui est rare »⁴². Dans ce sens, le DICL peut être considéré, comme le remarque Britta Potthoff, comme « une alternative aux festivals »⁴³ pour diffuser les films en question et Adrien Pavie rajoute que les festivals sont déjà une forme alternative de diffusion. Cependant, il n'est pas unique car d'autres dispositifs similaires existent dans d'autres régions ou au niveau national, comme le précise Lucie Prost (Agence du court métrage, Mèche courte). Rappelons que l'objectif de DICL, que nous avons identifié

⁴¹ Entretien avec Simon Panay le 7/08/19.

⁴² Entretien avec Mikaël Gaudin le 6/08/19.

⁴³ Entretien avec Britta Potthoff le 5/08/19.

Docs ici, courts là : une alternative de diffusion pour les films régionaux en Bourgogne-Franche-Comté ?

jusqu'à présent, n'est pas de concurrencer les dispositifs nationaux, mais de proposer un circuit alternatif de diffusion pour les films régionaux, qui soit mieux adapté à leurs spécificités.

On peut considérer que les documentaires de Simon Panay (*Tontines, une affaire de femmes*, 2012, 52 min, *Waiting for the (t)rain*, 2015, 26 min, *Ici personne ne meurt*, 2016, 23 min), de Delphine Ziegler (*Au loin le point du jour*, 2017, 83 min) et d'Antoine Page (*Chalape, une utopie cévenole*, 2014, 76 min, *Wesh gros. Chapitre 1 – Les Anciens de la jeunesse*, 2016, 77 min), intégrés dans le dispositif *Docs ici, courts là*, s'éloignent du format d'un documentaire diffusé à la télévision. Les films de Delphine Ziegler et d'Antoine Page dépassent la durée d'un film documentaire télévisé de 52 min. *Tontines, une affaire de femmes* est le premier film documentaire de Simon Panay dont la narration ne correspond pas à celle d'un documentaire télévisé (des longs plans fixes, pas de voix-off, l'absence d'entretiens), même s'il respecte la durée de 52 min. Simon Panay a distribué *Tontines, une affaire de femmes* grâce au dispositif DICL : « Les seules fois où il a été montré, c'était via DICL ».

Pour les auteurs de documentaires de création, DICL semble être une solution pour diffuser leurs films, peu importe le mode de production (autoproduction, société de production, coproduction avec une chaîne télévisée) ou la durée du film. Pour Rémy Batteault, dont les films *Charcuterie fine* et *Super 8 mon amour* ont été coproduits par des chaînes de télévision, DICL permet de « sortir d'un moule préétabli », « puisqu'il y a beaucoup de films qui sont sur des étagères une fois que le contrat de diffusion a expiré »⁴⁴. Delphine Ziegler maintient le même discours : « Grâce à ce dispositif, on sait que le film existe, on peut se renseigner dessus, et on peut nous demander si on a envie de le voir ».

En effet, le dispositif assure une visibilité aux courts métrages et documentaires régionaux, avec des moyens modestes, mais ne peut pas se positionner comme diffuseur ou distributeur qui contribuerait

⁴⁴ Entretien avec Rémy Batteault le 12/08/19.

au financement des films. Antoine Page critique l'argument de la présidente de l'Aparr, Catherine Siméon⁴⁵, selon qui DICL permet de « donner une seconde vie aux documentaires ». Pour le réalisateur, « c'est un argument de production », « en documentaire, il n'y a pas de seconde vie », « c'est un plus qui permet de diffuser des films, mais qui ne permet pas de vivre »⁴⁶. Cela rejoint la remarque de Delphine Ziegler qui souligne l'utilité de DICL dans une région où il n'existe pas de télévision locale : « Sans organisme de diffusion, nos documentaires d'auteur ont du mal à survivre. DICL offre à présent aux auteurs l'opportunité de diffuser leurs films en Bourgogne-Franche-Comté, ce qui représente un grand pas en avant »⁴⁷.

4.2. Créer du lien social

Une autre piste de réflexion sur la portée alternative du dispositif DICL qui ressurgit au cours de cette analyse est sa capacité à créer du lien social. Pour les réalisateurs, il permet aux personnes qui ne sont pas habituées ni à aller au cinéma, ni à voir courts métrages et documentaires, de se familiariser avec cette forme d'art « près de chez eux ». De nombreuses rencontres en région entre les équipes des films et les publics, dans des lieux du territoire, développent du lien social lequel, selon Jean Caune « ne peut se penser sans référence à un espace public local qui inscrit la proximité comme condition de la régulation. Les individus, dans leur grande majorité, ne peuvent donner une signification à leurs choix existentiels sans une référence à un contexte culturel vécu » (Caune, 2008, p. 272).

Le format itinérant du dispositif facilite la rencontre entre les œuvres et les publics variés dans des lieux inhabituels. Pour Rémy Batteault, « Le fait d'aller à la rencontre des gens qui vont voir des films dans des lieux qui ne sont pas fait pour ça a un sens très fort.

⁴⁵ Catherine Siméon présidait l'APARR au moment de la réalisation de notre enquête et de la rédaction de cet article en 2019. Depuis septembre 2020 elle n'occupe plus cette fonction et la présidence de l'association est devenue collégiale (cinq présidents).

⁴⁶ Entretien avec Antoine Page le 20/08/19.

⁴⁷ Entretien avec Delphine Ziegler le 7/08/2019.

Docs ici, courts là : une alternative de diffusion pour les films régionaux en Bourgogne-Franche-Comté ?

Quand on pense aux origines du cinéma, le cinéma était presque une attraction foraine ». Pour Rémy Batteault, DICL permet de retrouver « cet état d'esprit qui aime bien aller vers les gens et dans des lieux un peu improbables ». Le réalisateur se réfère à la période de 1895 à 1904 où on projetait les films dans des cafés, des foires, des salles de spectacles. La chercheuse Joël Farchy précise qu'à cette période, celui qui fabriquait les films était souvent son propre producteur et il les diffusait lui-même dans des lieux prêts à les acheter (Farchy, 1992, p. 24).

DICL crée des conditions pour que les gens puissent se ressembler pour regarder ensemble le film et échanger autour du même sujet. Pour Simon Panay, c'est « une solution alternative pour que les gens aillent vers la culture » au lieu de rester chez eux à regarder les films sur Netflix, à la télévision ou en streaming. Lorsque son film *Tontines, une affaire de femmes* a été projeté au Bistrot d'Icare, une résidence de réinsertion pour les personnes semi-autonomes, le réalisateur a trouvé enthousiasmant d'échanger autour de son film avec ce public. Rémy Batteault témoigne d'une expérience similaire de projection de *Charcuterie fine* et *Vivre et grandir* dans ce lieu. Quant à sa projection de *Charcuterie fine* au Musée de la vie bourguignonne, « ça avait un sens réel » pour le réalisateur, qui rajoute qu'une boucherie reconstituée se trouvait juste en dessous de la projection et qu'une discussion intéressante avec un boulanger a eu lieu ensuite. Lors de la projection de *Charcuterie fine*, le lien social « entre le fabricant du film, le fabricant de la charcuterie et le public » a été créé. Rémy Batteault rajoute : « Le côté alternatif se décline aussi sur la rencontre avec ces spectateurs qui vont choisir de venir voir ce film ».

Mikaël Gaudin a abrégé son séjour au festival de Cannes où il était présent pour un film dont il était assistant réalisateur, pour se rendre à Luxeuil-les-Bains au « Festival des Lumières », structure inscrite au DICL. Présenter son court métrage, *Les Dimanches de Jean Dézert*, pour avoir des rapports de cinéphilie avec des lycéens et des collégiens, l'a stimulé : « Je trouve intéressant le principe de montrer les films qui ont été tournés dans la région, aux habitants de

la région, des films justement des courts métrages, qui est un format qui n'est plus actuel, qui est un format que l'on ne voit plus en salles, on ne voit quasiment plus de films de courts métrages avant les longs comme avant. Je trouve ça pertinent et original ».

Le lien social s'exprime également via la proximité des films avec les publics et les lieux de projection. Le témoignage de la réalisatrice du court métrage *Lorraine ne sait pas chanter*, Anna Marmiesse, se croise avec celui des structures et d'autres réalisateurs : « J'aime bien aussi que ce soit diffusé dans la région, parce que les gens disent : 'Ah, j'ai reconnu Dijon, ah, ce comédien, je le connais', ils ont un lien avec la région où le film a été tourné et je trouve ça sympa »⁴⁸.

Selon les réalisateurs, la force de ce dispositif alternatif résiderait dans son potentiel de médiation culturelle qui permet la rencontre entre les auteurs, leurs films et les publics du territoire.

Conclusion

Nous pouvons conclure que la portée alternative du *Docs ici, courts là* se décline à plusieurs niveaux, bien au-delà de sa mission de diffuser des films dans des lieux atypiques. Notre hypothèse de départ nous a conduit à formuler d'autres observations et questionnements, en partant de la définition du concept de l'alternative comme possibilité. L'aspect alternatif de ce dispositif se décline premièrement dans son mode de fonctionnement associatif qui lui permet de se positionner comme un circuit alternatif de diffusion pour les films régionaux soutenus - ou pas - par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté. Deuxièmement, par sa force d'initiation de partenariats originaux pour valoriser les courts métrages et les documentaires de la Bourgogne-Franche-Comté, dans les salles de cinéma, il apparaît comme une alternative aux dispositifs qui sont en train de disparaître (système 1 %). Troisièmement, il est complémentaire ou alternatif

⁴⁸ Entretien avec Anna Marmiesse le 6/08/19.

Docs ici, courts là : une alternative de diffusion pour les films régionaux en Bourgogne-Franche-Comté ?

aux modes de diffusion de films standards (salles de cinéma, festivals, télévision), lorsque les œuvres sont projetées dans des lieux « atypiques ». Quatrièmement, il offre la possibilité de faire circuler des films, dont les formats sont difficiles à diffuser, et de les montrer à des personnes éloignées de la culture. Cinquièmement, sa portée alternative s'exprime également dans son potentiel de médiation culturelle qui tisse un lien social entre les films régionaux et les espaces publics locaux. Sixièmement, au dehors de son aspect médiationnel, DICL est aussi une opportunité alternative aux circuits de diffusion traditionnelle pour les professionnels de projeter leurs films en valorisant ainsi leurs carrières.

Si d'autres dispositifs similaires existent dans d'autres régions (*Mèche courte* en Auvergne-Rhône-Alpes, *Flux* en Hauts de France, *Focus films* en Grand Est) cela ne fait qu'abonder sur la nécessité de ces circuits alternatifs de diffusion de films régionaux, adaptés aux spécificités de chaque territoire. L'analyse de ces autres dispositifs permettrait de saisir dans quelle mesure l'aspect alternatif reflète la spécificité du territoire pour lequel il a été conçu.

Enfin, il est intéressant de s'arrêter sur les ouvertures étonnantes et alternatives que ce dispositif permet. *Docs ici, courts là*, en s'associant à l'action portée par l'association étudiante Cinémas de Babel, autour d'un atelier de poésie sur la thématique du *départ*, a exprimé son potentiel alternatif d'ouverture du cinéma aux autres arts. Selon la coordinatrice de Cinémas de Babel, Emeline Losange, cet atelier concernait les personnes en situation de départ : « Des personnes d'origine étrangère, des étudiants étrangers de passage, des réfugiés, des personnes issues d'immigration, des jeunes en service civique international ou en volontariat »⁴⁹. Pour assurer la meilleure intégration de ces personnes, l'association a trouvé l'idée d'articuler leur expérience avec une expression artistique autour des mots et du cinéma.

À l'issue du travail, lors d'ateliers de poésie, animés par la VOix des MOts autour du film *Mon père le poisson* d'Adrien Pavie et de

⁴⁹ Entretien avec Emeline Losange le 11/08/19.

Katarzyna LIPINSKA

Britta Potthoff, les participants ont lu publiquement leurs poèmes au centre culturel universitaire « Atheneum » de Dijon. À la même occasion, la projection du film *Mon père le poisson* a eu lieu avec l'aide du *Docs ici, courts là*. Pour le réalisateur, « c'était intéressant et émouvant d'être en contact avec des gens qui ont vraiment compris et ressenti les émotions qu'on voulait mettre dans le film. Ils ont prolongé ça par une création qui leur a été propre »⁵⁰.

L'alliance entre le cinéma et la poésie prend tout son sens si on se réfère à l'observation de Stanley Cavell selon qui « le cinéma a un pouvoir de poésie naturel équivalent au pouvoir de la poésie dramatique de Shakespeare » (Cavell, 2010, p. 47-48). En réseau, les dispositifs associatifs comme DICL et ses partenaires peuvent faciliter l'expression des « paroles singulières » (Caune, 2008, p. 272) à travers les initiatives alternatives. Ces actions se servent du support pour tisser des liens sociaux et pour mettre en lumière la diversité culturelle de l'espace public local.

⁵⁰ Entretien avec Adrien Pavie le 6/08/19.

Références bibliographiques

Allamand, Clémence (2018), « Les pratiques professionnelles au sein du marché cinématographique : La relation entre distributeurs et exploitants », *Entrelacs* [En ligne], 14 | 2018, mis en ligne le 17 décembre 2018, consulté le 01 mai 2019. <http://journals.openedition.org/entrelacs/4204>

Auclair, Elizabeth (2003), « Le développement culturel comme outil de promotion d'une identité territoriale, ou comment les acteurs locaux se saisissent de la culture pour faire émerger un territoire », in : Gravari-Barbas, Maria ; Violier, Philippe (dir.), *Lieux de culture, culture des lieux*, Presses universitaires de Rennes, pp. 95 – 101.

Auffret, Gwendal (2004), « Cinéma numérique et mondialisation. Vers un nouvel équilibre des puissances ? », *Communication et langages*, n°139, Dossier : Le 'constructivisme', une nouvelle vulgate pour la communication ? pp. 87-99, http://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_2004_num_139_1_3258

Badie, Bertrand ; Vidal, Dominique (2018). *En quête d'alternatives. L'état du monde en 2018*, Paris, La découverte.

Bennet, Anne (2015), *Pistes de réflexion pour consolider la production et améliorer la diffusion du court métrage*, rapport réalisé le 30 octobre 2015 suite à la demande de Frédérique Bredin, présidente du CNC, adressée à Anne Bennet le 30 janvier 2015 https://www.cnc.fr/professionnels/etudes-et-rapports/rapport/pistes-de-reflexion-pour-consolider-la-production-et-ameliorer-la-diffusion-du-court-metrage_236161

Cavell, Stanley (2010), *Le cinéma nous rend-t-il meilleurs ?*, Montrouge, Bayard Éditions.

Caune, Jean (2008), *Pour une éthique de la médiation. Le sens des pratiques culturelles*, Presses universitaires de Grenoble.

Creton, Laurent (1998), « De l'indépendance en économie de marché : le paradigme stratégique en question », in : *Cinéma et (in)dépendance*, Théoreme 5, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.

Farchy Joëlle (1992), *Le cinéma déchaîné. Mutation d'une industrie*, Paris, Presses du CNRS.

Forest, Claude (1998), « Indépendance : enjeux symboliques et jeux sociaux au sein de la filière cinématographique. De la dépendance économique à la pendance symbolique », in : *Cinéma et (in)dépendance*, dir. Creton Laurent, Théoreme 5, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.

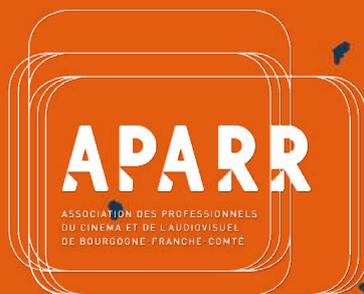
Gimello-Mesplomb, Frédéric (2014), *Le bonheur est dans le prêt ou la (re)territorialisation des politiques de soutien au cinéma : une analyse comparée du développement des « commissions locales du film » en France et en Italie*, texte du colloque « Les territoires du cinéma » - Université d'Angers, 24 janvier 2014, disponible sur <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01875404/document>

Lacasse, Germain ; Lebel, Sacha , Sabino, Hubert (2012), « L'objet cinéma entre culture populaire et culture savante », *Globe*, 15 (1-2), pp. 83–101 <https://doi.org/10.7202/1014627ar>

Méranger, Thierry (2007), *Le court métrage*, Paris : Cahiers du cinéma, les petits Cahiers, SCEREN – CNDP, collection dirigée par Joël Magny, p. 96.

Sauguet, Émilie (2007), « La diffusion des films documentaires. La construction des frontières d'une activité artistique (enquête) », *Terrains & travaux*, vol. 13, n°2, pp. 31-50.

Vigna, Xavier (2006), « Les Groupes Medvedkine, Besançon et Sochaux », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°99 | 2006, mis en ligne le 22 juin 2009, consulté le 17 janvier 2020. <http://journals.openedition.org/chrhc/743>



**DOSSIER
DE PRESSE
2023**

**DOCS
ICI
LA
COURTS**

**Des films
de chez nous
près de chez vous
toute l'année**

édition 2023

DOCS ICI, COURTS LÀ : C'EST QUOI ?

De nombreux documentaires et courts métrages sont créés en Bourgogne-Franche-Comté chaque année. Ils rencontrent principalement leurs publics lors des diffusions télévisées et des festivals, mais trouvent difficilement d'autres canaux de diffusion. Ces films sont le reflet de la **vitalité de notre filière audiovisuelle et cinématographique**, et méritent d'être vus le plus largement possible.

Docs ici, Courts là est un **catalogue de films régionaux** qui cherche à **valoriser les œuvres créées chez nous**, en les rendant visibles auprès de **tous les publics**. Nous militons pour encourager la **diffusion des courts métrages et documentaires** de Bourgogne-Franche-Comté en facilitant leur accès. Ainsi, les structures qui s'inscrivent à notre dispositif, qu'elles aient une vocation culturelle, éducative (associations, bibliothèques, cinémas, musées, collèges, lycées, etc.), sociale (prisons, foyers ruraux, centres sociaux, etc.) ou de santé publique, peuvent créer, seules ou accompagnées par notre équipe, leurs propres **projections dans leurs locaux, adaptées à leurs publics**.

Le dispositif *Docs ici, Courts là* permet de faire découvrir à vos publics **des films qui sortent du quotidien et offrent des instants de partage et de découverte**.

Un dispositif d'aide à la **programmation de films** pour toute **structure régionale**.

Un catalogue de **162 documentaires et courts métrages** créés en Bourgogne-Franche-Comté, visionnables en ligne sur notre plateforme.

Une liste de films **classés par thématique**, enrichie chaque année.

Des **rencontres** entre les équipes des films et les spectateur·ice·s, des **projections toute l'année !**

DES RENCONTRES AVEC LES ÉQUIPES

Parce qu'il nous est important de **mettre en valeur les professionnel.le.s** présent.e.s sur le territoire, de **susciter des vocations** et de faire découvrir la **variété des métiers** qui se cachent derrière chaque film, nous encourageons les **temps d'échange entre le public et les équipes des films**. Nous aidons financièrement et logistiquement les structures programmatrices qui souhaitent organiser ces rencontres.

Docs ici, Courts là c'est aussi vivre le cinéma autrement !



Projection du film *La part de rêve*, dans le cadre de la semaine pour la santé mentale. La séance était suivie d'une rencontre avec le réalisateur Jean-Michel Dury et des travailleurs de l'ESAT. Au Cinéma La Palette de Tournus (71).



Projection du programme de courts métrages régionaux intitulé *Dans les Parages* au cinéma Le Clap à Ouroux-en-Morvan (58). En présence de Rémi Allier, réalisateur mâconnais, venu parler de son film *Les petites mains* qui a reçu le César du meilleur court métrage en 2019.

UNE PROGRAMMATION CLÉ EN MAIN

La programmation de *Docs ici, Courts là* est **disponible toute l'année**. Après inscription, les films peuvent être **visionnés en ligne**, et **créer sa programmation** n'est plus qu'à un clic ! Pour faciliter le choix de films, **des outils** sont à disposition des structures programmatrices (fiches pédagogiques, suggestions de programmation, conseils personnalisés, fiches thématiques).

Grâce aux **tarifs préférentiels** que nous négocions en amont avec les ayant-droits, il est possible d'organiser une séance non-commerciale (*gratuite pour le public*) à **30 euros**, ou une séance privée (réservée à un public spécifique) **gratuitement**.

QUELQUES CHIFFRES EN 2022

138 projections : **114** séances dont **38** séances publiques et **66** séances privées
29 séances accompagnées
34 artistes accueilli.e.s
2169 spectateur.ice.s

QUI EST L'APARR ?



L'APARR est l'**association des professionnel·le·s du cinéma et de l'audiovisuel de Bourgogne-Franche-Comté**. Elle a été créée en 2005, et rassemble l'ensemble des professionnel·le·s de la filière : auteur·ice·s, comédien·ne·s, diffuseurs, producteur·ice·s, technicien·ne·s, prestataires, réalisateur·ice·s... C'est également elle qui porte le dispositif *Docs ici, Courts là* !

NOS MISSIONS

Soutenir les professionnel·le·s

- **mise en réseau** par : des rencontres formelles et informelles, des conseils tout au long de l'année, notre site www.aparr.org.
- **développement de compétences** avec : des journées d'ateliers, des rdv individuels, la coordination du dispositif Talents en Court du CNC en Bourgogne-Franche-Comté (accompagnement des réalisateur·ice·s émergent.e.s).
- **circulation et collecte d'informations** à travers : une newsletter mensuelle, un site ressource, une présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et Twitter).
- **dialogue avec les collectivités** locales et des structures et institutions hors région.

Promouvoir la filière auprès du grand public

- **recensement et mise en valeur des oeuvres régionales** via : notre annuaire de films en ligne gratuit, notre catalogue *Docs ici, Courts là*.
- **mise en place et développement de partenariats** à travers : des rencontres, des projections, des projets croisés.

NOS PARTENAIRES



DOCS ICI, COURTS LÀ LA SÉLECTION 2023

Tout au long de l'année, l'équipe de l'APARR mène un travail de veille autour des créations régionales. Ainsi, en septembre 2022, 12 documentaires et 15 courts métrages de fiction ont été proposés à un comité de sélection, composé de professionnel-le-s du secteur, qui a ensuite choisi les 12 films intégrant le dispositif *Docs ici, Courts là* à la rentrée de janvier 2023.

Cette année, découvrez 12 nouveaux films :
5 courts métrages de fiction et 7 documentaires,
commentés par les membres du comité de sélection

Les membres du comité de sélection 2023 :

Jean-Michel Cretin | programmateur Cinéma Les 2 Scènes à Besançon

Myleine Guiard-Schmid | autrice-réalisatrice

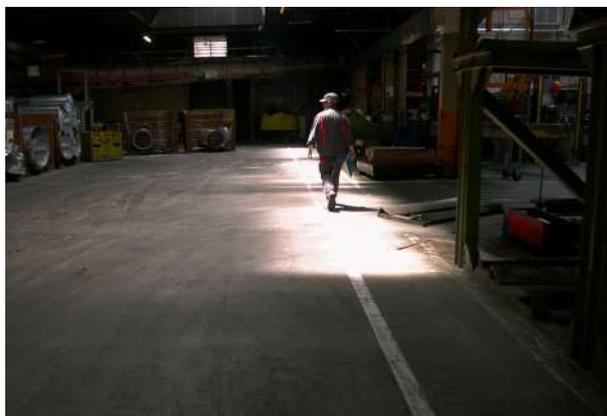
Angelo Murrone | responsable vidéo à la Bibliothèque municipale Bussy-Rabutin d'Autun

Fanette Georges | médiatrice aux CIBFC (Cinémas Indépendants de BFC)

Laetitia Freniche | professeure de lettres et de cinéma-audiovisuel au Lycée Henri Parriat de Montceau-les-Mines

Joseph Minster | auteur-réalisateur

NOUVEAUX DOCUMENTAIRES



After Work de Julia Pinget

1h, 2020 / Produit par La Société des Apaches.

Dans une banlieue industrielle, deux usines se font face : une papeterie réhabilitée pour des travailleurs freelance et une forge d'aluminium sauvée de l'agonie par ses salariés. À travers leur histoire se dessine le portrait d'un monde du travail en pleine mutation.

Soutenu par la région Bourgogne-Franche-Comté.

La réalisatrice réside dans la région.

[> Voir un extrait](#)

L'avis de Jean-Michel Cretin, programmateur Cinéma Les 2 Scènes à Besançon :

« Cela pourrait ressembler à un décor de science fiction. Comment Julia Pinget a-t-elle réussi à trouver à quelques mètres d'intervalle ces deux lieux emblématiques de notre société capitaliste en pleine transformation? Le face à face est d'autant plus saisissant que la réalisatrice passe habilement de l'un à l'autre. À la beauté des images répond une partition sonore d'autant plus troublante qu'elle semble par moment irréaliste ou produite par des fantômes. D'un côté, la disparition programmée des uns qui s'éprouvent encore dans leur humanité niée. De l'autre, une communauté éclatée, ou chacun, isolément, doit faire face à une nouvelle forme de précarité. Par sa mise en scène et l'acuité de son regard, la réalisatrice réussit à capter les situations et les paroles les plus simples pour composer un tableau global des plus édifiants. »



Soutenu par la région Bourgogne-Franche-Comté.

La société de production est basée à Dijon (21).

[> Voir un extrait](#)

L'avis de Myleine Guiard-Schmid, autrice-réalisatrice :

« Une mère de famille est amenée à sortir balayer dans la rue. Quand le balai sort de l'espace domestique, mène-t-il parfois à des espaces de liberté ? »

Balayer Erevan de Nairi Hakhverdi

53 min, 2020 / Coproduit par Faites un voeu, Margins Media et Lyon Capitale TV.

// En arménien, sous-titré en français

Balayer Erevan suit le quotidien effréné d'une femme, poussée par la réalité post-soviétique de l'Arménie d'aujourd'hui, à balayer, la nuit, les rues de la capitale pour subvenir aux besoins des sept membres de sa famille. Le portrait intime de Marina dépeint cette tension entre une situation de pauvreté subie et une vie néanmoins riche, affectivement et culturellement.



Dans le cadre d'un projet Passeurs d'images 2020.

Le réalisateur réside dans la région.

Grésilles - Au bord de la ville, au bord des gens de Fabio Falzone, co-réalisé avec sept jeunes du quartier des Grésilles à Dijon : Amine, Gaël, Gildas, Inès, Ibtissam, Manel, Mehdi

15 min, 2020 / Produit par Zutique Productions.

Sept jeunes habitants des Grésilles, à Dijon, co-réalisent un portrait collectif de leur quartier, en essayant de se détacher de ses images médiatiques, quatre mois après les célèbres émeutes.

[> Voir un extrait](#)

L'avis de Jean-Michel Cretin, programmateur Cinéma Les 2 Scènes à Besançon :

« Qu'est ce qu'un quartier dit « sensible »? Ce film réalisé collectivement et superbement mis en forme par Fabio Falzone nous fait vibrer d'une autre sensibilité. On ne les voit pas, ces habitants qui nous parlent de leur vie et des liens qui les réunissent dans ce quartier mal vu, auquel ils sont attachés, et pourtant ils nous touchent de près. Ces voix à la fois intimes, pudiques et sans complaisance, qui pourraient faire écho à beaucoup d'autres, font naître des images qui se superposent à celles que l'on regarde. Et tout à coup, la poésie surgit, là où on ne l'attendait pas.»



Soutenu par la région Bourgogne-Franche-Comté.

La réalisatrice réside dans la région.

Film produit par une société basée dans la région.

[> Voir un extrait](#)

Là est ma maison de Sophie Réthoré

1h07, 2021 / Produit par Kaméléon Production.

Tom Rijven vient d'avoir 70 ans, il passe une bonne partie de son temps sur la route. Sa maison, c'est son camion. Il sillonne l'Europe pour encadrer des chantiers participatifs et aider celles et ceux qui ont décidé de construire eux-mêmes leur maison en paille et en terre. De chantiers en chantiers, de rivières en paysages, de solitude en collectivité, de poésie en philosophie, *Là est ma maison* accompagne Tom sur la route et sur les chantiers. Dans un mouvement de joie et de liberté, il invite à penser autrement et à s'ouvrir de nouveaux espaces.

L'avis de Myleine Guiard-Schmid, autrice-réalisatrice :

« Ce film est un geste de la terre à la maison, un voyage, un road movie poétique avec Tom, Diogène moderne et généreux qui nous questionne. Que signifie «habiter» ? »



Soutenu par la région Bourgogne-Franche-Comté.
Le réalisateur réside dans la région.

[> Voir un extrait](#)

L'avis d'Angelo Murrone, responsable vidéo à la BM Bussy-Rabutin d'Autun :

« La vie d'une petite structure de Protection de l'Enfance où des enfants que la vie n'a pas épargnés et des éducateurs cherchent ensemble comment trouver la force et les moyens d'avancer, de trouver une place et regarder vers l'avenir avec lucidité et confiance. Venez découvrir les portraits pudiques et attachants d'enfants qui, à travers leurs histoires, nous donnent une vraie leçon de courage et de vie. »



Tu veux écrire de Jean-Luc Cesco

54 min, 2015 / Coproduit par Les Films de l'Aqueduc, Mosaïk Cristal TV et Veo Production.

« Pendant une année, j'ai filmé avec Mathias André, un ami réalisateur, cinq femmes suivant un atelier d'écriture. Entre le temps du tournage et celui du montage, mon ami est décédé. Le film est devenu une lettre qui lui est adressée, comme si c'était une proposition d'écriture, en parallèle à celles que donne chaque semaine en plus de ses conseils, l'écrivaine et

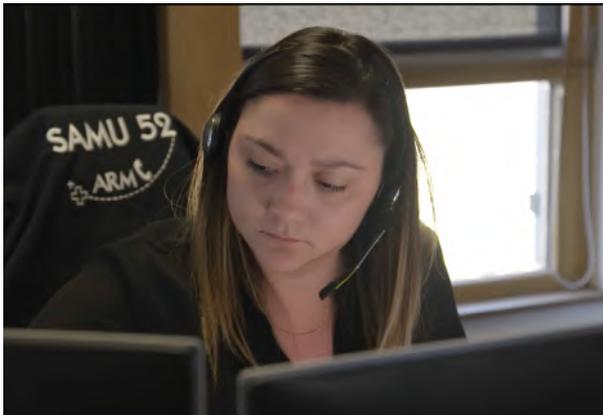
co-autrice du film Marianne Jaeglé, aux participantes de l'atelier Anne-Gaëlle, Cécile, Chantal, Marina, et Nicole. Le documentaire accompagne l'élaboration littéraire de chacune dans ses phases successives (hésitations, euphorie, découragement, illumination, réécriture...). À travers l'expérience de l'atelier d'écriture, c'est la question de la création et de sa place dans nos vies qui se pose.»

Le réalisateur réside dans la région.

[> Voir un extrait](#)

L'avis d'Angelo Murrone, responsable vidéo à la BM Bussy-Rabutin d'Autun :

« Si comme beaucoup, vous avez toujours eu envie d'écrire sans jamais avoir franchi le pas, ce documentaire vous fera découvrir de l'intérieur la vie d'un atelier d'écriture. Vous verrez à travers les échanges entre participantes et la présence d'une « professionnelle » de l'écrit, comment il est possible de dépasser ses doutes et oser Écrire. »



Soutenu par la région Bourgogne-Franche-Comté.
Caroline Philibert et la société de production vivent et travaillent en région.
Film tourné à Gray (70).

15, de jour comme de nuit

de Caroline Philibert

57 min, 2022 / Coproduit par Faites un vœu, Seppia et France TV.

Quel que soit le lieu où l'on réside, grande ville ou hameau, départements surpeuplés ou déserts médicaux, chacun peut appeler le 15, de jour comme de nuit. Une voix répond, conseille, rassure, des secours sont envoyés... Une plongée dans ce petit monde de l'urgence médicale, dans un de ces lieux auxquels tout le monde a recours et que personne ne connaît vraiment.

[> Voir un extrait](#)

L'avis d'Angelo Murrone, responsable vidéo à la BM Bussy-Rabutin d'Autun :

« Le 15, derrière ce numéro de téléphone, beaucoup d'interrogations : à travers une immersion dans les services du SAMU, ce documentaire nous permet de trouver des réponses aux questions et parfois inquiétudes que le 15 suscite lorsque nous sommes amenés à composer ce numéro. En nous ouvrant ses portes, le SAMU nous plonge dans un endroit méconnu et nous montre les réalités auxquelles sont confrontées les personnes qui nous répondent. On mesure la difficulté, le stress de devoir en quelques instants prendre des décisions cruciales. Instructif. Passionnant. »

NOUVEAUX COURTS MÉTRAGES DE FICTION



De la folie des hamsters

de Juliette Marrécau

40 min, 2022 / Produit par Le GREC.

Quittant son père et sa ville d'enfance, Inès, idéaliste et maladroite, fait tout pour convaincre sa soeur de la garder dans son petit appartement parisien. Esseulée et en perte de repères, elle se lie d'amitié avec un hamster, qui ne cesse de tourner en rond...

La réalisatrice est originaire de la région.

[> Voir un extrait](#)

Fanette Georges, médiatrice aux CIBFC (Cinémas Indépendants de BFC) :

« À travers son héroïne pétillante et naïve qui s'entiche d'un hamster abandonné, la réalisatrice explore, avec humour et une pointe d'absurde, des thèmes forts tels que la solitude, le manque de repère et la relation entre soeurs. Inattendu et porté par un duo d'actrices formidables ! »



Finale de Stéphan Castang

26 min, 2020 / Produit par Takami Productions.

Le 15 juillet 2018, c'est la finale de coupe du monde. Un groupe de vieux suit le match dans une maison de retraite. Pendant que la France se bat contre la Croatie, Chantal, François et Jean-Pierre vont vivre leurs derniers amours.

Stéphan Castang vit et travaille en région.

Film tourné en Côte d'Or (21).

[> Voir un extrait](#)

L'avis de Laetitia Freniche, professeure de lettres et de cinéma-audiovisuel au Lycée Henri Parriat de Montceau-les-Mines :

« Un film décapant dans sa manière de mettre en scène la vieillesse, le désir de liberté et de résistance face à une société qui impose toujours à chacun de trouver sa place. »



La Ventrière d'Anne-Sophie Bailly

28 min, 2021 / Produit par La Fémis.

Dans le Jura français, à la fin d'une époque médiévale épurée et fantasmée, Else, sage-femme herboriste, et Nicole, sa jeune apprentie, sont interrompues dans leur pratique quotidienne. Un inconnu à cheval demande à rassembler toutes les femmes du village dans l'église.

La réalisatrice est originaire de la région.

Film tourné dans le Jura (39).

[> Voir un extrait](#)

L'avis de Laetitia Freniche, professeure de lettres et de cinéma-audiovisuel au Lycée Henri Parriat de Montceau-les-Mines :

« Voilà un film au rythme lent et pesant qui nous plonge en plein Moyen-Âge patriarcal pour aborder avec puissance et engagement le thème de la chasse aux sorcières. »



Quiproquo du Collectif Service Merci

8 min, 2021 / Produit par le Collectif Service Merci.

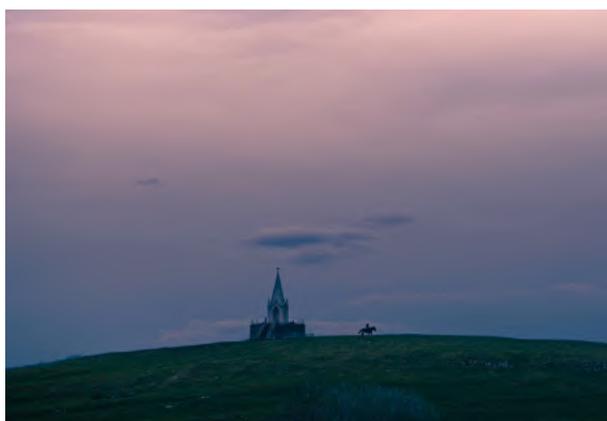
Cette fois c'est le grand jour ! Pour leur partie de Scrabble hebdomadaire, il a décidé de se jeter à l'eau et de lui déclarer sa flamme. Mais les mots lui manquent. La partie commence et c'est l'occasion pour lui de trouver dans les mots du jeu ceux qu'il n'ose prononcer à haute voix... ou pas.

Collectif basé dans le Doubs (25).

[> Voir un extrait](#)

L'avis de Joseph Minster, auteur-réalisateur :

« Un joli film malicieux et sans prétention. L'écriture burlesque de Cyril Jourdan est mise en valeur par un montage serré, et portée par l'interprétation de deux comédiens réjouissants ! »



Sami la fugue de Vincent Tricon

25 min, 2022 / Produit par Barney Production.

C'est l'hiver en Franche-Comté. Sami est interné en centre psychiatrique. Un jour de visite, sa mère et sa petite soeur lui apprennent que leur cheval est mort.

Soutenu par la région Bourgogne-Franche-Comté.

Film tourné dans le Doubs (25).

[> Voir un extrait](#)

L'avis de Joseph Minster, auteur-réalisateur :

« En évitant le piège de la surenchère spectaculaire, Vincent Tricon parvient à transformer la fugue de Sami, patient en hôpital psychiatrique, en étonnante odyssée picaresque. Tout sonne juste, dans ce film émouvant et plein de grâce : les situations, le jeu des comédiens, le découpage, et même le cheval qui parle... On entre dans la tête du personnage, on s'inquiète avec lui, on souffre avec lui, on s'apaise avec lui. »

POUR CONCLURE !

NOUS CONTACTER

Responsable du dispositif *Docs ici, Courts là*

Aurélia Besnard

aurelia@aparr.org | 06 58 75 65 33

Contact presse

Pauline Husianycia

communication@aparr.org | 06 40 63 76 85

La Coursive

33 Place Galilée

21000 DIJON



www.docsicicourtsla.com



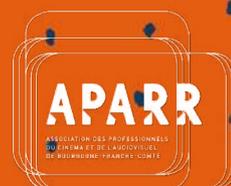
@docsicicourtsla



@aparr.bfc



APARR



Participants Parcours Nouveaux Talents depuis sa création en Bourgogne-Franche-Comté

année	nom	prénom	département d'origine	département de résidence	ville en BFC	résidence	mail	suites
2016-2017	MARRECAU	Juliette	71	75		oui	juliettemarrecau@yahoo.fr	Juliette a réalisé un premier film via le GREC (<i>De la folie des hamsters</i> , entré dans DICL en 2023, pré-nominé au César du meilleur court pour 2024). Aide à la production de la Région BFC pour son second film, <i>Mon Capitaine</i> , tourné en 2023.
2016-2017	BERRY	Marion	21	21	Dijon	oui	berrymarion741@gmail.com	Marion a continué à réaliser des courts métrages et clips en auto-production.
2016-2017	DEPOORTER	Marie			Dijon	non		Marie a continué sa carrière de comédienne au théâtre.
2016-2017	LEYLAVERGNE	Théophile	21	72 (Le Mans)	Dijon	non		Doté d'une formation en Archéologie, en Histoire de l'Art et en Histoire du Cinéma, Théophile a travaillé avec la société Gédéon programmes sur trois projets liés aux nouvelles découvertes de Pompéi en tant que réalisateur, monteur et 2nd assistant réalisateur et auteur. Il est l'auteur de "Pompéi, sur les traces des romains" (2020) une série de 12 films diffusés sur LUMNI.
2016-2017	MENEGON	Félicien	25	25	Besançon	non		Félicien a continué à travailler en tant qu'artiste plasticien.
2017-2018	AUTHIER	Zoé	75	25	Besançon	non	authierzoe@gmail.com	Zoé est à présent (2023) assistante de production pour Petit à petit, pour des projets documentaires et de fictions courtes. A fait une résidence de 3 semaines à Lussas pour son projet de documentaire, <i>Les Muses tangent</i> .
2017-2018	MOUQUET	Lucie	71	71	Bouilland	non	luciemouquet@gmail.com	Lucie s'est spécialisée dans les décors et a travaillé sur plusieurs tournages de courts métrages, notamment en BFC. A réalisé un premier court métrage via le GREC (<i>Les Chrysalides</i> , 2019) et prépare son second, <i>Cucurbita</i> , présenté dans le cadre de l'Atelier du cinéaste fiction lors d'APARR'té 2023.
2017-2018	BOULIER	Simon	59	21	Beaune	oui	simonboulier0604@gmail.com	Simon poursuit sa carrière en tant qu'assistant réalisateur, notamment pour Léa Mysius, et a coréalisé en 2022 un long métrage de fiction, <i>La Parle</i> , produit par Claraluz Films (société brésilienne produisant des fictions pour les plateformes).
2017-2018	RACHET	Mathilde	21	52	Dijon	oui	mathilde.rachet@gmail.com	Retournée s'installer en Haute-Marne, Mathilde y a cofondé La Conciergerie, lieu d'accueil d'artistes basé au Val d'Esnois (https://laconciergerie52.wordpress.com/).
2017-2018	REGONESI	Jean-Charles	25	75	Besançon	oui	ic_rego@live.fr	Jean-Charles a obtenu l'aide à l'écriture de la Région Bourgogne-Franche-Comté en 2020 pour son projet de documentaire <i>Planètes Gong</i> . Son court métrage <i>Ômere Gobopa</i> est entré dans le catalogue Docs ici, courts là en 2020. Il travaille comme cadreur, preneur de son, et anime régulièrement des ateliers de réalisation vidéo.

année	nom	prénom	département d'origine	département de résidence	ville en BFC	résidence	mail	suites
2018-2019	BRET	Maël	21	21	Dijon	oui	maelbret@gmail.com	Le projet de Maël accompagné par l'APARR est produit par Les Films d'Argile (société basée en Saône-et-Loire) et a reçu l'aide à la production de court métrage de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Il est encore en cours de production (2023). En parallèle, Maël Bret co-écrit plusieurs projets de courts et longs métrages.
2018-2019	LAGARDE	Johanna	21	75	Dijon	non	jl_21@hotmail.fr	Johanna travaille désormais en tant que consultante à la Maison du Film (Paris), tout en restant très investie dans le Collectif Scope, association dijonnaise qui produit les films de jeunes réalisateurs et organise des ateliers vidéo. Elle a obtenu deux aides aux projets de films associatifs pour un court métrage de fiction, <i>Olga et Lise</i> , et un documentaire long, <i>Sasha</i> .
2018-2019	MARGUET	Salomé	25	59	Besançon	non		Salomé s'est investie au sein de l'association lilloise de production Dick Laurent, où elle a réalisé les décors pour plusieurs courts métrage et a co-animé des ateliers de réalisation dans des collèges. Elle réalise actuellement des podcasts et s'investit dans un orchestre itinérant, "Les Oiseaux de trottoir".
2018-2019	PILLISIO	Mickaël	71	21	Le Creusot	non	mickaelpillisio@gmail.com	Mickaël s'est réorienté vers la musique, et notamment la composition de musique pour l'image. Il est le chanteur du groupe Ossayol.
2018-2019	SOREL	Ysé	58	75	Nevers	oui	ysesorel@gmail.com	Ysé est chargée de cours à l'université Paris-8. Elle a par ailleurs collaboré en tant que dramaturge et assistante à la mise en scène avec Cyril Teste, Yves-Noël Genod, César Vayssié, ou encore Nicolas Klotz et Elisabeth Perceval. Comme journaliste, elle a participé au lancement du quotidien en ligne AOC et l'émission culturelle L'Esprit critique de Médiapart. Elle a réalisé deux courts métrages : <i>La Chambre double</i> , en autoproduction, entré au catalogue Docs ici, courts là en 2024 ; et <i>Homo Sacer</i> , produit par La Luna Productions et Noir Fauve Films (2022), avec l'aide à la production de la Région Bourgogne-Franche-Comté.
2018-2019	VECCHIONI	Adrien	21	21	Dijon	non	adrien.vecchioni@gmail.com	Adrien poursuit son activité de cadreur et réalisateur en tant qu'autoentrepreneur, et continue de réaliser ses courts métrages en autoproduction (<i>Jade</i> , 2023). Il anime aussi depuis quelques années un atelier court métrage au Cercle Laique Dijonnais.

année	nom	prénom	département d'origine	département de résidence	ville en BFC	résidence	mail	suites
2019-2020	BENET	Cloé	71	33	Diconne	oui	cloe-benet@hotmail.fr	Cloé a poursuivi sa carrière en tant que monteuse, notamment pour les documentaires de Pierre Carles. Son court métrage <i>Dans la gueule de l'ours</i> , accompagné par l'APARR, est produit par Wrong Films, a fait l'objet d'une lecture de scénario dans le cadre des rencontres APARR'té 2023 et vient d'obtenir l'aide à la production de la Nouvelle-Aquitaine (première session de 2024). Elle travaille également à un projet de long métrage documentaire.
2019-2020	MAUSSANG	Quentin	39	39	Saint-Claude	non	quentinmossi@yahoo.fr	Quentin poursuit son activité d'artiste plasticien tout en réalisant de courtes vidéos autoproduites, dont une websérie, <i>La grande peur</i> (2020).
2019-2020	ORR	Willy	89	75	Auxerre	oui	willyorr@hotmail.fr	Willy a réalisé un court métrage produit par le GREC, <i>La Mue</i> (2021), avec l'aide à la production de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Ce film est entré au catalogue <i>Docs ici, courts là</i> en 2024. Il est également scénariste de longs métrages pour Capricci Films et Wild West, et pigiste pour la revue SoFilm.
2019-2020	PAVIE	Adrien	21	67 (Colmar)	Bouilland	non	adrien.pavie@dyedo.com	Adrien poursuit son activité d'électricien plateau en région Alsace. Son premier court métrage, <i>Mon père le poisson</i> , co-réalisé avec Britta Pothoff, est entré au catalogue <i>Docs ici, courts là</i> en 2021.
2019-2020	SIMONIN	Thomas	58	75	Nevers	non	thomthomas.simonin@gmail.com	Thomas est actuellement scénariste et réalisateurs de vidéos pour le web et les réseaux sociaux, chez Mondes intérieurs productions.
2020-2021	BRAHAMD	Medhi	71	93	Autun	non	medhi.brahamd@gmail.com	Medhi a suivi les cours de l'école Kourtrajmé en 2021 ; il travaille comme assistant caméra et cadreur sur des tournages de publicités et clips. Son projet de court métrage, <i>Vide</i> , est toujours en cours d'écriture.
2020-2021	REYDY	Yvain	39	25	Eclans-Nenons, Besançon	oui	yvain.reydy@orange.fr	Yvain poursuit son travail d'artiste plasticien et a monté un atelier partagé avec d'autres artistes à Besançon. Il a également coordonné le festival de cinéma émergent Tremplin (édition 2023), à Besançon. Son projet accompagné en résidence, <i>La ruche sans abeilles</i> , est produit par O+ productions ; il a rencontré ses productrices lors d'un pitch au Comedy club.
2020-2021	BONIN	Margaux	71	75	Saint-Bérain-sous-Sanvignes	non	margaux.bonin@gmail.com	Margaux continue sa carrière de comédienne au théâtre ; parallèlement, elle a réalisé plusieurs documentaires en autoproduction.
2020-2021	BROILLIARD	Camille	70	14 (Caen)	Vesoul	oui	camille.cbd@gmail.com	Camille poursuit sa carrière de comédienne au théâtre, et travaille régulièrement en régie sur des tournages de longs métrages.

année	nom	prénom	département d'origine	département de résidence	ville en BFC	résidence	mail	suites
2020-2021	SOARES	Mathilde	71	71	Gourdon	non	mathildebenedicte.soares@gmail.com	Mathilde a pu exposer son travail en tant qu'artiste plasticienne dans différentes galeries et lieux culturels ; en parallèle, elle prépare le tournage de son court métrage de fiction, <i>Les Papillons noirs</i> , accompagnée par Folle Allure Films, dont elle a rencontré la productrice, Lucie Fichot, lors d'une session de pitch organisée par l'APARR. Le tournage de ce film, qui a obtenu l'aide à la production de la Région Bourgogne-Franche-Comté, aura lieu au printemps 2024.
2021-2022	GOUILLON	Jules	70	70	Vesoul	non	jules.gouillon@gmail.com	Désormais animateur de soirées et créateur de contenu audiovisuel, Jules travaille également pour le FICA (Festival International du Cinéma Asiatique) de Vesoul, pour lequel il prend en charge une grande partie de la communication.
2021-2022	OUZANI-DIAS	Valentin	58	58	La Fermeté	non	valouzanidias@yahoo.fr	Après un service civique de 10 mois en Norvège, Valentin s'est tourné vers la musique, qu'il pratique depuis son plus jeune âge. Il est actuellement en études au Music-Hall Studio de Longvic, près de Dijon, et se produit de bar en bar avec ses propres compositions blues et folk.
2021-2022	VELOSO	Paul	25	93	Besançon	non (consultation)	veloso.paul@gmail.com	Paul travaille toujours pour sa structure de production, Paradiso Films, et perfectionne l'écriture d' <i>Hippocampe</i> , le projet accompagné dans le cadre du Parcours Nouveaux Talents, qui a fait l'objet d'une lecture de scénario lors des rencontres APARR'té 2023.
2021-2022	RABIET	Paul-Guy	21	Belgique (Bruxel	Beaune	oui	paulguy.rabiet@gmail.com	Paul-Guy vit désormais à Bruxelles, et a été sélectionné à l'atelier scénario de la Fémis, qu'il a intégré début décembre 2023. Son projet accompagné en résidence, <i>Balam Balam</i> , a été déposé en plénière du CNC le 1er décembre 2023 et vient d'obtenir l'aide à la production de la Nouvelle-Aquitaine (première session de 2024). Paul-Guy garde des relations étroites avec les Ateliers du cinéma Claude Lelouch de Beaune, dont il a été apprenti et où il continue de se rendre régulièrement, pour donner des coups de main.
2021-2022	LANTZ	Marguerite	89	89	Avallon	oui	marguerite.lantz@gmail.com	Marguerite poursuit son activité en tant que décoratrice et accessoiriste pour le spectacle vivant et la publicité, tout en finalisant l'écriture de son projet <i>Mère rouge</i> , accompagné en résidence.
2022-2023	PAILLE	Gautier	72	25	Besançon	oui	gautier.paille@gmail.com	Gautier travaille majoritairement comme technicien road pour dans le secteur de la musique et l'évènementiel. Il est actuellement (décembre 2023) en préparation de tournage autoproduit pour certaines séquences du projet co-écrit avec Louis Husson, <i>Homard Shériff</i> , accompagné en résidence.
2022-2023	SEMASHKIN	Erik	25	75	Besançon	non	erik.semashkin@gmail.com	Erik a quitté Besançon pour entamer une licence de cinéma à l'Université Paris 1. Il continue d'avoir une production prolifique de courts et très courts métrages, en expérimentant différentes techniques.

année	nom	prénom	département d'origine	département de résidence	ville en BFC	résidence	mail	suites
2022-2023	MOREL	Lisa	90	75	Bavilliers	oui	lisa.morel@gmail.com	Lisa travaille encore sur l'écriture de son projet, <i>Eve</i> , accompagné en résidence, tout en travaillant ponctuellement sur des tournages de courts métrages en tant que décoratrice ; elle est aussi devenue lectrice pour Why Not Productions.
2022-2023	BRISE	Jonas	39	75	Lons-le-Saunier	non	jonas.brise@gmail.com	Jonas poursuit son activité de cadreur et réalisateur, majoritairement pour des clips pour la scène hip hop française.
2022-2023	AUTHIER	Zoé	25	75	Pontarlier	non (consultation)	zoé.authier@gmail.com	Zoé est à présent (2023) assistante de production pour Petit à petit, pour des projets documentaires et de fictions courtes. A fait une résidence de 3 semaines à Lussas pour son projet de documentaire, <i>Les Muses tanguent</i> . Zoé Authier a trouvé une coauteure et a produit une V1 dialoguée de son projet de court métrage accompagné dans le cadre du PNT.
2022-2023	MORLOT	Céline	25	25	Besançon	non	céline.morlot@gmail.com	Céline développe son activité d'autrice et réalisatrice, en publiant dans des revues de poésie (Bernie, Hurlevent...), et en proposant des ateliers jeune public, notamment au sein de la Maison de l'Architecture de Franche-Comté, à Besançon.
2023-2024	BODIN	Pablo	89	93	Lalande	non (consultation)	pablobodin@gmail.com	
2023-2024	CHAVANES	Léontine	89	89	Tonnerre	non (consultation)	leontinechavanes@gmail.com	
2023-2024	GUTMANN	Timothée	21	93	Dijon	oui	timothee.gut@gmail.com	
2023-2024	BELMAHDI	Bilel	71	71	Chalon-sur-Saône	oui	belal.belmahdipro@gmail.com	